UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

◆

LE PARLER WALLON DU WISCONSIN

Aspects Phonétiques, Lexicaux, Morphologiques et Syntaxiques.

◆

MEMOIRE PRESENTE POUR L'OBTENTION DU GRADE
DE LICENCIE EN PHILOLOGIE ROMANE

JUIN 1982

ERIC COLET

AVANT-PROPOS.

Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à

Monsieur Luc Isaac qui nous a guidé lors de la réalisation de ce mémoire.

Monsieur Lucien Léonard et à l'association Wallonie-Wisconsin qu'il préside, sans lesquels ce mémoire eût été impossible.

Monsieur et Madame Dresse qui nous ont confié un document inédit.

Messieurs Harry Chaudoir, Radart, Jossart, Kletus Bellin, Jo Destrée, Chaudoir (père) et Mesdames E. Chaudoir et M. Destrée, les témoins qui ont participé à la réalisation du corpus enregistré.

Monsieur Philip Chaudoir qui nous a hébergé à Green Bay.

Monsieur Philippe Houbion pour sa précieuse collaboration technique.

TABLE DES MATIERES.

INTRODUCTION.

A. Objectifs du mémoire.

Ce présent mémoire a pour objet d'étudier le wallon tel qu'on le parle actuellement au Wisconsin.

Cette étude synchronique portera sur quatre domaines : la phonétique, le lexique, la morphologie et la syntaxe. Cette dernière partie portera à la fois sur la langue écrite et sur la langue parlée, tandis que les trois premières seront uniquement consacrées à la langue parlée.

En raison même de son objet, ce mémoire présentera toujours un aspect comparatif : le dialecte du Wisconsin sera étudié en lui-même d'abord, en référence avec le dialecte usité dans la zone géographique belge d'où sont issus les émigrés ensuite.

Ceci nous permettra de relever les éventuelles évolutions résultant de cent vingt-cinq années de coexistence avec une langue étrangère au domaine roman.

B. Relation des conditions de l'étude.

Afin d'opérer sur des documents de première main, nous nous sommes rendu au Wisconsin durant le mois de juillet 1981. Nous y avons séjourné du 5 au 15 de ce mois.

Nous y avons réalisé des enregistrements de conversations. Nous avons toujours veillé à ce que les locuteurs s'expriment librement, c'est-à-dire que nous ne leur avons jamais demandé de répondre à des questions portant sur des points précis. En effet, il nous aurait fallu les poser soit en wallon, soit en anglais (1), ce qui, dans un cas comme dans l'autre, aurait pu avoir comme conséquence d'obtenir des réponses faussées à cause de notre propre influence. Cette méthode présente toutefois un inconvénient : le corpus ne sera jamais totalement exhaustif. De fait, certains points n'ont pu être traités faute d'informations à leur sujet. Mais cela ne peut remettre en cause

---

(1) Ce sont là les deux seules langues pratiquées par la majorité des "Wallons d'Amérique".

l'objectivité du travail effectué.

Ces conversations sont consignées sur deux bandes magnétiques d'une durée totale approximative de 135 minutes. Nous les avons copiées, et les duplicata sont mis à la disposition de l'U.C.L. Le lecteur désireux de s'y référer pourra ainsi le faire très aisément.

Nous voudrions attirer l'attention sur quelques précisions techniques relatives à ces duplicata. Ils ont été réalisés sur un magnétophone de marque REVOX, type B 77, à la vitesse de 19 centimètres par seconde. L'amorce verte de la bande magnétique indique qu'il s'agit de la première face. Le procédé de repérage des passages nous a posé quelques problèmes. Il nous fallait un procédé fiable et indépendant de la marque du magnétophone. Le seul moyen efficace est le repérage en temps réel. Comme il implique une manipulation fastidieuse, nous l'avons doublé par le système courant des chiffres présents sur le compteur de chaque enregistreur. Cette dernière méthode est peu précise car les chiffres peuvent différer d'un appareil à l'autre. (A titre indicatif nous avons noté les chiffres indiqués par un enregistreur REVOX B 77. Le temps réel qui s'écoule entre 0 et 10 est de 10 secondes).

Il est besoin de préciser que nous n'avons pas bénéficié de conditions techniques très favorables lors de notre enquête sur le terrain.

En ce qui concerne l'appareillage utilisé, nous avons dû emmener un magnétophone portatif de marque SONY, type TC-222. Cette mesure nous a été imposée pour des raisons d'encombrement (la place dans un avion est limitée ainsi que le poids autorisé des bagages) et pour des raisons techniques : les normes du réseau électrique américain sont totalement différentes des nôtres (130 V. , 60 Hz. au lieu de 220 V. , 50 Hz.). De ce fait, il nous a fallu emmener un appareil fonctionnant sur piles.

En ce qui concerne les conditions des enregistrements, il faut admettre qu'elles ont été loin d'être idéales : nous ne disposions pas évidemment d'un studio isolé acoustiquement (ce qui explique les bruits de fond parfois très importants) ni d'un

appareillage hautement sophistiqué. D'autre part, les personnes dont les conversations ont été enregistrées avaient peu de temps à nous consacrer parce qu'elles étaient en vacances ou au travail. Elles avaient donc d'autres préoccupations. Il aurait été désobligeant de s'imposer outre mesure.

Enfin, le facteur temps a été déterminant : nous ne disposions que de dix jours sur lesquels empiétaient diverses excursions, réceptions et visites protocolaires auxquelles il aurait été malséant de se soustraire. En effet, nous avons effectué ce voyage avec les membres de l'association Wallonie-Wisconsin que nous remercions pour l'organisation impeccable dont elle a fait preuve.

Nous avons donc enregistré la conversation de six personnes sur la bande magnétique I : il s'agit successivement de Messieurs H. CHAUDOIR ; L. JOSSART ; RADART ; K. BELLIN et CHAUDOIR (père), et de Madame CHAUDOIR (mère). Cette bande a constitué le fondement et la source privilégiée de notre travail. Nous l'avons transcrite en orthographe Feller. Cette transcription se trouve en annexe de ce mémoire.

Nous avons également enregistré la conversation de trois "Wallons d'Amérique" sur la bande magnétique II : il s'agit de Messieurs J. DESTREE et K. BELLIN, et de Madame M. DESTREE. L'enregistrement étant d'une qualité relativement médiocre, nous ne nous sommes pas hasardé à la transcrire. Nous l'avons surtout utilisée à des fins de vérification ou en guise de complément.

En outre, nous avons pris des notes sur le vif concernant essentiellement le lexique.

Nous n'avons pas suivi l'usage général qui veut qu'on attribue un numéro aux témoins. En effet, les conversations n'ont aucun caractère personnel, et c'est volontairement que les témoins ont participé à notre enquête.

C. Notes pratiques.

Pour nos exemples, nous avons utilisé l'orthographe Feller. Elle est parfois doublée par la notation phonétique signalée par des crochets : [ ] . Elle ne demande pas d'explication particulière car elle est conforme au système de l'A.P.I.

Nous avons utilisé quelques signes particuliers que nous avons empruntés à L. REMACLE (Syntaxe du parler wallon de La Gleize, Société d'Edition "Les Belles Lettres", Paris, 1952-1960, tome 1, p. 58).

Nous en donnons la signification :

- nous avons utilisé les guillemets simples pour les traductions : ' '
- les points de suspension ont leur valeur habituelle : ils indiquent que le locuteur a lui-même laissé sa phrase inachevée.
- les points de suspension entre parenthèses (...) indiquent que nous avons supprimé un passage dans la phrase.
- deux tirets successifs -- indiquent que la proposition citée est extraite de son contexte.
- deux points répétés :: indiquent un changement de locuteur.

CHAPITRE UN : BREVE RETROSPECTIVE HISTORIQUE SUR L'EMIGRATION WALLONNE AU WISCONSIN.

Avant-propos.

Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, de nombreux wallons ont émigré en Amérique du Nord, plus particulièrement dans l'Etat du Wisconsin rattaché à l'Union en 1848.

Nous pensons qu'il n'est pas très utile de retracer un historique détaillé de cette émigration. Nous ne pourrions que plagier l'excellent travail effectué par Monsieur Antoine DE SMET.[1]

Aussi nous contenterons-nous d'en retracer les grandes lignes directrices.

1.1. Causes de l'émigration.

La cause essentielle est assurément la misère qui régnait au dix-neuvième siècle dans nos campagnes : misère des petits exploitants agricoles, des journaliers ; misère des petits artisans qui avaient à subir la poussée d'une industrialisation croissante et enfin, misère résultant d'une explosion démographique très marquée.

Deux autres causes, rares voire exceptionnelles, furent l'intolérance religieuse et diverses raisons politiques (par exemple, émigrer pour échapper à la conscription). Mais comme le souligne A. DE SMET : " Les considérations politiques et religieuses - comme ce fut le cas des Afgescheidenen néerlandais à partir de 1846 - furent tout à fait exceptionnelles chez nos émigrants." (2)

L'état d'esprit dans lequel se vivait cette émigration est illustré dans le texte que nous présentons en pages 17 et suivantes.

1.2. Facteurs favorisant cette émigration.

Les dirigeants du nouvel Etat du Wisconsin faisaient une propagande intensive pour la mise en valeur de leurs terres en friche.

---

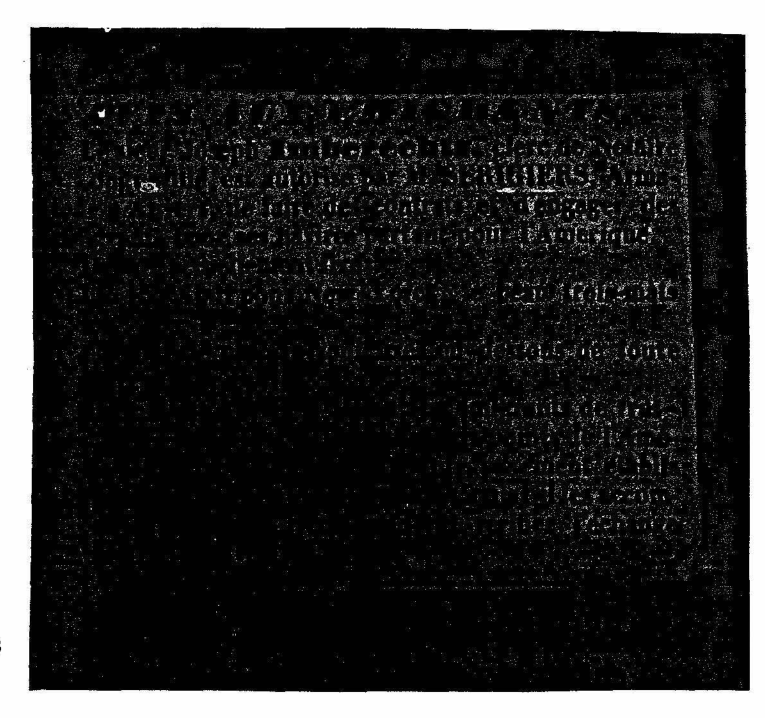
(1) On trouvera la liste complète des travaux en bibliographie.

(2) A. DE SMET, Agriculteurs belges aux Etats-Unis d'Amérique, in Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique, n° 6, tome I, Bruxelles, 1957-1958, p. 7 in fine.

Ils les offraient au prix dérisoire d'un dollar et vingt-cinq cents l'acre (environ quarante ares). Encore convient-il de préciser qu'il s'agissait du prix officiel : comme nous le verrons plus loin, les premiers émigrants purent acquérir des terres au prix de cinquante cents l'acre dans le nord-est du Wisconsin.

Ces offres furent propagées dans l'Europe entière et notamment à Anvers, où des armateurs s'adjoignirent, surtout à partir de 1855, les services d'agents recruteurs en Brabant wallon et dans les cantons namurois de Gembloux et d'Eghezée. Reportons- nous à A. DE SMET, <u>op. cit.</u> , p. 16 : " Le fameux armateur Adolphe Strauss avait un agent à Jodoigne et un autre à Jauche. La maison Serigiers d'Anvers avait des délégués à Longueville et à Jodoigne. D'autres agents travaillèrent pour Leroy et Steinmann, notamment à Jodoigne et à Chaumont-Gistoux. Même le bourgmestre de Grand-Leez, J.B. Mathot s'était fait agent des armateurs anversois Strecker, Klein et Stock. Dans les cantons d'Eghezée et de Gembloux, des agents payés par les courtiers d'Anvers vinrent lire publiquement, le dimanche à l'issue de la messe, des lettres - vraies ou fausses - écrites par des compatriotes établis aux Etats-Unis."

On trouvera dans l'encadré ci-dessous une photocopie d'une de ces propagandes. (Document tiré de M. COPAY, <u>Les Wallons en Amérique, des documents évoquent la grande émigration belge au Wisconsin</u>, in <u>Vers l'Avenir</u> du 8 mars 1963, p. 3.)



Ce document date, d'après l'auteur de l'article, des années 1850 à 1860.

On faisait miroiter aux candidats émigrants la possibilité de faire fortune rapidement et de s'assurer un avenir gratifiant dans une terre de liberté, pour eux et leurs enfants.

L'intérêt commercial de cette opération est multiple : la vente des terres en Belgique par les émigrants a fait chuter les prix de celles-ci. Elles pouvaient dès lors être rachetées par des

spéculateurs. D'autre part, les compagnies de transport réalisaient de gros bénéfices sur les voyages parfois organisés par des agents à la solde de compagnies foncières américaines. (1)

Cfr. A. DE SMET, op. cit. , p. 16-17 :

" Le nommé Jean-Joseph Streyckmans, de Walhain-Saint-Paul, quitta Anvers le 16 juin 1855 pour le Wisconsin.Quelques mois plus tard, il était de retour en Belgique pour recruter des émigrants pour le compte d'une société américaine propriétaire de terres dans la région de Green Bay. Cette société lui avait payé son voyage et promis sans doute une rétribution. En Belgique, il parvint à recruter quelque 250 émigrants dans la région de Walhain-Saint-Paul. Il leur fit prendre passage chez Adolphe Strauss, ce qui lui valut comme récompense son voyage de retour en Amérique payé pour lui et sa famille et une prime de cinq francs par émigrant."

Grâce à la présence outre-Atlantique du Père Daems (2), les émigrants purent au moins échapper aux spéculations des sociétés foncières américaines. C'est ainsi qu'ils purent acquérir des terres gouvernementales à la moitié du prix dicté par les spéculateurs.

1.3. L'émigration.

En 1853, un petit groupe de familles et célibataires, la plupart originaires de Grez-Doiceau, émigra. Ces gens obtinrent des terres qu'ils durent défricher sans avoir aucun rudiment de ce genre d'exercice, et qu'ils acquirent pour cinquante cents l'acre (cfr. supra). Outre les difficultés du défrichement, ils connurent les rudesses du climat (chaleur et humidité en été, froid polaire en hiver), l'isolement dans une contrée sauvage et infestée de moustiques, et par voie de conséquence, les maladies.

---

(1) Exemple de prix pratiqués : cfr. F. LEMPEREUR, Les Wallons d'Amérique du Nord, coll. Wallonie, art et histoire n° 31, Duculot, Gembloux, 1976, p. 20 : " En 1853, le prix de la traversée était de 35 dollars par personne au-dessus de 12 ans, nourriture non comprise puisque chaque famille était tenue d'emmener sa literie et des provisions pour 6 semaines. Cette somme représentait une fortune pour nos agriculteurs brabançons, obligés dès lors de vendre tous leurs biens et de n'emporter que quelques coffres d'outils élémentaires, de vêtements et de vivres."

(2) Précisons que le Père Daems conduisit les premiers émigrants .

dans la région que leurs descendants occupent toujours actuellement. " De nos jours encore, on le considère comme le fondateur du Belgian Settlement au nord-est de Green Bay."
(A. DE SMET, op. cit. , p.14 in fine)

En 1854, d'autres Gréziens et des habitants des communes avoisinantes s'en allèrent à leur tour.

En 1855, l'émigration s'amplifia massivement parce qu'elle fut organisée de façon commerciale. (Cfr. supra)

Entre 1853 et 1857, on peut évaluer à 7500 (1) le nombre des habitants d'une région délimitée par Wavre, Gembloux, Jodoigne et Nivelles qui s'installèrent au Wisconsin. (Cfr. carte I. La liste exhaustive des localités est proposée en annexe à la fin de ce chapitre.) Plus précisément, nos compatriotes occupèrent - et leurs descendants l'occupent toujours - la rive orientale de la "Green Bay" sur une bande d'une largeur de soixante kilomètres environ, et d'une profondeur d'une quinzaine de kilomètres, située entre les villes de Green Bay et de Sturgeon Bay, c'est-à-dire les actuels "Counties" (comtés, unités administratives) de Brown, Door et Kewaunee. (Cfr. carte II)

---

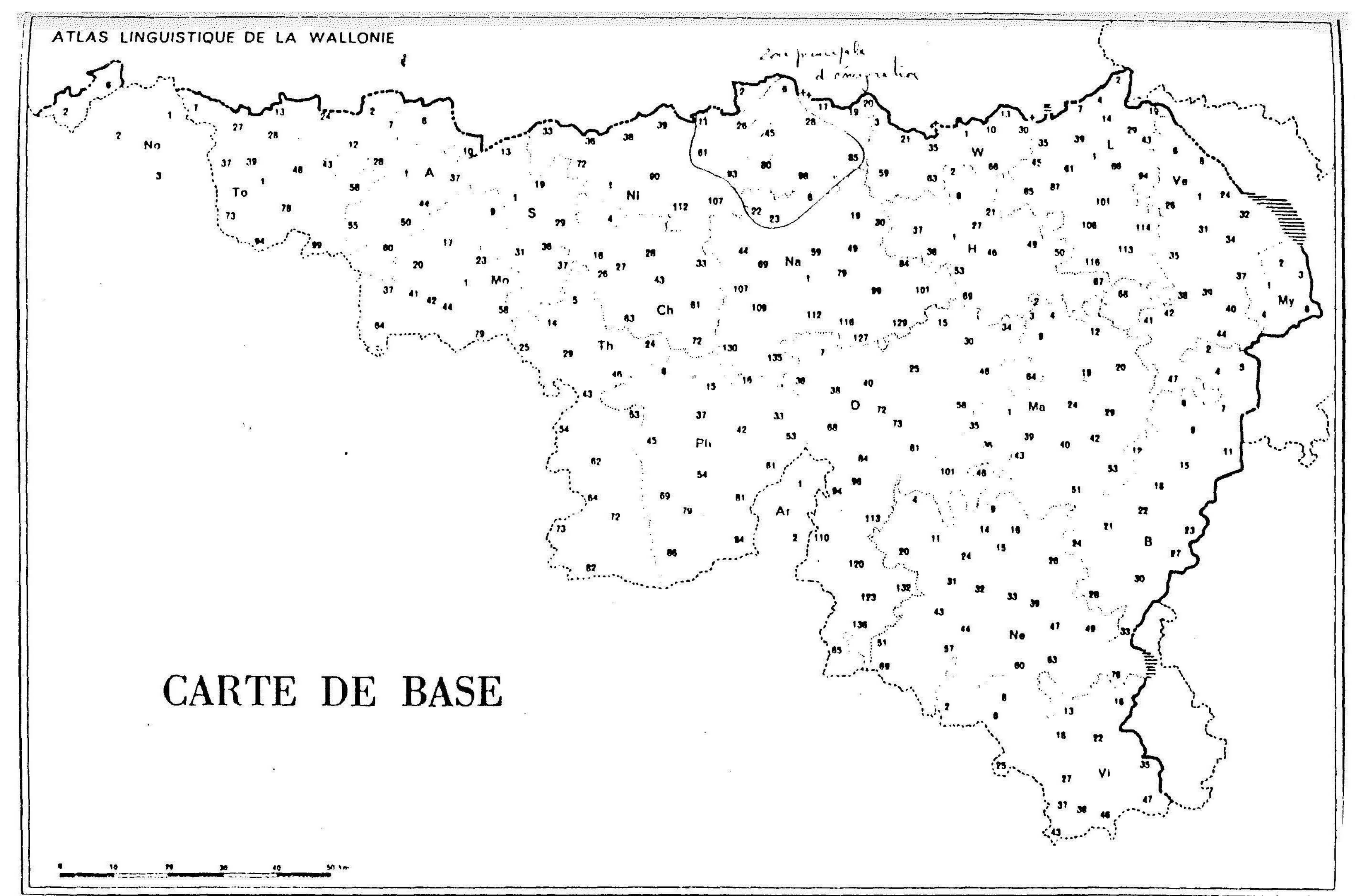
(1) Les chiffres diffèrent selon les auteurs :

- F. LEMPEREUR, op. cit. , p.12, citant l'Université du Wisconsin à Green Bay, rapporte qu'en 1860 les Wallons installés au Wisconsin étaient au nombre de 4647 ; en 1870, 4804 ; et en 1880, 5267.

- A. DE SMET, op. cit. , p.17, les estime à 7500.

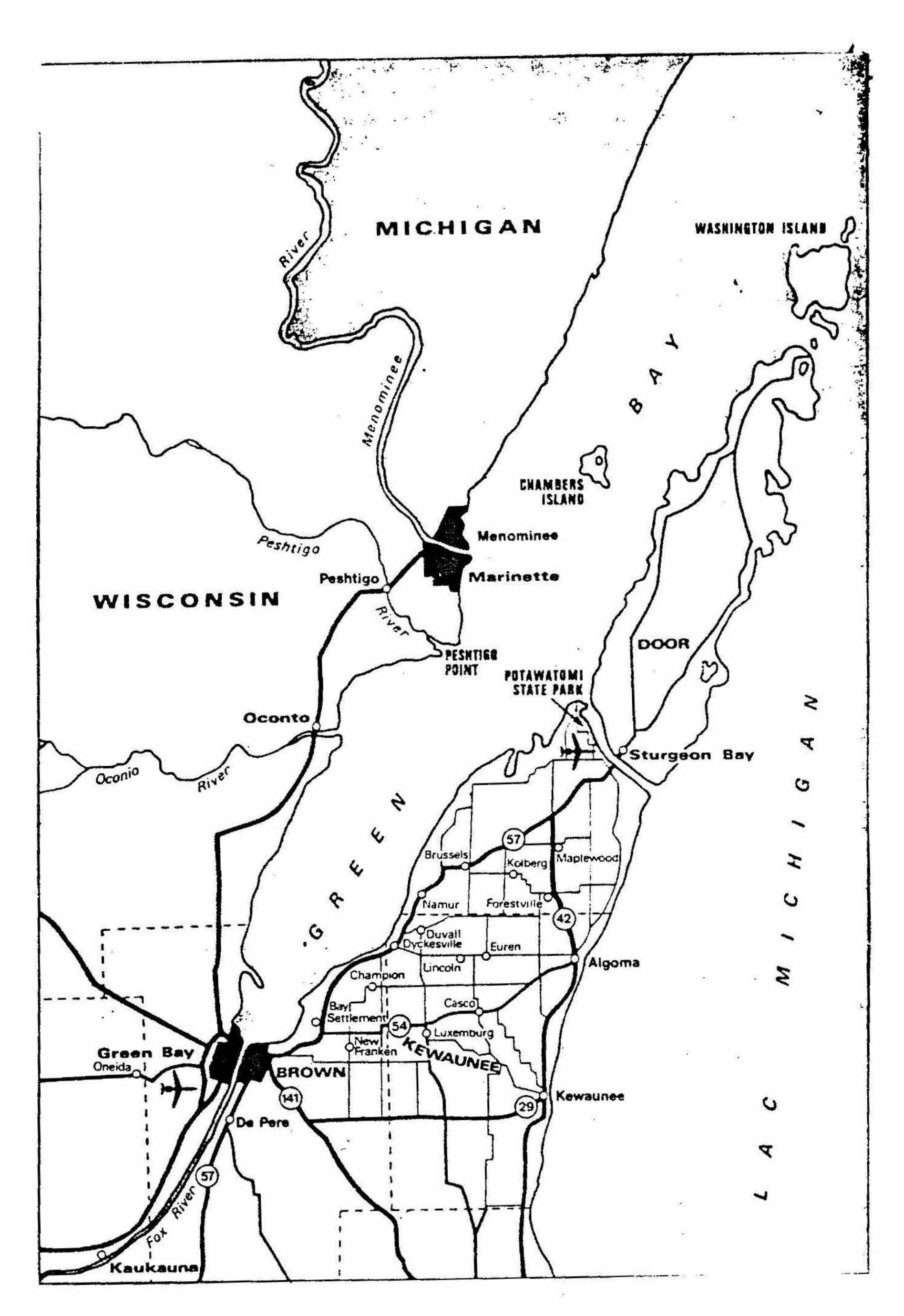
- M.S. TLACHAC, The History of the Belgian Settlements in Door, Kewaunee and Brown Counties, Belgian-American Club, Brussels Wis. 54201, 1976, p.7, les estime à 15000 :
" By leaving their homeland they became the predecessors of more than 15,000 Belgians who came the followings 10 years."

(N.B. La dénomination " Belgians " ne désigne que les Wallons, les Flamands étant appelés " Flemish ".)


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA WALLONIE
CARTE DE BASE
No
To
A
S
Ni
Na
W
L
Ve
My
H
Mo
Ch
Th
D
Ma
Ph
Ar
B
Ne
Vi

CARTE I

CARTE II



Ex : F. LEMPEREUR, Les Wallons d'Amérique du Nord, coll. Wallonie, art et histoire n° 31, Duculot, Gembloux, 1976, p. 32.

L'année 1857 marque la fin de l'émigration massive. En effet, d'une part, de mauvaises nouvelles, en provenance du "Noû Payis", se répandirent dans nos régions.(1) D'autre part, en écho au rapport défavorable rédigé par le consul Poncelet au sujet des conditions d'installation (2), le gouvernement belge fit placarder et publier une série de mises en garde. Ainsi à Verviers, on put lire l'avis suivant (3) :

" Les voyageurs ayant l'intention d'émigrer vers les pays transatlantiques ne peuvent trop se défier des contrats ou des engagements qu'on les solliciterait de souscrire, en vue de payer d'avance en Europe leur transport et celui de leur famille dans l'intérieur du pays d'immigration, depuis le point de débarquement jusqu'au lieu de destination vers lequel ils comptent se diriger. "

Faut-il préciser qu'une telle émigration commençait à poser quelques problèmes au gouvernement belge de l'époque ?

---

(1) Cfr. A. DE SMET, op. cit. , p.19

(2) Cfr. A. DE SMET, op. cit. , p.17 :

" Tout le terrain est forêt vierge, sans prairies, le sol est couvert d'énormes chênes et de sapins plus énormes encore, et tellement rapprochés en plusieurs endroits, que les racines s'entrelacent et qu'il est impossible de poser le pied sur la terre nue. "

(3) M. COPAY, L'Emigration belge au Wisconsin, une mise en garde de 1857, in Vers l'Avenir du 7/9/1981, p. 3.
L'article tout entier est consacré aux mises en garde officielles ; l'auteur cite partiellement sa source : Monsieur René DEJOLLIER, sans autres références.

Nous nous contenterons de citer les principales difficultés venues accabler ces courageux pionniers : le choléra, importé d'Europe, qui provoqua 80 décès vers la fin de 1854 (1) , et le grand feu de Peshtigo (cfr. carte II) qui fit plus de 200 victimes. (2) Le lecteur désireux de plus de détails se reportera avantageusement aux passages des ouvrages mentionnés dans les notes ci-dessous.

Le souvenir de cet exode, encore vivace jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, s'estompa dans nos contrées après la Première Guerre Mondiale. C'est vraisemblablement cette guerre qui a consacré la séparation entre les familles de Wallonie et d'Amérique. (3)

Mais la réaction fut tout autre outre Atlantique, où les émigrés avaient à coeur de perpétuer le souvenir et les coutumes du " Vî Payis ". Par exemple, depuis 1858, ces émigrants organisent une kermesse à Rosière (Wis.). Cfr. Jerry VAN RYZIN, Many Old Belgian Traditions Prevail in Fourth Generation, in Green Bay Press-Gazette du 04/10/1957, p. 8.

---

(1) A. DE SMET, op. cit. , p.16

(2) A. DE SMET, op. cit. , pp. 22-23
F. LEMPEREUR, op. cit. , pp. 28-29

(3) M. COPAY, Les Wallons en Amérique, des documents évoquent la grande émigration belge au Wisconsin, in Vers l'Avenir du 8 mars 1963, p.3

" The first Kermis in the new land of America was held in August 1858, within five years after the first 10 Belgian families had sold their small farms in the province of Brabant in central Belgium and set sail for the New World. (...) Next year, Rosière will celebrate the 100th anniversary Kermis.
(...) The Kermis may have changed somewhat but the family feasting is the same with, of course, Belgian pies. This substantial delicacy is a filling of prunes, raisins, rice and stewed apples in a crust of raised sweet dough. Just the right touch of spices is added and the pie is topped off with a covering of cottage cheese and cinnamon.
Another favorite food at Kermis time is Belgian Tripe, sausage casings filled with strained cabbage, ground pork and seasoning and then boiled.
(...) On occasion, the old walloon is heard around the family table or in a tavern when a spirited game of couion, an old Belgian card game, is in progress. "

<u>Traduction</u> (1) : " La première kermesse dans le nouveau pays d'Amérique s'est déroulée en août 1858, moins de cinq ans après que les dix premières familles belges eurent vendu leurs petites fermes dans la province de Brabant dans le centre de la Belgique, et qu'ils eurent fait route vers le Nouveau Monde.
(...) L'année prochaine, Rosière célébrera le centième anniversaire de la kermesse.
(...) La kermesse a pu changer quelque peu, mais la fête familiale est la même avec, bien sûr, les tartes belges. Cette friandise substantielle est une garniture de prunes, raisins secs, riz et marmelade de pommes, posée sur un fond de pâte levée sucrée. La bonne dose d'épices est ajoutée et la tarte est recouverte complètement de fromage blanc et de cannelle.
(...) A l'occasion, le vieux wallon est entendu autour de la table familiale ou dans une taverne quand un jeu de couyon animé, un vieux jeu de cartes belge, est en cours. "

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale que ces émigrants et leurs descendants se rappelèrent à notre bon souvenir :

" Les Namurois se souviennent encore de leur stupéfaction amusée, lorsque, peu après la libération de 1944, ils firent la connaissance d'un authentique sergent de l'armée américaine qui s'exprimait en un wallon impeccable.
Milo Coppensmith - ainsi s'appelait ce sympathique G.I. - demeura quelque temps dans notre pays et y devint, sous le pseudonyme d'Emile le Wallon, une vedette du catch. " (2)

---

(1) La traduction est due à l'auteur de ce mémoire.

(2) M. COPAY, <u>Au cours d'un voyage en Amérique, un namurois fait connaissance avec les " Belges " du Wisconsin</u>, in <u>Vers l'Avenir</u> du 11 décembre 1956, p.3

Plus tard, les contacts se développèrent :

" En 1952, un enregistrement réalisé à Brussels (USA), par quelques descendants d'émigrants belges, fut diffusé par Radio-Namur. " (1)

Peu à peu, les liens interrompus se recréèrent. Une association fut créée à Namur, Wisconsin : le Peninsula Belgian American Club. De même, peu après (1972), l'association Wallonie-Wisconsin se créa à Namur, Belgique. Cette dernière organise tous les deux ans, un voyage collectif outre Atlantique où ses membres retrouvent toujours avec le même plaisir non dissimulé leurs "cousins". Elle publie également un périodique trimestriel : Gazète di Wallonie-Wisconsin, le seul périodique trimestriel trilingue. (Comprenez wallon, français et anglais.)

A l'issue de ce trop bref historique, nous voudrions exprimer toute notre gratitude à Monsieur Marcel COPAY, l'auteur des articles de Vers l'Avenir cités ci-dessus, qui nous a très obligeamment prêté une abondante documentation.

1.4. La situation actuelle du dialecte parlé au Wisconsin.

" While Belgians from both the Flemish and Walloon provinces have settled here, the Walloons have remained a more homogeneous, readily identifiable ethnic group with fourth and fifth generations able to speak the dialect. " (2)

Traduction (3) : " Tandis que les Belges des deux régions flamande et wallonne se sont établis ici, les Wallons sont restés un groupe ethnique très homogène, visiblement identifiable, avec une quatrième et une cinquième génération capable de parler le dialecte. "

Comme le souligne F. LEMPEREUR (4), il est impossible de chiffrer exactement l'importance de la "colonie wallonne" actuelle au

---

(1) M. COPAY, De passage à Namur deux américains, descendants d'un émigrant de Meux, apportent les amitiés des Wallons du Wisconsin, in Vers l'Avenir du 30/01/1963, p. 3.

(2) D.L. HEINRICH et L.C. MAC AULEY, Belgian-American Research Materials, A Selected Bibliography, U.W.G.B., Library-Special Collections, Green Bay, Novembre 1976, p. i.

(3) Traduction due à l'auteur de ce mémoire.

(4) F. LEMPEREUR, op. cit. , p.33 : " Les "Wallons du Wisconsin" sont-ils 15.000, 20.000 ou 22.000 ? La question

./..

reste sans réponse car comment définir un "Wallon" ? Descendant d'émigrés, oui...mais sans alliance "étrangère" au cours des 4 ou 5 générations nées au Wisconsin ? Joueur de "couyon" ? Mangeur de "tripe" ou de "taute au stofè" ? Conteur de "fauves" en wallon ? Le critère dialectal paraît assurément le plus convaincant mais aucun "recensement linguistique" n'a jamais troublé la paix des "mougneûs d' djote" de la péninsule..."

Wisconsin. En 1957, J. VAN RYZIN (article cité en page 12) l'évalue à plus de trente mille personnes.

Le problème pour nous a été de définir un "Wallon d'Amérique". Peut-on considérer comme "Wallon" un descendant d'un de ces émigrés du siècle dernier et qui ne pratique plus le dialecte ? Le seul critère satisfaisant dans le cadre de ce mémoire est le critère linguistique. Sera donc considéré comme "Wallon d'Amérique" l'individu qui pratique couramment la langue wallonne : c'est-à-dire l'individu capable de parler et de comprendre le wallon.

D'autre part, il appert que le dialecte se meurt peu à peu :

" On p'leûve ènn'aler n'impôrte èwou, tot l'monde causeûve walon. Asteûre i...i y a brâmint dès-èfants asteûre, i n' sareut pus causer hin, asteûre qu'on cause l'anglès. A mwins qu'on-aye amon li Djo Dèstréye, autrumint dé m' papa. Papa, li i cause, ça c'èst walon tout l' timps, tout l' timps. Quand i m' tèlèfone, i n' cause jamés l'anglès." (1)

Nous avons pu constater que les gens âgés d'une cinquantaine d'années (et plus) sont généralement capables de converser en wallon entre eux. Un seul de nos informateurs échappe à cette règle. Il s'agit de Monsieur Kletus BELLIN, âgé de trente-sept ans.

Les plus jeunes ne pratiquent plus le dialecte. Au mieux certains en ont-ils une connaissance passive : " Come leû papa, li gamin di m' frére, èt bén il a l' min.me adje, 'l a bén deûs ans pus djon.ne qui Flupe là (32 ans). I nèl cause nén, ' comprint tot mès i nèl cause nén, mès i comprint tot." (2)

Nous pouvons donc craindre le pire en ce qui concerne l'avenir.

---

(1) H. CHAUDOIR, Bande magnétique 1, face I

(2) H. CHAUDOIR, ibid. ,

Quelles en sont les raisons ? Désaffection de la part des jeunes envers le wallon ? Nous ne le croyons pas :

"... mès lès djon.nes siya, ... èles-î voûrénent bén causer mès èles ni vol'nut nén aprinde. Et quand vos v'loz fé aprinde, èles sont mwéjes adon... Et asteûre véci à li scole... i vont aprinde li francès, ça fét ça irè co todi..." (1)

Nous avons surtout constaté un manque de motivation chez les jeunes. Ils préfèrent apprendre le français, langue internationale et gage de promotion sociale.

De plus, les jeunes ont été victimes des circonstances : changement du cadre de vie, suppression des écoles rurales où la plupart des "Wallons" se retrouvaient et avaient l'occasion de cultiver leur langue (en cachette, bien sûr), la place envahissante de la télévision, l'exode vers les grandes villes toute proches (Green Bay, Milwaukee, Minneapolis et Detroit principalement) où se trouvent les emplois (industries et services).

Sans vouloir sombrer dans le pessimisme, mais tout en voulant rester réaliste, il faut admettre que dans une trentaine d'années, le wallon ne sera plus parlé (sauf peut-être quelques cas isolés) au Wisconsin.

Mais ceux d'entre nous qui ont eu l'occasion de faire le voyage au "Noû Payis" ont la certitude que les contacts ne cesseront pas, dussent-ils se nouer en anglais ou en français.

1.5. Illustration de l'état d'esprit dans lequel se vivait l'émigration au siècle passé.

Nous avons choisi de présenter une chanson due à la plume de Joseph dit Mimi SUARS. Elle laisse apparaître, surtout à partir de la troisième strophe, les raisons qui poussèrent certains de nos compatriotes à s'expatrier vers l'Amérique du Nord.

Cette chanson a été publiée pour la première fois en 1925 dans le Guetteur Wallon. (2)

---

(1) K. BELLIN, Bande magnétique II, face I

(2) Le Guetteur Wallon, 2° année, n° 3, 25 avril 1925, pp.59-60

Nous l'avons découverte dans le numéro 8 des <u>Cahiers Wallons</u> de septembre 1970. (1)

Comme la leçon du <u>Guetteur Wallon</u> n'est pas rédigée en orthographe Feller, et comme la leçon des <u>Cahiers Wallons</u> est altérée, nous proposons la leçon du <u>Guetteur Wallon</u> que nous avons corrigée selon les règles de l'orthographe Feller. En outre, nous avons ajouté quelques signes typographiques là où cela s'était avéré nécessaire pour une compréhension plus aisée.

---

(1) R. PINON, <u>Etude sur l'émigration wallonne aux Etats-Unis et au Canada</u>, in <u>Les Cahiers Wallons</u>, n° 8, septembre 1970, pp. 155 à 158.

<u>Li Bouquèt à m' Pârin, ou l' Dèpart po l'Amèrique</u>.

I

C'è-st-audjourdu, pârin, qu'on vos fièstîye ;
Dispeûs m' djon.nèsse, dji n' l'a jamés rovî.
Ç'a todi stî li pus bia djoû di m' vîye ;
Ostant qui m' pére dji vos vèyè voltî.
Volà m' bouquèt : pirdoz-le, pârin Minique,
È somadjant, ayîr dji vos l' coudè.
Câr c'èst l' dêrin, c'èst po vos dîre adiè : (bis)
Dimwin dji paute po l'Amèrique. (bis)

II

Li Pârin.

- Mi bon fiyou, dj'a pwin.ne à vos comprinde :
Qwè, c'èst tot d' bon, vos v'loz quiter l' payis ?
Pinsez, vêlà, viker dissus vos rintes ?
On n' l'a nule paut sins l'awè bin gangni.
Choûtez m' consèy, dimorez en Bèljique ;
One pire qui rôle ni ramasse pont d' mozè.
- Tant pîre, pârin, mès dj' vin do fé m' paquèt ; (bis)
Dimwin dji paute po l'Amèrique. (bis)

III

Do pére Mango dispeûs qu'on-a r'çu l' lète,
(Et su ç'ti-là on pout bin s'i fiyî),
Tot nosse viladje à s'èbarquer s'aprète :
I n' dimeûrrè qui l' mayeûr èt l' cinsî.
Ça n' pout manquer dèl maniére qu'i s'èsplique :
Nos vik'rans là tortos come dès p'tits rwès.
Oyi, pârin, dji va risquer l' paquèt ; (bis)
Dimwin dji paute po l'Amèrique. (bis)

IV

Dj'avè todi viké dins l'èspérance
Qu'après l' disète nos-aurin.nes li bon timps ;
Mès ç't-anéye-ci, au mitan d' l'abondance,
Dji wase bin l' dire, pârin, n's-avans yeû fwin.
Rin n'èst pus vré, dimandez à Jèlique
Si dins l'ivièr tos lès djoûs èle sopèt.
Non, non, pârin, dji va risquer l' paquèt ; (bis)
Dimwin dji paute po l'Amèrique. (bis)

V

Crwêriz, pârin, qu'en travayant m' djournéye,
Qwèqu'à l'ovradje dj'a todi stî vouyant,
C'èst tot-au pus si dj' ramasse po l' mon.néye :
Comint noûri mi feume èt mès-èfants ?
Dj'a-t-one maujone, mès on n' mougne nin dès briques ;
Si nos d'morans, c'èst l' mon.nî què l'aurè.
Non, c'èst fini, dji va risquer l' paquèt ; (bis)
Dimwin dji paute po l'Amèrique. (bis)

VI

- Comint sins r'grèt pout-on quiter s' viladje,
Abandoner sès-amis, sès parints,
Po-z-ènn'aler dins on payis sauvadje
Avou dès djins qu'on n' sét d'èwou ça d'vint ?
Et si c'èst vré come l'istwère nos l'èsplique,
Is vos croqu'nut on-ome come on polèt.
- Vouye come i vout, dji va risquer l' paquèt ; (bis)
Dimwin dji paute po l'Amèrique. (bis)

VII

Po ramasser di qwè fé nosse vwèyadje,
Dj'a fét l' passéye dimègne au pus-ofrant :
Dj'a vindu tos lès bidons do mwin.nadje ;
Mès ci qu'a stî por mi l' pus anoyant,
C'èst do lachi Cocote, mi p'tite bourique :
Come onk di mès-èfants djè l' riwètè.
Gn'a qu' lèye èt vos, pârin, qui dj' rigrètrè, (bis)
Quand nos sèrans dins l'Amèrique. (bis)

1.5.1. Notice biographique sur l'auteur. (1)

Joseph dit Mimi SUARS est né à Namur le 6 décembre 1804. Il y est décédé le 9 juin 1885. Il était cordonnier. Il apprit son métier à Paris.

Il fut l'un des fondateurs de la Société Moncrabeau.

Chansonnier, il composa 28 chansons qui ne furent jamais éditées en recueil, mais qui furent diffusées simplement par l'exécution et la recopie sur des feuillets volants.

1.5.2. Exemples d'altérations dans l'édition des Cahiers Wallons.

- Des fautes d'orthographe, dont la principale est la présence d'un s final à la première personne du singulier : vèyès (I, 4), coudès (I, 6), vins (II, 7), riwètès (VII, 6).
- En I, 6 : il manque ayîr.
- En I, 7 : câr c'èst daîrin au lieu de câr c'èst l' dêrin.
- En III, 2 : on pout bin s' fiyî au lieu de s'i fiyî.
- En VI, 1 : l' viladje au lieu de s' viladje.
- A la strophe VI, les vers 7 et 8 sont inversés.
- En VII, 8 : Dimwin dji paute po l'Amèrique au lieu de Quand nos sèrans dins l'Amèrique.

1.5.3. Analyse.

Cette chanson est composée de sept huitains dont les deux derniers vers - répétés - font office de refrain.

Les vers forment des rimes suffisantes sur le schéma ababcddc, a et c étant féminines, b et d étant masculines. (2)

---

(1) Notice rédigée à partir de : P. COPPE et L. PIRSOUL, Dictionnaire Bio-bibliographique des littérateurs d'expression wallonne, 1622 à 1950, Imprimerie J. Duculot, Gembloux, s.d., p. 371.

A. VIERSET, Les Poètes namurois, Imprimerie commerciale et industrielle, Namur, 1888, p. 30.

id. , nouvelle édition augmentée, 1932, pp. 30 sqq.

(2) Les vers 6 et 7 de la strophe VII ne font qu'assoner.

Tous les vers sont décasyllabiques, sauf le huitième - et dernier - vers de chaque strophe qui est octosyllabique.

La césure s'opère partout après le quatrième pied, sauf au sixième vers de la septième strophe où elle s'opère après le sixième pied.

La première strophe évoque, sur un ton lyrique et solennel, l'amour profondément déférent porté par un filleul à son parrain. La raison de cette solennité emue n'apparaît qu'au septième vers : c'est la dernière rencontre que l'on fête. En effet, le filleul s'apprête à partir pour l'Amérique. Ce départ implique un déchirement affectif que l'on ressent dans toute la strophe. Cette déchirure est fondée sur l'opposition entre une longue tradition de respect dû à l'aïeul et un avenir qui se déroulera loin de toute attache traditionnelle.

Cette opposition entre un ici - bien connu jusque dans ses misères les plus profondes - et un ailleurs - inconnu, et de ce fait porteur de nombreuses illusions et légendes - forme la trame de toute la chanson.

La deuxième strophe constitue la réponse du parrain à cette décision surprenante de départ. Réponse d'abord faite d'étonnement (II,2), ensuite reprenant des arguments issus du bon sens populaire et traditionnel chez les paysans : il faut partout travailler dur pour vivre (II,4) ; dicton qui est l'expression de toute une longue expérience collective (II,6).

Ces arguments - un peu faibles - n'arrivent évidemment pas à ébranler la décision du filleul.

On remarque que le ton s'est fait moins lyrique et moins emphatique, quoique un certain ton didactique ait fait une apparition momentanée (II,5).

Les strophes III, IV et V exposent les raisons de ce départ. Elles éclairent de façon particulièrement concrète le mécanisme de l'émigration telle qu'elle a été vécue dans nos campagnes : la misère et l'exploitation, alliées à une lettre peignant de façon idyllique les conditions de vie en Amérique, poussèrent les paysans à s'expatrier.

La lettre - écrite par une personne de confiance - promet une

vie aisée. (Cfr. III,6) Grâce au recul permis par le temps nous savons bien que ces lettres trompeuses n'étaient écrites - souvent contre rétribution - que dans le but d'appâter les candidats indécis.

La misère est peinte sous sa forme la plus aiguë : la faim qui subsiste malgré un travail acharné (V,1 et 2). Même en période d'abondance, le filleul n'a pu subvenir aux besoins de sa famille (IV,3 et 4).

L'exploitation s'exprime ici sous la forme de l'endettement à l'égard du meunier (V,6). On remarque également une pointe à l'encontre des personnes nanties, en l'occurrence le bourgmestre, le fermier et le meunier, qui seuls pourront rester au pays (III,4).

Toute cette détresse est exprimée par des mots très simples, dépouillés de toute emphase et toujours en prise sur le concret et le quotidien.

A ces arguments de type matériel, le parrain ne peut qu'opposer des arguments de type sentimental (devoir quitter ses relations, ses racines : cfr. VI,1 et 2) et agiter le spectre d'une situation plus pénible encore dans le pays d'adoption (VI,3 à 6).

Arguments vains car le filleul a déjà fait le nécessaire pour émigrer : il a vendu ses biens (VII,2 et 3) et même sa mule qu'il aime énormément (VII,5 et 6).

L'avant-dernier vers peut toucher par sa naïveté. Mais à notre avis il n'est pas exempt d'une intention satirique. N'oublions pas que l'auteur a été l'un des fondateurs de la Société Moncrabeau, connue pour la verve satirique qui anime ses membres. D'autre part, bien qu'il ne soit pas un lettré, l'auteur a su structurer de manière habile sa chanson. En effet, elle laisse transparaître une construction élaborée en ce qui concerne les avant-derniers vers de chaque strophe. Ces derniers résument la dialectique de la pensée du filleul. Autour d'un moment fort constitué par les trois strophes centrales (affirmation toujours croissante de sa décision : <u>oyi</u> en III,7 ; <u>non, non</u> en IV,7 et <u>non, c'èst fini</u> en V,7) nous trouvons deux formules quelque peu fatalistes (<u>tant pîre</u> en II,7 et <u>vouye come i vout</u> en VI,7).

En I,7, le ton était solennel. Nous trouvons exactement le ton contraire en VII,7. Le vers 7 de la strophe VII constitue une fin de non-recevoir polissonne aux objections du parrain, et à coup sûr un moyen efficace de clore une discussion sans issue.

Au terme de ces sept strophes, nous sommes revenus à la situation initiale. Mais à présent le processus de discussion ne peut plus se dérouler : la décision de partir est irrévocable.

Cette chanson nous a séduit par son ton enjoué. En outre, elle nous a permis d'illustrer, en dehors des documents officiels, les dures réalités qui ont poussé certaines personnes à émigrer.

ANNEXE I

Liste des localités de Belgique d'où sont partis les émigrés établis au Wisconsin au 19° siècle.

Aische-en-Refail / Archennes / Autre-Eglise

Beauvechain / Bierbeek / Biez / Boneffe / Bonlez /Bossut-Gottechain
Bovesse

Chastre / Chaumont-Gistoux / Corroy-le-Château / Corroy-le-Grand

Daussoulx / Dion-le-Mont / Dion-le-Val / Dongelberg

Eghezée / Emines / Ernage

Grand-Leez / Geest-Gérompont / Gembloux / Glimes /Grez-Doiceau

Hamme-Mille / Hanret / Huppaye

Incourt

Jandrain / Jauche / Jauchelette / Jodoigne

Lathuy / L'Ecluse / Liernu / Longueville / Lonzée

Malèves / Marilles / Mehaigne / Melin / Meux / Mont-St-André

Namur / Neerijse / Nethen / Nil-St-Vincent / Nodebais /Noduwez
Noville-sur-Mehaigne

Opheylissem / Orbais / Orp-le-Grand / Ottembourg / Ottignies

Perwez / Piétrain / Piétrebais

Rhisnes / Rhode-Saint-Genèse / Rosière / Roux-Miroir

Sauvenière / Saint-Denis / Saint-Géry / Saint-Marc / Saint-Martin
Saint-Sauveur

Temploux / Thorembais-les-Béguines / Thorembais-St-Trond /
Tourinnes-la-Grosse / Tourinnes-Saint-Lambert

Vaalbeek / Villers-lez-Heest

Walhain-Saint-Paul / Warisoulx / Weert-Saint-Georges

Zétrud-Lumay

Ex : F. LEMPEREUR, Les Wallons d'Amérique du Nord,
coll. Wallonie, art et histoire n° 31,
Duculot, Gembloux, 1976, p. 60.

CHAPITRE DEUX : ASPECTS PHONETIQUES.

Avant-propos.

Nous nous permettons d'insister, surtout à propos de ce chapitre, sur le fait que nous n'avons pas pu bénéficier d'un appareillage technique très sophistiqué (cfr. p. 2). C'est pourquoi nous avons dû limiter nos ambitions en ce qui concerne l'étude de la phonétique du parler wallon du Wisconsin.

Néanmoins, les faits observés et présentés ci-après sont dignes de foi et vérifiables.

2.1. Comparaison avec le tome 1 de l'A.L.W. (1)

Ce tome examine la prononciation de 100 mots (substantifs, adverbes, adjectifs, verbes et articles) dans toute la Belgique romane.

Nous avons relevé les mots qui apparaissaient à la fois dans notre corpus (2) et dans l'A.L.W., 1. Ils sont au nombre de 38. Il s'agit des mots (3) :

1. AIGUILLE, awîye [awi:j(ə)] (B.M. II, 2, 1600, 26')
2. ANNEE, anéye [anej(ə)] (B.M. I, 2, 670, 11', p. 8)
3. BIEN, bén [bẽ] (B.M. I, 1, 360, 6', p. 2)
8. CERISE, cèréje [sɛreʒ(ə)] (B.M. I, 2, 400, 6'30", p. 7)
11. CHAPEAU, tchapia [tʃ apja] (D. A.7)
15. CHAUSSE, tchôsse [tʃ o:s(ə)] (D. A.5)
18. CHIEN, tchén [tʃ ẽ] (B.M. I, 1, 150, 2'30", p. 1)

---

(1) Atlas Linguistique de Wallonie, tome 1, Introduction. Aspects phonétiques., Vaillant-Carmanne, Liège, 1953.

(2) Signalons que le corpus est constitué des deux bandes magnétiques (B.M.) évoquées page 3 et du disque du CACEF (D) : cfr. chapitre 4, p. 46.

(3) Le chiffre devant le mot renvoie au numéro de la notice dans l'A.L.W., 1. Les références au corpus sont placées entre parenthèses (cfr. p. 2). Là où le cas se présente, nous renvoyons aux pages de la transcription de l'annexe III en fin de ce mémoire.

19. CINQ, cénq [sɛ̃k] (B.M. I, 2, 1348, 22'30", p. 15)
27. DENT, dint [dɛ̃] (B.M. I, 2, 250, 4'10", p. 9)
28. DESCENDRE, diskinde [diskɛ̃d(ə)] (B.M. I, 2, 320, 5'20", p.10)
*dischinde [disʃɛ̃d(ə)] (forme reconstituée à partir de dischindant : D. A.4. d.)
29. DIMANCHE, dimègne [dimɛɲ(ə)] (D. A.2)
30. EAU, éwe [ew(ə)] (B.M. I, 1, 290, 4'50", p. 2)
34. ENSEMBLE, èchone [ɛʃɔn(ə)] (B.M. I, 1, 690, 11'30", p. 4)
37. ETE, èsté [ɛste] (B.M. I, 2, 640, 10'40", p. 11)
38. ETOILE, stwèle [stwɛl(ə)] (D. B.7)
39. FAIM, fwin [fwɛ̃] (B.M. II, 1, 510, 8'30")
40. FER, fiêr [fjɛ:r] (B.M. II, 2, 765, 12'45")
44. FRERE, frére [frer(ə)] (B.M. I, 1, 600, 10', p. 4)
45. FROID, frwèd [frwɛ] (D. A.5)
47. GLACE, glace [glas] (B.M. I, 1, 680, 11'20", p. 4)
50. HAIE, aye [ɑj(ə)] (D. A.8 c.)
52. JAMBE, djambe [dʒɑ̃b(ə)] (D. A.3 et A.5)
54. LE, li [li] (B.M. I, passim)
55. LIT, lét [le] (D. A.3 , A.4 a et A.6 h.)
56. MAISON, maujone [mo:ʒɔn(ə)] (B.M. I, 2, 1260, 21', p. 15)
62. MORT, mwârt [mwɑ:r] (B.M. I, 2, 260, 4'20", p. 9)
63. MORTE, mwate [mwɑt] (D. A.6 h.)
69. PEINE, pwin.ne [pwɛ̃n] (B.M. I, 1, 1390, 22'30", p. 6)
71. PERDU, pièrdu [pjɛrdy] (D. A.1 c.)
73. PIED, pîd [pi:] (B.M. I, 2, 1330, 22'10", p. 15)
76. POISSON, pèchon [pɛʃɔ̃] (B.M. I, 2, 1230, 20'30", p. 14)
79. POUSSIERE, poûchêre [pu:ʃɛr(ə)] (D. A.1 c.)
81. QUEUE, kèwe [kɛw(ə)] (B.M. I, 1, 170, 2'50", p. 1)
90. SEMAINE, samin.ne [sɑmɛ̃n(ə)] (forme Ni) (B.M. I, 1,360,6',p.2)
samwin.ne [sɑmwɛ̃n(ə)] (forme Na) (B.M. I,2,1260, 21', p. 15)
91. SOIF, swè [swɛ] (D. A.1 c.)
95. TETE, tièsse [tjɛs] (B.M. I, 1, 290, 4'50", p. 2)
96. UN (devant cons.), on [ɔ̃] (B.M. I, passim)
98. VIE, viye [vij(ə)] (B.M. I, 1, 670, 10'10", p. 4)

Connaissant le lieu d'origine (en Belgique) des locuteurs (américains) de ces mots, il nous a été facile de comparer les formes américaines aux formes belges présentes dans l'A.L.W., 1.

Le résultat n'appelle pas beaucoup de commentaires : nous n'avons décelé aucune évolution phonétique dans ces mots. La prononciation des "Wallons américains" est identique à celle des "Wallons belges", mises à part les remarques formulées ci-après. (Cfr. point 2.2.)

Nous notons en outre qu'en général, un locuteur originaire du namurois garde la prononciation du dialecte namurois (des contaminations sont toutefois possibles, surtout au niveau morphologique : cfr. chap. IV), et qu'un locuteur originaire du Brabant wallon conserve la prononciation de son dialecte d'origine , ex : les mots 28 et 90.

2.2. Faits phonétiques particuliers au parler wallon du Wisconsin.

Si dans l'ensemble le parler wallon du Wisconsin n'a connu aucune évolution phonétique, certains faits particuliers sont à considérer avec attention.

2.2.1. La voyelle u bref [y̌] .

La voyelle u bref [y̌] dans certains mots est parfois remplacée par la voyelle i bref [ǐ] .

Ex : -- do sik -- [sǐk] (B.M. I, 2, 50, 50", p. 9)
-- au sid -- [sǐd̥] (B.M. I, 1, 1580, 26'30", p. 7)
-- audjourdi -- [odʒurdǐ] (D. B. 2)

Ce phénomène est fréquent, mais il n'est pas généralisé :

Ex : -- dè suk -- [sy̌k] (même locutrice, ibid.)
-- l'uch -- [ly̌ʃ] (B.M. I, 1, 440, 7'20", p. 3)

Les Cahiers Wallons (1) ont relevé d'autres cas : cârkill (cârcule) , Brissèl (Brussèle) et allish (à l'uch). Ils attribuent ce phénomène à une influence de l'anglais : ils prennent comme justification la graphie "buseness" qui se prononce

---

(1) Les Cahiers Wallons, n° 3, mars 1975, p. 52.

"biz'nèss" [biznɛs] .

Il est certain que la langue anglaise (ou américaine) ne connaît pas le son [y] , ce qui a pu influer sur la prononciation du [y] wallon.

Mais nous ne sommes guère convaincu par l'embryon d'explication des <u>Cahiers Wallons</u>. Selon nous le phénomène est beaucoup plus profond : il résulte d'une simplification du système phonologique de la langue wallonne du Wisconsin. Mais cette simplification n'est pas généralisée. Elle se manifeste toutefois de façon sensible et indubitable.

Dans le parler wallon de nos régions, on relève l'opposition des 4 phonèmes /ǐ/, /ī/, /y̌/ et /ȳ/. Cette opposition peut être visualisée comme suit : /ǐ/—/ī/

/ǐ/ —	/ī/
|	|
/y̌/ —	/ȳ/

Au Wisconsin on assiste à la réduction de ces oppositions. Cela peut être schématisé de la manière suivante :

/ǐ/

/ī/ ——— /ȳ/

Au Wisconsin, la situation est donc la suivante : les phonèmes /ǐ/ et /y̌/ ont perdu leur opposition pour se confondre dans le phonème /ǐ/.

Ceci peut être résumé dans le tableau suivant :

wallon de Belgique :	/ǐ/	/y̌/	/ī/	/ȳ/
wallon du Wisconsin:	/ǐ/		/ī/	/ȳ/

Il n'y a donc au Wisconsin que ces trois phonèmes qui s'opposent.

Pour étayer cette conclusion nous avons eu recours à un document inédit : une lettre en scripta wallonne du Wisconsin. (1)

---

(1) Nous avons pu obtenir une photocopie de cette lettre grâce à l'extrême amabilité de son destinataire, Monsieur V. DRESSE que nous tenons à remercier chaleureusement.

Le lecteur peut consulter cette lettre au chapitre VI (p.119) et obtenir plus de détails la concernant dans l'introduction de ce même chapitre.

Nous faisons remarquer dès à présent qu'elle nous est parvenue tardivement dans l'élaboration de ce mémoire. Il aurait été ./..

L'auteur de cette lettre utilise un même graphème pour transcrire ce qu'un wallon de Belgique considère comme deux phonèmes distincts. Il s'agit du graphème i utilisé pour transcrire les sons [ǐ] et [y̌] (qui ont tendance - nous l'avons montré - à se confondre).

Ex : ja yi : 'dj'a yu' ; par si : 'pâr ci' ; ossi : 'ossi'
o jur di : 'audjourdu', etc.

Le son i: quant à lui est transcrit par le graphème ē.

Ex : a yēr : 'ayîr' ; r net ē : 'r'nètî' ;
si vos (...) chay rē : 'si vos (...) chèrîz', etc.

Il y a donc dans cette graphie la preuve d'une mutation dans le système phonologique.

Faute de moyens, nous devons clore cette étude à peine ébauchée.

2.2.2. La nasalisation.

A l'audition du disque (1) et des bandes magnétiques (cfr. p. 24, rem. 2), nous percevons une différence de prononciation des voyelles nasales, et en particulier de la voyelle [ẽ] , entre la Belgique et le Wisconsin.

Ce n'est là qu'une tendance générale qui varie d'un locuteur à l'autre.

La différence que nous percevons a pour cause une différence de nature articulatoire de la nasalisation.

En Belgique, la nasalisation se manifeste par "la formation d'une cavité vélique qui aurait pour effet de neutraliser la résonance de la cavité orale postérieure et réduire l'intensité du premier formant." Cela donne une très forte impression de nasalité.

Au Wisconsin, la nasalisation se manifeste au point de vue articulatoire par le passage de l'air dans les cavités nasales, sans la formation d'une cavité vélique. Ce type de nasalisation se retrouve dans une langue telle que l'anglais, et en particulier l'anglais américain. (2)

---

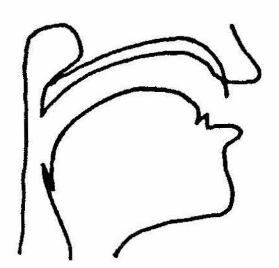
(1) Il convient d'écouter spécialement le morceau B 2 de ce disque édité par le CACEF (références p. 46).

(2) Cfr. A. VALDMAN, Le Créole : structure, statut et origine, Klincksieck, Paris, 1978, p. 65.

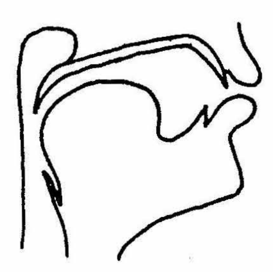
La différence que nous percevons serait donc due à une influence de la langue américaine.

Nous avons dessiné deux schémas pour illustrer notre explication. (1)

I. Nasalisation en Belgique.



II. Nasalisation en wallon du Wisconsin.



Nous nous permettons de rappeler que nous n'avons pas pu disposer de moyens techniques très élaborés pour analyser des phénomènes de ce type. Nous avons dû nous fier à notre oreille. C'est pourquoi il faut considérer avec quelque réserve les jugements portés dans ce paragraphe.

---

(1) Ces dessins sont inspirés de ceux de A. VALDMAN, Introduction to french phonology and morphology, Rowley, Mass : Newbury House, 1976, p. 48.

2.2.3. Apparition d'un nouveau contexte pour le "e muet".

Contrairement au système phonologique wallon de Belgique, le wallon du Wisconsin permet l'apparition d'un "e muet" devant [r] en fin de mot.

Ex : - dèsert [dɛzər] (B.M. I, 1, 210, 3'30", p.1)
- tracter [traktər] (B.M. I, 2, 780, 13', p. 12)
- conducter [kɔ̃dyktər] (B.M. II,

On constate aisément que ce nouveau contexte n'affecte que des mots empruntés au lexique américain. Ces mots n'en sont pas moins lexicalisés dans la langue du Wisconsin. (Cfr. chap. III, 3.2.3., p. 35).

On constate donc que [ə] peut apparaître devant [r] en fin de mot. C'est tout à fait contraire à la règle d'oxytonisme en vigueur pour le wallon de Belgique : on devrait avoir soit [e] ou [oe] . Or il n'en est rien ici. C'est un phénomène assurément imputable à l'américain, car il n'affecte que des mots issus de cette langue.

2.3. <u>Conclusion</u>.

Si on ne s'attache qu'à l'aspect de la compréhension mutuelle entre Wallons d'Amérique et de Belgique, il est certain que cette compréhension est toujours possible. Les différences phonétiques relevées apparaissent comme mineures. (En Belgique aussi, on constate des différences phonétiques entre les dialectes du Brabant wallon et du namurois, ce qui ne compromet nullement l'intercompréhension).

Néanmoins, nous avons pu observer l'apparition d'un fait (confusion de /ǐ/ et /y̌/) qui pourrait apporter un bouleversement sensible (s'il se poursuit : rien n'est moins sûr car d'ici une trentaine d'années, il est probable qu'on ne parlera plus wallon au Wisconsin : cfr. p. 16)

Quant à la nasalisation, elle constitue un fait relativement moins important, mais que nous croyons sensible. De toute façon elle ne compromet pas l'intercompréhension.

CHAPITRE TROIS : LE LEXIQUE.

3.1. Introduction.

Ce qui frappe d'emblée l'auditeur d'une conversation en wallon du Wisconsin, est le nombre de mots empruntés à la langue américaine.

Il faut toujours garder à l'esprit que les descendants des émigrants ont perdu tout contact direct avec leur pays d'origine pendant près de cent vingt ans. (Nous ne considérons pas comme un contact direct les nombreux faire-part de décès qui ont été échangés, sans réponse manuscrite, malheureusement pour notre travail.)

C'est-à-dire que de nombreuses réalités nouvelles de la vie quotidienne n'ont pu être appréhendées que grâce à des emprunts au lexique américain.

Néanmoins, il ne convient pas de sous-estimer l'influence francophone venue du Canada. Mais cette influence est relativement ancienne (cfr. les quelques mots empruntés p. 37) et totalement éteinte actuellement. (Les Canadiens avaient autrefois l'habitude de passer l'hiver dans des zones plus tempérées que les leurs. C'est ainsi qu'il arrivait à certains d'entre eux d'hiverner au Wisconsin. Actuellement, s'il leur faut hiverner, ils préfèrent le climat de la Floride ou des Bahamas ...)

Les influences francophones actuelles proviennent des visiteurs belges qui ont apporté inconsciemment des formes françaises qu'en toute bonne foi ils croyaient wallonnes.

Nous analyserons bien sûr ces phénomènes dans la suite de ce chapitre.

3.2. Le lexique d'origine américaine.

N.B. Tous les mots repris ci-dessous ne sont pas toujours présents dans notre corpus. Nous en avons transcrit certains sur place au hasard des conversations.

Nous n'avons jamais demandé aux locuteurs de nous traduire des mots américains en wallon du Wisconsin (comme nous l'avons signalé à la page 1, il nous aurait fallu poser les questions en wallon ou en anglais, ce qui aurait pu nous donner des résultats faussés car peut-être décalqués).

En agissant de la sorte, il est sûr que nous avons perdu en exhaustivité. Mais nous croyons que dans un domaine aussi vivant que le lexique, l'exhaustivité ne peut pas être atteinte. Ce défaut ne saurait guère porter de préjudice à la qualité de notre étude.

3.2.1. Les verbes à radical d'origine américaine et à désinence wallonne.

N.B. Le pointillé indique que les mots soulignés ne font pas partie de notre corpus enregistré.

1°) brôdcaster ['brɔ:dkaste] ,formé à partir de to broadcast ['brɔ:dkɑ:st] : 'diffuser par la radio'.

2°) côler [ko:le] , formé à partir de to call [kɔ:l] : 'appeler par téléphone'.

Remarque : ce verbe est apparemment tombé en désuétude depuis la reprise des contacts entre "cousins" (1972). Bien qu'encore employé fortuitement, il est remplacé par son synonyme tèlèfoner [tɛlɛfɔne] . (Cfr. B.M. I, 1,

3°) inkèner [ɛ̃kɛne] , formé à partir de to can [kaen] : 'conserver en boîte'. Par extension, 'conserver un aliment' (par stérilisation, en ajoutant du vinaigre, etc.)

4°) loker [lɔke] , formé à partir de to lock [lɔk] : 'fermer à clef, cadenasser'.

5°) mêler [mɛ:le] , formé à partir de to mail (U.S.) [meil] : 'envoyer par la poste, poster'.

6°) pârker [pa:rke] , formé à partir de to park [pɑ:k] : 'enfermer dans un parc'.

7°) sètler [sɛtle] , formé à partir de to settle ['setl] : 'établir, installer, coloniser'.

8°) sprèyer [sprɛje] , formé à partir de to spray [sprei] : 'pulvériser, vaporiser'.

9°) watcher [watʃe] , formé à partir de to watch [wɔtʃ] : 'prendre garde, faire attention'.

10°) yûser [jy:ze], formé à partir de to use [ju:s] : 'employer, se servir de'.

Ces verbes, dont la plupart sont fort usités, connaissent tous le même mode de formation. Il consiste à adapter la désinence verbale de l'infinitif du premier groupe -ER [e] à un radical d'origine américaine dont la prononciation est adaptée en ce qui concerne ses voyelles. Cette adaptation vocalique sera étudiée en fin du point 3.2.3, p. 36)

3.2.2. Les substantifs d'origine américaine.

Rappelons que cette liste ne saurait être exhaustive.

1°) câr (n.m.) [ka:r] , venant de <u>car</u> [kɑ:r] : 'automobile'.

2°) départ'mint (n.m.) [depa:rtmɛ̃] , venant de <u>department</u> [di'pɑ:tmənt] : 'département'.

3°) dèzert (n.m.) [dɛzər] , venant de <u>desert</u> ['dezət] : 'désert'.

4°) djob (n.m.) [dʒɔb] , venant de <u>job</u> [dʒɔb] : 'métier'.

5°) djounieûr(n.m.) [dʒunjør] , venant de <u>junior</u> ['dʒu:njər] : 'cadet'

6°) factrî (n.f.) [faktri·] , venant de <u>factory</u> ['fɑkt(ə)ri] : 'usine'.

7°) kingfich (n.m.) [kiŋfiʃ] , venant de kingfish [kiŋfiʃ] : 'espèce de saumon'.

8°) maniuscript' (n.m.) [manjyskript] , venant de <u>manuscript</u> ['maenjuskript] : 'manuscrit'.

9°) oéssis' (n.m.) [oesis] , venant de <u>oasis</u> [ou'eisis] : 'oasis'.

10°) ofice (n.m.) [ɔfis] , venant de <u>office</u> ['ɔfis] : 'bureau'.

11°) plame (n.m.) [plam] , venant de <u>plumb</u> [plʌm] : 'plomb servant à lester un filet de pêche'.

12°) plite (n.m.) [plit] , venant de <u>plate</u> [pleit] : 'prothèse dentaire'.

13°) rédio (n.f.) [redjo] , venant de <u>radio</u> ['reidiou] : 'radio'

14°) résèrvâcion (n.f.) [rezɛrva:sjɔ̃] , venant de <u>reservation</u> (U.S) [ˌrezə'veiʃ(ə)n] : 'réserve d'indien'.

15°) sènètoriom (n.m.) [sɛnɛtɔrjɔm] , venant de <u>sanatorium</u> ['saenə'tɔriəm] : 'sanatorium'.

16°) sâyo (n.m.) [sa:jɔ] aussitôt corrigé en silo [silɔ] , venant de silo ['sailou] : 'silo à grains'.

17°) snômobîle (n.f.) [sno:mɔbi:l] , venant de snowmobile ['snoumo'bi:l] : 'véhicule auto-tracté servant à se déplacer sur la neige'.

18°) stédje (n.f.) [stedʒ] , venant de stage [steidʒ] : 'diligence'.

19°) stôre (n.f.) [stɔ:r], venant de store [stɔ:r] : 'magasin'

20°) strike (n.f.) [strik] , venant de strike [straik] : 'grève'.

21°) swîde (n.m.) [swi:d] , venant de swede [swi:d] : 'suédois'.

22°) tépe (n.f.) [tʰ'ep] , venant de tape [tʰ'eip] : 'bande magnétique'.

23°) troûte (n.f.) [tru:t] , venant de trout [traut] : 'truite' (substantif utilisé concurremment avec trwîte manifestement emprunté au français, le terme wallon étant trûte.)

3.2.3. Commentaires.

Comme nous l'avons signalé plus haut, cette liste n'est pas limitative. Au cours d'une conversation, le locuteur wallon d'Amérique emploiera un terme américain pour désigner une réalité qui ne connaît pas sa désignation en wallon. Evolution bien pire pour la langue, il peut arriver, selon le degré de pratique du wallon, que le locuteur utilise des mots américains qui ont leur équivalent en wallon. Ceci se traduit dans les faits par un sabir incompréhensible pour une personne non avertie : que penser de phrases telles que : -- li poste ofice èsteut en strike -- , ou -- i lokînent l'uch -- ? (alors que dans cette dernière phrase, loker peut être remplacé par sèrer à clé.) Des phrases de ce type risquent d'être des énigmes pour qui n'est pas bilingue (wallon-américain).

Toutefois, il faut considérer objectivement que ces expressions sont relativement rares. Elles n'occupent pas plus d'1% du volume total des phrases de notre corpus.

Ce phénomène d'emprunt est identique à celui que nous connaissons dans nos régions. Nous puisons volontiers dans la langue véhiculaire des termes, soit nouveaux, soit ignorés en wallon. Entre bilingues wallon-français, ces créations ne posent pas de difficultés de compréhension, mais nos interlocuteurs wallons-américains éprouvent des difficultés analogues à celles que nous connaissons vis-à-vis de leurs créations.

En outre ce bilinguisme wallon-américain permet d'amusantes traductions plaisantes dont on peut trouver quelques exemples dans Les Cahiers Wallons (n° 3 de mars 1975, p. 56). Nous citerons, pour notre part, celle que nous avons recueillie de la bouche de Monsieur Harry Chaudoir : "Good c'èst bon, mins very good c'èst co mèyeû."

Il nous a paru intéressant de pouvoir déterminer quels sont les mots américains (1) qui sont totalement acclimatés au fonds wallon du Wisconsin, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas perçus directement par le locuteur comme étant américains.

Pour cela, il n'est qu'un seul critère vraiment pertinent : dans le discours, si le locuteur intègre le mot que nous percevons comme américain dans le même flot de paroles, sans marquer aucune pause ni apporter aucune précision, ce mot est considéré comme faisant partie du vocabulaire wallon du Wisconsin. Nous appellerons ces mots des mots lexicalisés. Quant aux autres, ils seront appelés mots strictement empruntés, ou non lexicalisés.

Les verbes sont toujours lexicalisés. Ils se conjuguent tous comme des verbes wallons du premier groupe.

La situation est plus confuse en ce qui concerne les substantifs. Dans le corpus établi au point 3.2.2. , seuls les substantifs suivants sont strictement empruntés : kingfich, plite, sènètoriom et swîde. Ils appartiennent à des domaines relativement spécialisés du vocabulaire. Si nous devions les utiliser dans un discours wallon, nous aurions recours au français. C'est là un phénomène compréhensible.

---

(1) Il apparaît que les mots américains empruntés n'appartiennent qu'à deux catégories grammaticales : les verbes et les substantifs.

Il faut noter qu'ils gardent leur prononciation américaine. (1)

Les autres substantifs et tous les verbes ont été adaptés à une prononciation wallonne. Il faut dès à-présent nuancer cette assertion : l'adaptation a lieu quand elle est nécessaire, c'est à dire quand un son (le plus généralement une voyelle) n'est pas senti comme appartenant au système phonétique wallon. C'est ainsi que les substantifs djob et stôre n'ont pas été adaptés, vu que tous leurs phonèmes sont reconnus comme wallons.

En ce qui concerne l'adaptation, il est difficile de déterminer des lois générales. Nous nous contenterons donc de citer quelques tendances générales : - le /ɑ/ de l'américain devient antérieur : /a/. Ex : câr, pârker, dépârtmint, factrî.

- les diphtongues américaines se monophtonguent : ex : /ae/ devient /ɛ/ dans inkèner.

/ei/ devient /ɛ/ dans mêler, résèrvâcion

/e/ dans rédio, tépe

/ae/ devient /a/ dans maniuscript'

- le /u/ se labialise en /y/ dans quelques cas : yûser, maniuscript'.

Comme nous l'avons déjà signalé au point 2.2.3., p. 30, un nouveau contexte apparaît pour le "e muet" (devant [r] en fin de mot).

3.2.4. Liste d'autres mots empruntés à l'américain.

Ces mots sont extraits du numéro 3 des Cahiers Wallons de mars 1975, p. 55. Nous n'avons pas pu vérifier sur place leur prononciation et la fréquence de leur emploi. C'est pourquoi ils se trouvent ici à titre d'information complémentaire.

3.2.4.1. Les verbes.

1°) atracter : 'attirer'.

2°) dirècter : 'diriger'.

3.2.4.2. Les substantifs.

1°) brace : 'lien, attache'.

---

(1) Sauf plite dont la voyelle se prononce [i] au lieu de [ei] .

2°) bus (prononcé bos') : 'bus'.

3°) buseness (prononcé biz'nèss) : 'travail'.

4°) club (prononcé clob) : 'club'.

5°) fire-place (prononcé fayèr pléces) : 'emplacements réservés au feu en dehors'.

6°) mistake : 'erreur' (fé one mistake : 'commettre une bévue')

7°) pamphlet : 'avis, brochure'.

8°) salon : 'cabaret', d'où : salonî, 'cabaretier'.

9°) square : danser dins li sqwêre : 'danser dans le carré, en carré'.

i compteut tos lès sqwêres dè l' plantche : 'il comptait tous les croisillons du confessionnal'.

3.3. Les substantifs d'origine francophone.

1°) draveû (n.m.) [dravø] : adaptation wallonne du suffixe -eur contenu dans draveur : "n.m. Au Canada, celui qui dirige le flottage des troncs d'arbre." (1)

2°) maringwin (n.m.) [marɛ̃gwɛ̃] : emprunt pur et simple au français canadien maringouin : "n.m. Nom de différentes espèces de moustiques, de cousins (pays tropicaux, Canada)." (2)

3°) chantier (n.m.) [ʃɑ̃tje] : cabane fixe ou mobile pour aller pêcher ou chasser.

3.4. Les expressions américaines traduites en wallon.

1°) ièsse acostumé : traduction littérale de to be accustomed, signifiant 'être habitué'. Il faut souligner que ièsse abitouwé n'est pas employé au Wisconsin.

---

(1) Grand Larousse de la Langue française, tome 2, Librairie Larousse, Paris, 1972, p. 1415.

(2) Le Petit Robert, 1976, p. 1046 b.

2°) couru on stôre : traduction littérale de l'expression américaine to run a store (littéralement en français : courir un magasin), signifiant 'tenir un magasin'. (1)

C'est à tort que Les Cahiers Wallons (2) ont identifié le verbe couru avec le verbe américain to cure. En effet, le verbe to cure demande toujours comme objet direct un substantif de la classe des animés : "to cure someone of an illness." (3) Or les Wallons du Wisconsin emploient le verbe couru (que Les Cahiers Wallons identifient à to cure) avec un objet direct de la classe des inanimés.

Autre argument en faveur de notre explication est le fait que le verbe couru en wallon du Wisconsin a aussi le sens de 'fonctionner', sens dérivé du verbe anglais to run. (4)

Ex : -- c'èst l' machine véci ... coureûve au vapeûr lèye --

3°) on pèchon bolu : traduction littérale de fish-boiled, "repas de poisson propre au Door County." (5)

---

(1) Harrap's new shorter french and english dictionary, Bordas, Paris, 1976, run^2, II, 5, p. R-47 col. A-B.

(2) Les Cahiers Wallons, n° 3, mars 1975, p. 48 : " ... sallon ... ki serre couri ..." traduit à la page 49 par "salon qui sèrè sogni."

(3) Harrap's new shorter french and english dictionary, Bordas, Paris, 1976, cure^2, p. C-70 col. B.

(4) id. , run^2, I, 8, p. R-47 col. A.

(5) F. LEMPEREUR, Les Wallons d'Amérique du Nord, coll. Wallonie art et histoire n° 31, Duculot, Gembloux, 1976, p. 54.

3.5. Vitalité des suffixes.

3.5.1. Définition.

Sous le nom de vitalité, on considère deux choses, qui ne vont pas nécessairement ensemble : - la productivité : le suffixe est apte à produire des mots nouveaux.

- la motivation : le suffixe est senti comme tel, comme ajoutant quelque chose à une base que reconnaît le locuteur. (1)

3.5.2. Le suffixe -adje [atʃ].

Ce suffixe sert à former des noms indiquant une action (ou son produit, son résultat, etc ...) (2)

Ex : - ovradje : le suffixe a ici perdu sa motivation.
- mougnadje : action de manger ou nourriture, aliment. (3)
- chèrchadje (4) : action de chercher, recherche.

Ce dernier mot n'existe pas dans le lexique wallon de Belgique. Le verbe qui a servi de base est chèrcher qui existe en wallon (de Belgique), mais dans un sens différent : "chercher querelle". (5)

L. LEONARD voit dans cette nouvelle formation une influence francophone. (3) Cela nous paraît vraisemblable en ce qui concerne la base. Mais le suffixe est wallon ; il nous paraît productif et motivé.

---

(1) A. GOOSSE, cours de lexicologie I (année académique 1979-1980, sigle : ROM 2160), syllabus de lexico. I, p. 103.

(2) L. REMACLE, Syntaxe du parler de La Gleize, tome I, Paris, 1952, p. 63.

(3) L. LEONARD, Lexique namurois. Dictionnaire idéologique. , Liège, 1969, pp. 89, 90 et 168.

(4) Les Cahiers Wallons, n° 3, mars 1975, p. 55.

(5) L. LEONARD, op. cit. , p. 242.

3.5.3. Le suffixe <u>-eû</u> [ø] .

Ce suffixe s'ajoute au verbe pour désigner celui qui fait l'action, mais qui la fait fréquemment, habituellement, de façon quasi professionnelle (ou encore pour désigner des instruments, des machines). (1)

Ex : 1°) - djouweû : 'joueur'.
- pècheû : 'pêcheur'.
- draveû : 'draveur' (cfr. p. 37, point 3.3.)
- pintureû : 'peintre'

Ces deux derniers exemples sont inconnus dans la langue de nos régions. Le premier est décalqué du français du Canada. Le second est formé à partir du verbe wallon <u>pinturer</u>.

2°) - spandeû : 'machine servant à épandre le fumier'

Ce mot est une altération de "spârdeû" qui existe en dialecte de Nivelles : "spârdeû, se, n.m.f. , celui, celle qui "spârde" (épandre, éparpiller, épancher. a. fr. espardre, latin spargěre)" (2)

Le suffixe <u>-eû</u> est motivé. Il est le plus productif parmi ceux que nous avons choisi de présenter.

3.5.4. Le suffixe <u>-î</u> [i:] .

Ce suffixe a surtout produit en wallon des noms de métier.

Ex : 1°) - frumadjî : 'fromager'
- cinsî : 'fermier'
- chabotî : 'sabotier'
- botchî : 'boucher'
- bolèdjî : 'boulanger'
- scayetî : 'ardoisier, couvreur' (3)

---

(1) L. REMACLE, <u>op. cit.</u>, tome I, p. 68.

(2) J. COPPENS, <u>Dictionnaire aclot : wallon-français ; parler populaire de Nivelles</u>, Fédération wallonne du Brabant, Quinot, Nivelles, 1950.

(3) mot relevé à l'audition d'une bande magnétique de l'Université du Wisconsin à Green Bay, à la cote BT/24/1976 B.

2°) - pèchonî : 'pêcheur' (1)
- salonî : 'cabaretier' (2)

Ce suffixe -î est motivé et productif au Wisconsin. Il a servi à fabriquer pèchonî à partir de pèchon et salonî à partir de salon. (Mots qui n'existent pas en wallon de Belgique.)

On constate donc que les trois suffixes présentés ci-dessus sont productifs et motivés.

On constate également que la base des nouveaux mots dérivés est rarement anglaise (excepté salonî).

Nous avons pu constater que, quand un mot anglais est emprunté et que ce mot est lui-même un dérivé en anglais, le wallon du Wisconsin garde au suffixe sa consonance anglaise. Ceci entraîne une modification de la règle d'oxytonisme. (Cfr. p. 30)

3.6. Les noms d'arbres.

Il nous a paru intéressant de relever les noms d'arbres, car le bois fait partie de la vie quotidienne au Wisconsin.

Nous avons voulu savoir comment s'était comporté le lexique pour les essences inconnues en Belgique.

3.6.1. Les essences inconnues en Belgique.

- bwès d' fiêr : 'arbre dont le tronc cesse de grossir après quelques années et qui périt alors tout en devenant très dur'.

Notre informateur, Monsieur Harry Chaudoir, ne connaissait pas sa traduction en anglais.

- pruche : 'sapin du Canada'.

Il s'agit d'une adaptation du terme anglais hemlock spruce.

3.6.2. Les essences connues en Belgique.

Nous n'avons constaté aucune évolution dans ce lexique.

- bôle : 'bouleau'
- céde : 'cèdre'
- érâbe : 'érable'
- fau : 'hêtre'

---

(1) et (2) Les Cahiers Wallons, n° 3, mars 1975, p. 53.

- frén.ne : 'frêne'
- gayî : 'noyer'
- pètchî : 'pêcher'
- plane : 'érable plane' (soft maple)
- pomî : 'pommier'
- sapin : 'sapin'
- sau : 'saule'
- tchén.ne : 'chêne'
- tiyou : 'tilleul'

Nous avons pu constituer ce petit lexique grâce à Monsieur Harry Chaudoir. Il s'est lui-même confectionné ce lexique qu'il a ajouté au dictionnaire anglais-français-wallon qu'a rédigé Monsieur Lucien Léonard à l'intention des wallons du Wisconsin.

3.7. Les unités de mesure.

Comme nos aïeux et comme les anglo-saxons, les Wallons du Wisconsin ignorent le système métrique.

3.7.1. Les unités de longueur.

- on pôce : 'un pouce' ; équivalent de la mesure anglaise l'inch (25,4 mm.)
- on pîd : 'un pied' ; équivalent du foot (30,48 cm.)
- one vèdje : 'une verge' ; équivalent d'un yard (0,914 m.)
- on mile : 'un mile' ; équivalent d'un mile (1609,31 m.)

N.B. On pîd = 12 pôces ; one vèdje = 3 pîds, soit 36 pôces.

3.7.2. Les unités de capacité.

- on galon : 'un gallon' soit 3,78 litres ; équivalent du gallon.
- on minot : 'une manne' (mesure empirique) ; pas d'équivalent en anglais.

3.7.3. Les unités de surface.

- on sqwêre pôce : 'un pouce carré', soit environ 6,5 cm^2 ; adaptation de l'anglais square inch.
- l'arpent ou l'acre : 'arpent', soit 0,4 hectare ; équivalent de l'acre.

3.7.4. Les unités de poids.

- one lîve : 'une livre', soit environ 450 grammes ; équivalent du pound.

- one once : 'une once', soit environ 30 grammes ; équivalent de ounce.

3.8. Remarque sur le genre de certains substantifs.

Nous avons relevé dans notre corpus deux substantifs qui ont un genre différent en Belgique et au Wisconsin.

Il s'agit de oûrse qui est féminin au Wisconsin et masculin en Belgique. Ce changement de genre est dû à l'anglais où le substantif bear (ours) est féminin.

Ex : -- èt one oûrse lèye, èt bén èle culbute tot --

C'est donc à tort que Les Cahiers Wallons (n° 3 de mars 1975, p. 52) ont attribué le genre masculin à ce substantif.

L'autre substantif relevé est mète qui est aussi du genre féminin au Wisconsin, tandis qu'il est masculin en Belgique. Ce substantif est rarement utilisé au "Vî Payis". On y emploie le substantif vèdje (cfr. p. 42) qui est également du genre féminin et qui désigne plus ou moins la même longueur qu'un mètre. Le changement de genre doit être attribué à cette similitude de sens.

3.9. Conclusion.

On remarque que le lexique wallon du Wisconsin n'est pas atteint dans de fortes proportions par des emprunts à une langue étrangère, l'américain (anglais) en particulier.

Les emprunts servent à pallier la carence du vocabulaire wallon dans certains domaines nouveaux inconnus au XIX° siècle. La seule source dans laquelle peuvent puiser actuellement les Wallons du Wisconsin est tout naturellement le lexique anglo-américain.

En ce qui concerne les quelques verbes empruntés, on a pu constater qu'ils se plient à la morpho-syntaxe wallonne : en effet, ils se conjuguent comme les verbes wallons du premier groupe. —

Les substantifs quant à eux, soit sont adoptés tels quels, soit connaissent une légère adaptation phonétique qui les rend plus conformes au système phonétique wallon (à l'exception du son [ə] devant [r] en finale de certains mots).

Notons enfin que les Wallons du Wisconsin ont su parfois créer des expressions originales, totalement wallonnes par leur origine, mais qui leur sont particulières. Nous songeons à mêsse vouye (1) qui n'a pas d'équivalent en anglais, à pintureû, à blanc pèchon (poisson blanc connu uniquement sous ce nom par les Wallons du Wisconsin), à bwès d' fiêr, et à pèchonî.

---

(1) Cfr. Les Cahiers Wallons, n° 3, mars 1975, p. 53.
L. LEONARD, op. cit., ne renseigne pas cette expression. On n'y trouve que grand-route, décalque visible du français. Dans mêsse vouye, mêsse a le sens de principale, sens qui n'est pas ignoré du wallon de Belgique : cfr. W. von WARTBURG, Französisches Etymologisches Wörterbuch, VI, 1, p. 406, 41 a.

CHAPITRE QUATRE : ASPECTS MORPHOLOGIQUES.

Nous avons voulu dans ce chapitre, comparer les formes de certains mots du parler wallon du Wisconsin avec les formes de ces mêmes mots employés dans nos régions.

Nous avons utilisé pour ce faire, le deuxième tome de l'Atlas Linguistique de Wallonie (1) (en abrégé A.L.W. 2), tout entier consacré à la morphologie.

Nous avons effectué le relevé des 122 notices qui constituent ce tome. Nous avons dû nous résoudre à opérer une réduction dans cette masse de notices afin de ne pas gonfler exagérément le volume de ce mémoire. Pour être honnête, il faut ajouter que certaines absences sont justifiées par le manque d'informations dans notre corpus.

En outre, nous avons ajouté un paragraphe ayant trait à la variation de la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif. Nous avons inclus ce trait à la suite de la lecture d'un article d'A. MARECHAL paru dans le Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne, tome 40. (2)

Notre corpus est constitué de la Bande magnétique I , qui, rappelons-le, contient les conversations de :

- Monsieur Harry CHAUDOIR, habitant Forestville, dont les aïeux sont originaires de Beauvechain (Ni 6 dans l'A.L.W.).
- Monsieur Louis JOSSART
- Monsieur RADART
- Monsieur Kletus BELLIN de Rosière (Wis.).
- Monsieur et Madame CHAUDOIR - ENGLEBERT. La mère de Madame Chaudoir, toujours en vie, est née au siècle passé à Meux en Belgique.

---

(1) Atlas Linguistique de Wallonie, tome 2 : Aspects morphologiques, Vaillant-Carmanne, Liège, 1953.

(2) A. MARECHAL, Carte dialectale de l'arrondissement de Namur indiquant les limites des principales variations flexionnelles des patois locaux, in Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne, tome 40, H. Vaillant-Carmanne, Liège, 1900, pp. 67 à 84, plus deux cartes hors-texte.

Nous avons également utilisé le disque édité par le CACEF. (1) Bien qu'il soit de très bonne qualité technique, nous ne l'avons consulté qu'avec précaution. En effet, afin de ne pas fausser les résultats de l'étude, il était impératif d'éliminer les chansons importées de Belgique par les émigrants du siècle passé. En effet, en raison de leurs origines diverses, elles auraient pu véhiculer des traits morphologiques qui ne sont pas ceux que connaissent habituellement les chanteurs concernés. Mais les chansons ou les histoires qui sont des créations locales ont été retenues.

Nous avons donc comparé les formes relevées dans notre corpus à celles utilisées dans la zone d'origine des émigrants, et ce, à partir des notices de l'A.L.W.

Cette zone comprend les localités suivantes : Tourinnes-la-Grosse (Ni 5) ; Beauvechain (Ni 6) ; L'Ecluse (Ni 9) ; Rosières (Ni 11) ; Piétrebais (Ni 14) ; Bierges (Ni 24) ; Wavre (Ni 25) ; Dion-le-Val (Ni 26) ; Jodoigne (Ni 28) ; Longueville (Ni 45) ; Ottignies (Ni 61) ; Corroy-le-Grand (Ni 62) ; Tourinnes-Saint-Lambert (Ni 80) ; Hévillers (Ni 93) ; Thorembais-Saint-Trond (Ni 97) ; Perwez (Ni 98) ; Gembloux (Na 22) et Lonzée (Na 23).

Notre but a été de déceler d'éventuelles modifications morphologiques dues à la pratique d'une langue sans parenté avec le groupe roman dont fait partie le wallon.

Avant d'entamer notre étude, il nous faut formuler quelques remarques : 1) A l'audition de la Bande magnétique I, nous avons relevé des formes qui sont françaises :"lui" (au lieu de li) ; "à la tête" (au lieu de al tièsse) et "d'une église" (au lieu d'one èglise). Elles sont dues au fait que les deux locuteurs qui les prononcent connaissent un peu le français.

Néanmoins elles sont trop isolées pour qu'on puisse en tenir compte.

---

(1) Anthologie du folklore wallon, volume 7 : Les Wallons d'Amérique (Wisconsin), produit par le CACEF, Belgique, 1981 (fm 33 010).

2) Nous n'avons pas pu tenir compte des infimes différences phonétiques mentionnées par l'A.L.W., car nous n'avons pas l'oreille suffisamment exercée pour pouvoir les apprécier. (1)

3) Nous avons employé une série de termes équivalents pour désigner la zone d'origine en Belgique des émigrants : zone de référence en Belgique, nos régions, li "Vî Payis", régions belges, zone déterminée, ici, domaine de notre investigation, région de notre étude, région d'origine ... Quels que soient les termes employés, nous avons toujours veillé à ne pas créer d'ambiguïtés.

Afin de clarifier notre exposé, nous proposons au lecteur le plan du chapitre :

4.1. Les articles.
4.2. Les pronoms personnels.
4.3. Les adjectifs et pronoms démonstratifs.
4.4. Les adjectifs possessifs.
4.5. La locution "il y a".
4.6. La négation.
4.7. L'adjectif qualificatif au féminin pluriel antéposé.
4.8. Les verbes.
4.9. Conclusion.

---

(1) L. REMACLE, Atlas linguistique de Wallonie, tome I, Vaillant-Carmanne, Liège, 1953, pp. 18-19 :

"... chacun sait que, des relevés d'un enquêteur aux relevés de l'autre, on constate fatalement des différences, voire des contradictions. Sans parler des variations qui apparaissent dans les données recueillies par le même homme, ni de celles qui s'observent dans le langage lui-même. (...) Combien de fois n'hésite-t-on pas devant tels sons, et combien de fois ne se résigne-t-on pas à les rendre par des graphies que l'on sent approximatives et que l'on voudrait provisoires ! "

4.1. Les articles.

4.1.1. Les articles indéfinis. (Cfr. A.L.W., 2, notice 10)

Toutes les formes rencontrées au Wisconsin sont identiques à celles rencontrées dans les régions belges mentionnées ci-dessus (p.46).

Tableau des articles indéfinis relevés dans le corpus.

	MASCULIN		FEMININ	
Position	singulier	pluriel	singulier	pluriel
devant voy.	on- [ɔn]	dès- [dɛz]	one [ɔn]	dès- [dɛz]
intercons.	on [ɔ̃]	dès [dɛ]	one [ɔn]	dès [dɛ]
après voy. et dev. cons.	- (1)	-	'ne [n]	-
intervoc.	-	d'z- [dz]	-	-

Exemples : -- on-ome -- ; -- on-acordèyon -- ; -- one èspèce --
-- on pouwant -- one bièsse -- ; -- dès-aféres --
-- raconter 'ne fauve -- ; -- dès pruneaus --
-- dès fotos -- ; -- c'èst d'z-aféres di pîre --

4.1.2. Les articles définis. (Cfr. A.L.W., 2, notice 1)

Toutes les formes du Wisconsin correspondent à ce qu'on peut trouver dans la zone de Belgique déterminée.

En ce qui concerne la forme li (masc. sing.), on peut noter qu'elle est majoritaire en Amérique comme ici. La forme èl qui lui correspond s'emploie rarement au Wisconsin de manière concurrente avec li. On remarque ce double emploi à Ni 11 (Rosières). Bien qu'employé rarement, il a subsisté au Wisconsin.

---

(1) Le tiret signifie l'absence de ce cas dans notre corpus.

Tableau des articles définis relevés dans nos documents.

	MASCULIN		FEMININ	
position	singulier	pluriel	sg.	pluriel
devant voy.	l' [l]	lès- [lɛz]	l' [l]	lès- [lɛz]
devant cons.	li [li] èl [ɛl]	lès [lɛ]	li [li]	lès [lɛ]
après voy. et devant cons.	l' [l]	l'z- [lz]	l' [l]	-

Exemples : -- l'aute djoû-- ; -- li tchén -- ; -- èl chabotî --
-- avou l' tchén -- ; -- li mame -- ; -- l'anéye --
-- djouwé l' dérène fârce -- ; -- lès-èfants --
-- lès fézans -- ; -- tos l'z-ans -- ; -- lès-oûrses--
-- lès vatches -- ; ...

4.1.3. Les articles contractés. (Cfr. A.L.W., 2, notices 2 à 6)

Ces articles sont intéressants à étudier car un phénomène curieux s'est produit uniquement dans la zone brabançonne du "dè" , entre autres : Ni 5, 6, 9, 11, 26, 28, 45, 61, 62, 80, 93, 97, 98 et Na 22. En effet, pour les articles AU et DU employés devant consonne, on a constaté que dans l'usage, la forme féminine concurrençait la forme masculine. (Cfr. A.L.W.,2 notice 2) C'est ce que nous avons pu relever dans le parler wallon du Wisconsin. Il semble donc que ce phénomène mentionné dans l'A.L.W. était déjà vivant dès la seconde moitié du XIX° siècle.

4.1.3.1. AUX, AU, A LA devant consonne.

4.1.3.1.1. AUX devant consonne.

Ex : -- al tchèsse aus chèvreûs --
-- aus fayèmes -- ; -- aus tchamps --

Tant au féminin qu'au masculin la forme de cet article est aus [o] . Elle est partout utilisée dans le domaine de notre investigation en Belgique. Elle ne connaît aucune irrégularité, aussi bien ici qu'au Wisconsin.

4.1.3.1.2. AU devant consonne.

Ex : a) -- v'nu au monde --
-- dji m' va au molin --
-- au cièl --
b) -- i d'meûre al cabarèt --
-- on difèrince al Bon Dju --
-- 'l'a stî al cabarèt --
c) -- i wétîve à li tch'vau --

La forme au [o] , qui se rencontre normalement partout où aus existe, est concurrencée sérieusement par la forme féminine al [al].

A. MARECHAL (1) signale le fait à Gembloux (Na 22) et dans les environs. L'A.L.W.(2)précise que le phénomène s'étend également aux articles contractés masculins dè ('du') et è ('en le'), articles concurrencés par les formes féminines dèl et èl. Nous avons pu vérifier ce fait dans le parler wallon du Wisconsin, du moins pour la forme dè .

Ceci prouve que les émigrants ont su conserver intacts certains traits morphologiques particuliers à leur région d'origine. Cela n'a en fait rien d'étonnant car ils sont, en grosse majorité, originaires de la même région, et ils ont pu préserver pendant longtemps une très forte homogénéité sociologique. Néanmoins le fait méritait d'être souligné.

Une troisième forme de l'article au est apparue une seule fois dans notre corpus. Il s'agit de à li. L'A.L.W.,2 a relevé un fait semblable pour l'article DU : "li tièsse di li tch'vau". Il note la forme analytique de l'article devant le groupe čf. Ce phénomène se produit également uniquement dans le domaine géographique de notre recherche, et plus précisément à Lonzée (Na 23) (3). Or il se trouve que la famille de l'épouse de notre

---

(1) A. MARECHAL, op. cit., p. 83

(2) A.L.W. , tome 2, notice 2

(3) A.L.W. , tome 2, notice 3

locuteur (Madame Chaudoir) est originaire de Meux, village situé à trois kilomètres de Lonzée . Mais comme il apparaît une seule fois dans le corpus, le phénomène peut être imputable à une hésitation.

4.1.3.1.3. A LA devant consonne.

Ex : a) -- al tchèsse aus chèvreûs --
-- al nét -- ; -- al frumadj'rîye --
b) -- à li scole --

Toutes ces formes relevées au Wisconsin sont régulières en Belgique. Il faut noter la forme analytique devant le groupe "s + cons.". Cette forme est aussi attestée dans nos régions.

Tableau récapitulatif.

	MASCULIN		FEMININ	
Position.	sing.	plur.	sing.	plur.
devant cons.	au [o] al [al] à li [ali]	aus [o]	al [al] à li [ali]	aus [o]
devant voy.	-	-	à l' [al]	-

4.1.3.2. DU, DE LA, DES devant consonne.

4.1.3.2.1. DU devant consonne.

Ex : a) -- dè timps dèl guére --
-- au bôrd dè lac --
-- nuk dè cô --
b) -- one plaque dèl curé --
-- fé dèl malén --
-- autoûr dèl rond --
c) -- avou do sik èt do vinék --

La forme do [dɔ] (ex. c) est nettement namuroise. Nous ne l'avons rencontrée qu'une seule fois dans notre corpus. Encore faut-il préciser que la locutrice (Madame Chaudoir) a répété peu après les mêmes termes en employant la forme dè [dɛ] . La forme do est peut-être due aux visiteurs namurois qu'elle

a déjà reçus, et au séjour qu'elle a effectué dans le namurois.

La forme régulière dans la région brabançonne de notre étude est dè [dɛ], mais ici comme au Wisconsin, elle est concurrencée par la forme féminine dèl [dɛl]. A. MARECHAL (1) indique que dans la région de Gembloux, dè est employé presque exclusivement en tant qu'article indéfini partitif, tandis que le génitif de l'article défini est plutôt rendu par dèl. A Jodoigne, le génitif de l'article défini est rendu indifféremment par dè ou dèl, l'article partitif étant toujours rendu par dè.

Au Wisconsin, les deux formes semblent être employées indifféremment.

4.1.3.2.2. DE LA et DES devant consonne.

Ces deux formes ne méritent pas de commentaires particuliers car nous n'avons pas relevé de différences entre la Belgique et le Wisconsin en ce qui les concerne.

Tableau récapitulatif.

	MASCULIN		FEMININ	
Position.	sing.	plur.	sing.	plur.
devant cons.	dè [dɛ] dèl [dɛl] do [dɔ]	dès [dɛ]	dèl [dɛl]	dès [dɛ]
devant voy.	-	dès- [dɛz]	-	dès- [dɛz]
intervoc.	-	-	d' l'[dl]	-

Ex : -- dès pèchons -- ; -- dès-èfants -- ; -- dès fârces --
-- dj'a peû dèl machine -- ; -- èt d' l'éwe --
-- dès-arèdjes --

4.1.3.3. EN LE, EN LA, EN LES.

4.1.3.3.1. EN LE devant consonne.

Ex : a) -- dins l' mwès d'octôbe --
-- dins l' nôrd --
b) -- didins l' dèzert --

(1) A.MARECHAL, op. cit., p. 83.

Nous n'avons relevé nulle part dans le corpus la forme è [ɛ] qui se trouve dans la zone du dè en Belgique (cfr. supra p.51) Elle est supplantée au Wisconsin par dins l' [dɛ̃l] ou didins l'. (Ces deux formes existent concurremment dans la zone belge étudiée, mais ici aussi, la forme dins l' est nettement majoritaire. Les émigrants n'ont fait qu'entériner un processus probablement fort avancé à l'époque.)

4.1.3.3.2. EN LA.

Ex : - devant voyelle : a) -- è l'éwe --
b) -- dins l'arméye --
- devant consonne: a) -- èl maujone --
b) -- dins l' Grande Béye --
-- dins li scole --

Nous avons relevé deux types qui coexistent : la forme èl [ɛl], et la forme dins l(i).

La forme èl s'emploie aussi bien devant consonne que devant voyelle.

La forme dins li ne se rencontre que devant le groupe "s + cons". (Ex : dins li scole ; -- dins li stôre -- : ce dernier exemple est à ajouter au point 4.1.3.3.1.)

L'emploi de ces deux formes (èl et dins l') est attesté en Belgique. Il paraît être indifférent des deux côtés de l'Atlantique.

4.1.3.3.3. EN LES.

Ex : -- dins lès filéts --
-- dins lès bwès --
-- dins lès-ârbes --

Partout la forme dins lès [dɛ̃lɛ] est employée.

Tableau récapitulatif.

	MASCULIN		FEMININ	
Position	sing.	plur.	sing.	plur.
devant cons.	dins l' didins l' dins li	dins lès	dins l' dins li èl	-
devant voy.	-	dins lès		-

4.1.3.4. PAR LE.

Ex : -- mètu pa l' cabarèt --

-- pa l' mauvaîs trô --

Par le apparaît presque partout en Wallonie sous une forme contractée, sauf dans l'est de l'arrondissement de Nivelles (région qui nous concerne) et dans le namurois, où l'on a la forme analytique pa l'. (1) C'est cette seule forme que nous avons décelée au Wisconsin. Elle est normale car tous les émigrants sont originaires de la région qui connaît ce trait morphologique particulier.

4.2. Les pronoms personnels.

Toutes les formes rencontrées au Wisconsin sont absolument conformes à ce que nous avons pu relever dans le tome 2 de l'A.L.W. Le système morphologique du pronom personnel, à l'inverse de l'article, ne connaît pas de variations dues à des particularités locales. Il fait donc preuve d'une grande stabilité.

4.2.1. Les pronoms personnels sujets antéposés au verbe. (Cfr. A.L.W.,2, notices 12, 16, 21, 24, 31 et 32)

4.2.1.1. Le pronom personnel sujet à la première personne du singulier.

a) devant voyelle : dj' [dʒ]

Ex : -- dj'a rî -- ; -- dj'a stî -- ; -- dj'èsteûve --

Devant une initiale vocalique, le pronom se réduit normalement à sa consonne.

b) devant consonne (position absolue en début de proposition)

dji [dʒi]

Ex : -- dji vê -- ; -- dji satch'rè --

N.B. -- djè lès choûte -- : ouverture du timbre de la voyelle du pronom sous l'influence du [ɛ] contenu dans lès. Ce phénomène est attesté dans l'A.L.W. (2) pour la zone choisie dans notre étude.

---

(1) A.L.W. , tome 2, notice 6.

(2) A.L.W. , tome 2, notice 36.

c) derrière voyelle et devant consonne : dj' [dʒ]

Ex : -- qui dj' choûte -- ; -- qui dj' vou dire --

Cette réduction est également attestée en Belgique.

N.B. La voyelle caduque des pronoms personnels sujets aux trois premières personnes du singulier est i [i] . L'A.L.W. signale toutes les variantes phonétiques qui vont de e̊ à i, mais étant donné que la différence est pour nous peu perceptible et sujette à caution vu la qualité de nos enregistrements, nous avons préféré de ne pas en tenir compte. En effet, ces variantes phonétiques ne modifient pas dans leur essence les faits morphologiques.

4.2.1.2. Le pronom personnel sujet à la deuxième personne du singulier.

a) devant voyelle : t' [t]

Ex : -- t'as brâmint couru -- ; -- t'ènn' aleus d'meurer --

b) devant consonne (position absolue) : ti [ti]

Ex : -- ti li tchouk'rès -- ; -- ti n' m'as nî payî --

c) après voyelle et devant consonne : t' [t]

Ex : -- quand t' vérès --

Toutes ces formes sont régulières en Belgique. (Cfr. A.L.W.,2 notice 16)

L'usage du pronom ti éclaire un aspect social du langage. (1) Dans nos régions, le tutoiement est considéré comme grossier. Au Wisconsin, nous avons pu nous rendre compte qu'il était employé, non pour s'adresser sur le mode grossier à quelqu'un, mais plutôt sur le mode familier. Néanmoins l'usage du vouvoiement est également répandu, notamment entre époux ou avec des personnes avec qui on est moins familier.

Il est à noter que la forme normale du pronom personnel tonique est ti, forme exclusivement employée au Wisconsin (cfr. point 4.2.3.1 en page 59),alors que chez nous - cette forme étant considérée comme grossière - elle est remplacée par la forme twè (ou twa) directement empruntée au français.

---

(1) Voir à ce sujet l'A.L.W., tome 2, notice 16.

Etant donné que ces deux formes (twè ou twa) sont totalement inconnues au Wisconsin, on peut en déduire que la francisation du ti est récente en Wallonie.

En outre, fait remarquer l'A.L.W., dans une région comprise entre Ni 2, W 3, Ma 59, Ch 28 et Ni 90, le ti tonique est souvent remplacé par ti-min.me. Nous avons constaté cet emploi également au Wisconsin : -- qw'èst-ç-qui t' fés là èt t' min.me ?-- (l'élision est normale dans la position "après voyelle et devant consonne".)

4.2.1.3. Les pronoms personnels sujets à la troisième personne du singulier.

4.2.1.3.1. Au masculin.

a) devant voyelle : il [il]

Ex : -- il èsteûve -- ; -- il a stî --

N.B. A l'intérieur de la phrase, devant voyelle, le pronom peut se réduire à l. Ex : -- ...'l a bén deûs-ans pus djon.ne --

b) devant consonne : i [i]

Ex : -- i bwèrè -- ; -- i comprint brâmint --

N.B. A l'intérieur de la phrase, devant consonne, le pronom peut manquer complètement. Ex : -- mès ç' côp-ci di-st-i_faut qu'i bwaye --

Toutes ces formes sont identiques à celles qu'on peut relever dans nos régions.

4.2.1.3.2. Au féminin.

a) devant voyelle : èlle [ɛll]

Ex : -- èlle a causé -- ; -- èlle èsteûve --

b) devant consonne : èle [ɛl]

Ex : -- èle m'a dit --

Ces formes sont en tous points pareilles aux nôtres.

Tableau récapitulatif des formes des pronoms personnels sujets aux trois premières personnes du singulier.
(cfr. page suivante.)

Position.	1° pers.	2° pers.	3° pers. M.	3° pers.F
devant voyelle	dj'	t'	il 'l	èlle
devant consonne (pos. absolue)	dji	ti	i ø	èle
après voy. et devant cons.	dj'	t'	-	-

4.2.1.4. Le pronom personnel sujet à la première personne du pluriel.

a) devant voyelle : nos- [nɔz]

Ex : -- nos-èsteûves -- ; -- nos-avans --

b) devant consonne : nos [nɔ]

Ex : -- nos d'jans -- ; -- nos f'rans --

c) intervocalique : n' [n]

Ex : -- quand n'avans stî -- ; -- su l'éwe n'alînes --

Si les deux premières formes sont conformes à ce qu'on peut trouver dans le domaine belge de notre recherche, la dernière n'est attestée qu'à Rosières (Ni 11). Elle a pourtant été prononcée par un locuteur dont la famille est originaire de Beauvechain.

Voici différentes hypothèses pouvant expliquer cette particularité : - la plus vraisemblable est celle de la "contamination". Comme cette élision est connue en un point particulier de la zone d'émigration, il est vraisemblable que le locuteur a été "contaminé" par une ou plusieurs personnes originaires de ce point (Rosières, Belgique) qui auraient véhiculé ce trait morphologique particulier. C'est d'autant plus vraisemblable que la concentration de Wallons originaires de localités diverses (mais faisant partie toutefois d'une même aire dialectale) en Belgique est très grande au Wisconsin.

- il se peut également que cette élision résulte d'un accident de parole toujours possible en raison de la spontanéité inhérente à une conversation. Mais comme l'élision se

répète, il convient d'envisager cette hypothèse avec de nettes réserves.

- en outre, nous nous sommes aperçu que les "Wallons d'Amérique" avaient un penchant très marqué pour les élisions, réductions et effacements. Par exemple, la préposition <u>avec</u> dont la forme normale en Belgique est <u>avou</u>, se trouve souvent réduite à <u>oû</u> et <u>wou</u> au Wisconsin. Nous notons simplement (par manque d'informations très précises à ce sujet) que la langue américaine marque également un penchant très net pour les simplifications de toutes sortes : gonna pour going to ; thru pour through ; wanna pour want to ; don't pour doesn't , etc.

4.2.1.5. Le pronom personnel sujet à la deuxième personne du pluriel.

a) devant voyelle : vos- [vɔz]

Ex : -- <u>vos</u>-avoz --

b) devant consonne : vos [vɔ]

Ex : -- <u>vos</u> p'rîz dire -- ; -- <u>vos</u> p'loz causer --

c) intervocalique : v'z- [vz]

Ex : -- quand <u>v'z</u>-alez pêchî -- ; -- qui <u>v'z</u>-avoz --

Ces formes sont celles usitées de ce côté-ci de l'Atlantique.

4.2.1.6. Les pronoms personnels sujets à la troisième personne du pluriel.

4.2.1.6.1. Au masculin.

a) devant voyelle : il- [il]

Ex : -- <u>il</u>-avénent -- ; -- <u>il</u>-èstînent --

Cette forme est la même que celle employée au singulier dans la même position. Elle est régulière dans la région belge étudiée. Néanmoins, seule notre locutrice (Madame Chaudoir) a employé un autre type également relevé par l'<u>A.L.W.</u>(1) à Gembloux (Na 22) : le type <u>is-</u> [iz]. Ex : -- li batia qu'<u>is</u>-èstînent po 'nn' aler --

Mais il s'agit ici d'une occurrence unique qui ne peut étayer aucune conclusion significative.

b) devant consonne : i [i]

Ex : -- <u>i</u> féyenut -- ; -- <u>i</u> lokînent --

Cette forme est identique à celle relevée dans nos régions.

---

(1) <u>A.L.W.</u>, tome 2, notice 31.

4.2.1.6.2. Au féminin.

a) devant voyelle : èlle [ɛll]

Ex : -- èlle ont --

b) devant consonne : èles [ɛl]

Ex : -- èles vont --

Ces formes, identiques à celles du singulier, sont les mêmes que les formes de la région de référence en Belgique.

Tableau récapitulatif des formes des pronoms personnels sujets aux trois personnes du pluriel.

Position	1° p. pl.	2° p. pl.	3° p. pl. M	3° p. pl. F
devant voy.	nos-	vos-	il- (is-)	èlle
devant cons.	nos	vos	i	èles
intervoc.	n'	v'z	-	-

4.2.2. TU : pronom personnel sujet postposé au verbe, après voyelle. (cfr. A.L.W., 2, notice 18)

Ex : -- sés-se bén -- ; -- wés-se --

Cette forme est rendue par la forme ordinaire du verbe augmentée de -se [s] ; c'est aussi ce que nous trouvons dans la région de référence en Belgique.

4.2.3. Les pronoms personnels à la forme tonique. (Cfr. A.L.W., 2, notices 15, 20, 23, 27 à 30)

4.2.3.1. Les pronoms personnels toniques conjoints.

Toutes les formes relevées ci-après sont celles que l'on peut retrouver dans notre région de référence en Belgique.

a) 1° pers. sing. : mi [mi]

Ex : -- èt mi dj'irè --

b) 2° pers. sing. : ti [ti]

Ex : -- ti, nom di djo --

c) 3° pers. sing. masc. : li [li]
Ex : -- papa <u>li</u> i cause --
fém. : lèye [lɛj]
Ex : -- <u>lèye</u> a v'nu au monde --
d) 1° pers. plur. :- nos-ôtes [nɔzo:t]
Ex : -- èt <u>nos-ôtes</u> nos-èstînes --
- nos [nɔ]
Ex : -- <u>nos</u> nos-avans --
e) 2° pers. plur. : vos-ôtes [vɔzo:t]
Ex : -- mès <u>vos-ôtes</u> vos chèvreûs --
f) 3° pers. plur. masc. : zèls [zɛl]
Ex : -- <u>zèls</u> véci 'l ont --
fém. : zèles [zɛl]
Ex : -- dj'a peû d' <u>zèles</u> (= lès-oûrses) --

Tableau récapitulatif.

Personne	Masculin	Féminin
1° sg.	mi	mi
2° sg.	ti	ti
3° sg.	li	lèye
1° pl.	nos(-ôtes)	nos(-ôtes)
2° pl.	vos-ôtes	vos-ôtes
3° pl.	zèls	zèles

4.2.3.2. Les pronoms personnels toniques de la troisième personne (sing. et plur.) non conjoints.

a) LUI : personnel tonique non conjoint : li [li]
Ex : -- come oû <u>li</u> --

En Brabant oriental on a un type <u>lẹ</u> dont la voyelle peut remonter à [i] ou [y] . Au Wisconsin la prononciation [li] est la seule rencontrée.

b) EUX : personnel tonique non conjoint : zèls [zɛl]
Ex : -- dès viyès musiques da <u>zèls</u> (= lès boémyins) --

4.2.4. Les pronoms personnels régime. (Cfr. A.L.W.,2, notices 13, 22, 36 à 38)

4.2.4.1. Les pronoms personnels régime direct antéposés au verbe.

4.2.4.1.1. ME : pronom personnel 1° pers. sing. ,cas régime direct antéposé au verbe.

a) devant voyelle : m' [m]

Ex : -- ti n' m'as nî payî --

b) devant consonne : m' [m]

Ex : -- i m' rawéteûve --

Nous n'avons pas relevé dans le corpus une forme de ce pronom qui contienne la voyelle caduque car des exemples en position interconsonantique manquent dans le corpus. Nous pouvons seulement constater que devant consonne, l'usage de la forme élidée semble généralisé au Wisconsin. C'est un phénomène conforme à celui que décrit l'A.L.W., 2, notice 13, rem. α :
"Le Q. (Q. se lit questionnaire) contient de nombreuses q. (q. se lit questions) où ME est réduit à sa cons. à la suite d'une élision : (...) IL ME = + i m'... "

4.2.4.1.2. LES : pronom personnel 3° pers. plur. , cas régime direct, antéposé au verbe.

a) intervocalique : l'z- [lz]

Ex : -- vos l'z-oz rovî --

b) devant consonne : lès [lɛ]

Ex : -- dji lès comprin --

Ces formes sont analogues à celles que l'on peut trouver en Belgique.

4.2.4.2. NOUS : pronom personnel 1° pers. plur. , cas régime direct, postposé au verbe.

Sa forme est nos [nɔ].

Ex : -- mârioz-nos --

Dans une position postposée au verbe le pronom est toujours accentué ; il ne connaît donc pas d'élision . La situation est identique des deux côtés de l'Atlantique.

4.2.4.3. LUI et LEUR : pronoms personnels 3° pers. sing. et plur. , cas régime indirect, devant le verbe et devant consonne.

a) LUI.

Sa forme est lî [li:] .

Ex : -- dji lî di --

Cette forme qui présente une voyelle longue, est analogue à celle qu'on peut trouver dans la zone belge de référence.

b) LEUR.

Sa forme est l'zî [lzi:] .

Ex : -- on l'zî dôrè --

Cette forme est identique à la forme belge.

4.2.5. UN et UNE : pronoms indéfinis (nominaux). (Cfr. A.L.W.,2, notices 8 et 9)

4.2.5.1. UN.

Sa forme est onk [ɔ̃k] .

Ex : -- c'èst cor onk --

L'A.L.W. (tome 2, notice 8) fait remarquer que l'aire (belge) de onk coïncide généralement avec celle de l'article indéfini on. Cette coïncidence subsiste également au Wisconsin. (Cfr. 4.1.1. , p.48)

4.2.5.2. UNE.

Sa forme est one [ɔn] .

Ex : -- i 'nn'ont co atrapé one véci --

Cette forme est le féminin régulier de onk ici comme au Wisconsin.

4.2.6. SE : pronom réfléchi devant voyelle. (Cfr. A.L.W. ,2, notice 39)

Sa forme est s' [s] .

Ex : -- i s'a fét mau --

On retrouve la même forme en Belgique.

4.2.7. EN : adverbe ou pronom. (Cfr. A.L.W., 2, notices 40 à 42)

a) devant consonne :[è] .

Ex : -- vos-è fioz --

b) intervocalique : ènn' [ɛnn]

Ex : -- papa ènn' a co --

-- i-n-a du ènn'awè one masse --

c) intervocalique, après pronom : 'nn' [nn]

Ex : -- i 'nn'ont co atrapé one véci --

-- pace qui nos 'nn'avans d' trop --

d) après consonne et devant voyelle : ènn' [ɛnn]

Ex : -- dj'ènn'a causé --

-- t'ènn'aleus d'meurer --

-- on p'leûve ènn'aler --

EN connaît deux formes : è et ènnè. La première s'emploie toujours devant consonne. La seconde s'emploie toujours devant voyelle, mais toujours élidée. C'est ce phénomène d'élision qui pose quelque problème de clarté. Nous avons donc tenté de clarifier les différents cas : - devant voyelle, la seconde voyelle de ènnè s'élide toujours.

- après voyelle, la première voyelle de ènnè peut s'élider. L'élision dépend alors de la nature du mot qui le précède : - si c'est un substantif (ou tout autre mot différent d'un pronom), l'élision de la première voyelle de ènnè ne se produit pas.(cfr. ex. b) et d)3)

- si c'est un pronom personnel (majorité des cas : cfr. ex. c) et d)), deux cas se présentent : - soit ce pronom se compose d'une voyelle uniquement, ou d'une consonne et d'une voyelle autre que [i] , alors l'initiale vocalique de ènnè s'élide. (cfr. c))

- soit ce pronom se compose d'une consonne et de la voyelle [i] ,alors c'est le pronom personnel qui s'élide. (cfr. ex. d))

Nous tenons à faire remarquer que toutes les formes exposées ci-dessus se retrouvent dans le domaine belge de référence.

4.2.8. ON : pronom indéfini. (Cfr A.L.W., 2, notice 46)

a) devant consonne : on [ɔ̃]

Ex : -- qu'on l' féye bwâre --

b) devant voyelle : on- [ɔ̃n] ; on-z- [ɔ̃z]

Ex : -- on-aleut --

-- on-z-a -- ; -- on-z-èst --

La forme devant consonne ne pose aucun problème, étant donné qu'elle est uniformément employée des deux côtés de l'Atlantique.

La forme devant voyelle connaît deux types : celui avec n de liaison que l'on rencontre à Ni 28 (Jodoigne) et à Na 22 - 23

(Lonzée, Gembloux).

- celui avec z de liaison que l'on retrouve partout ailleurs dans la région de référence en Belgique.

L'emploi concurrent de ces deux formes s'explique aisément par les origines géographiques différentes des émigrants.

4.3. Les adjectifs et pronoms démonstratifs.

Nous n'avons décelé au Wisconsin aucune forme qui soit étrangère à celles qu'on peut trouver dans la région d'origine des émigrants. Il arrive que deux formes soient employées concurremment, mais cette concurrence existe aussi dans la région belge de référence.

4.3.1. Les adjectifs démonstratifs. (Cfr. A.L.W., 2, notices 56 à 58)

4.3.1.1. CE : adjectif démonstratif devant consonne.

Nous n'avons relevé dans notre corpus que la forme élidée ç'[s] , normale après une voyelle et devant une consonne.

Ex : -- mès ç' côp-ci --
-- èt ç' nom-là --

Notez la présence des adverbes ci et là après le démonstratif. Ce trait apparaît régulièrement dans la zone de référence.

4.3.1.2. CETTE : adjectif démonstratif.

a) devant consonne : ç' [s] .

Ex : -- su ç' vouye-ci -- ; -- è ç' maujone-ci --

Cette forme est normale dans nos régions après voyelle et devant consonne.

b) devant voyelle : cit- [sit] ; ç't- [st] .

Ex : -- cit-anéye-ci --
-- ç't-anéye-ci --

Ces deux formes s'emploient indifféremment (en effet, ces deux exemples commencent tous deux la phrase) au Wisconsin. Il en est de même en Belgique, mais la seconde est spécifiquement brabançonne. (1)

---

(1) En se fondant sur un corpus aussi limité, il est difficile d'établir des statistiques valables.

4.3.2. Les pronoms démonstratifs. (Cfr. A.L.W., 2, notices 59, 61 et 62)

N.B. Les occurrences de ces pronoms sont rares dans notre corpus. Il est donc imprudent d'établir des conclusions significatives sur la morphologie des quelques formes rencontrées au Wisconsin. Néanmoins, nous citons celles que nous avons relevées, même si elles ne sont que purement indicatives.

4.3.2.1. CE : pronom démonstratif devant relatif.

Dans notre corpus, ce pronom n'apparaît que dans la position "après voyelle et devant consonne".

Nous avons relevé les deux formes suivantes : ci [si] et ç' [s] . Ex : -- dj'a atrapé ci qui dj'a --

-- wé ç' qu i féyenut --

L'A.L.W. (1) signale que l'élision est répandue après voyelle et devant consonne dans une zone dont fait partie la région d'origine des Wallons du Wisconsin.

4.3.2.2. CE : sujet de être devant consonne.

Nous avons relevé les deux formes suivantes : ça [sa] et ç' [s] . Ex : -- ça sèrè mi --

-- ç' sèrè mi --

Ces deux formes sont attestées dans le domaine de référence en Belgique. Ici comme au Wisconsin, elles sont employées concurremment.

---

(1) A.L.W., tome 2, notice 61.

4.4. Les adjectifs possessifs. (Cfr. A.L.W., 2, notices 47, 48, 52 et 55)

4.4.1. MON : adjectif possessif masculin singulier.

a) devant consonne : mi [mi]

Ex : -- mi frére --

-- mi vî pârin --

La forme du possessif est parallèle à celle de l'article défini (cfr. p. 49). Elle est utilisée partout dans le domaine de référence en Belgique.

b) devant voyelle : m'n- [mn]

Ex : -- m'n-ome --

-- m'n-instrumint --

Devant voyelle, il se produit une chute de la voyelle [i] de l'adjectif, et une liaison à l'aide de la consonne [n]. Cette consonne finale apparaît régulièrement vers l'ouest et le sud de la Belgique romane, mais la voyelle n'est jamais [ɔ̃], aussi bien au Wisconsin qu'en Belgique.

c) après voyelle et devant consonne : m' [m]

Ex : -- li gamin di m' frére --

On constate la réduction du possessif à sa consonne initiale. Ce phénomène s'exerce également dans le domaine de référence en Belgique.

4.4.2. MA : adjectif possessif féminin singulier.

a) devant consonne : mi [mi]

Ex : -- mi mame --

-- mi soû --

Cette forme est identique à celle de l'adjectif possessif masculin dans la même position. C'est aussi le cas en Belgique dans le domaine de référence.

b) devant voyelle : mi-n- [min]

Ex : -- tchante mi-n-âme, mi Saûveûr Diè à vos --

Cette forme n'existe pas en Belgique dans le domaine de référence. Mais nous tenons à préciser que nous n'avons relevé dans notre corpus qu'une seule occurrence de l'adjectif MA devant voyelle, et cette occurrence est précisément mi-m-. Il serait

aventureux d'en conclure qu'elle s'est répandue au Wisconsin. Il peut s'agir d'un hapax. A défaut d'autres informations, nous nous permettons de ne tirer aucune conclusion à ce sujet.

c) après voyelle et devant consonne : m' [m]

Ex : -- qui m' feume --

-- à m' maujone --

Cette forme est identique à celle utilisée en Belgique dans le domaine de référence.

4.4.3. NOTRE : adjectif possessif.

Nous ne traiterons que la forme devant consonne car nous n'avons pas relevé d'occurrences de cet adjectif dans d'autres positions dans notre corpus.

Devant consonne, sa forme est donc : nosse [nɔs] .

Ex : -- nosse câr -- ; -- nosse banquèt --

Cette forme est partout utilisée dans le domaine de référence en Belgique.

4.4.4. LEUR : adjectif possessif.

Ici aussi nous ne pourrons présenter que la forme devant consonne. La raison est identique à celle que nous avons formulée au point précédent.

Devant consonne, cet adjectif a toujours la même forme pour les deux genres et les deux nombres, à savoir : leû [lø] .

Ex : -- leû papa -- ; -- leû vî marène --

-- leûs p'tits véres -- ; -- leûs tièsses --

Cette forme unique est en accord avec ce qu'on peut relever en Belgique dans le domaine de référence.

4.4.5. Remarque.

Nous n'avons pas présenté les formes des autres adjectifs une à une, car cela aurait pu alourdir la présentation. Nous avons préféré établir un tableau regroupant toutes les formes (du moins celles présentes dans notre corpus) de tous les adjectifs possessifs.

Nous signalons dès à présent qu'elles correspondent à celles qu'on relève en Belgique dans le domaine de référence (excepté, naturellement,la forme mi-n- : cfr. 4.4.2. b) p. 66).

A. Au singulier. (3 premières personnes du singulier)

Personne.	1° pers.		2° pers.		3° pers.	
Genre.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Position.						
dev. cons.	mi [mi]	mi [mi]	- (1)	-	si [si]	si [si]
dev. voy.	m'n- [mn]	(mi-n-) [min]	-	-	-	-
apr. voy. et dev. cons.	m' [m]	m' [m]	-	-	s' [s]	s' [s]

B. Au pluriel. (3 premières personnes du singulier)

Personne.	1° pers.		2° pers.		3° pers.	
Genre.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Position.						
dev. cons.	-	mès [mɛ]	-	-	sès [sɛ]	sès [sɛ]
dev. voy.	-	-	-	-	sès- [sɛz]	-
apr. voy. et dev. cons.	-	-	-	-	sès [sɛ]	-

Ex : A. -- si silo -- ; -- si feume --

-- su s' costé -- ; -- pa-d'zos s' kèwe --

B. -- mès cousènes -- ; sès camarâdes -- ; -- sès dints --

-- sès-èfants -- ; -- onk di sès primîs cârs --

---

(1) Rappelons que le tiret signifie l'absence de ce cas dans notre corpus.

C. Au singulier. (3 personnes du pluriel)

Personne.	1° pers.		2° pers.		3° pers.	
Genre.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Position.						
dev. cons.	nosse [nɔs]	nosse [nɔs]	vosse [vɔs]	vosse [vɔs]	leû [lø]	leû [lø]
dev. voy.	-	-	voste- [vɔst]	-	-	-

N.B. La position après voyelle et devant consonne n'est pas pertinente pour les trois personnes du pluriel tant au Wisconsin qu'en Belgique.

D. Au pluriel. (3 personnes du pluriel)

Personne.	1° pers.		2° pers.		3° pers.	
Genre.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Position.						
dev. cons.	nos [nɔ]	nos [nɔ]	vos [vɔ]	-	leûs [lø]	leûs [lø]
dev. voy.	nos- [nɔz]	-	-	-	-	-

Ex : C. -- <u>nosse</u> banquèt -- ; -- <u>nosse</u> vîye place --

-- <u>vosse</u> lapin -- ; -- <u>vosse</u> moman --

-- <u>voste</u>-ome --

D. -- <u>nos</u> filéts -- ; -- <u>nos</u> bauchèles --

-- <u>vos</u> cossins --

-- <u>nos</u>-amis --

4.5. La locution verbale IL Y A . (Cfr. A.L.W., 2, notice 44)

Au Wisconsin, nous avons relevé une multitude de formes de cette locution. Néanmoins, toutes les variantes enregistrées là-bas se retrouvent dans le domaine de référence en Belgique.

Dans l'A.L.W., certaines localités connaissent deux ou trois formes concurrentes.

Cette variété s'est donc maintenue au Wisconsin, ce qui prouve que les descendants des émigrants ont su conserver certains traits morphologiques de leur région d'origine.

Les types relevés au Wisconsin sont les suivants :

- type i-n-a Ex : -- i-n-a du ènn'awè one masse --

Cette forme se retrouve partout en Brabant wallon, sauf aux points Ni 28 (Jodoigne), 45 (Longueville) et 97 (Thorembais-Saint-Trond).

- type y-a Ex : -- y-a brâmint dès-èfants --

Cette forme se retrouve à Ni 61 (Corroy-le-Grand).

- type n-a Ex : -- n-a l' tchén --

Cette forme est attestée à Ni 28 et 98 (Perwez).

- type gn-a Ex : -- gn-a one saqwè --

Cette forme se retrouve à Ni 28.

- type i-gn-a Ex : -- i-gn-a dès vètes ossi là --

Cette forme est namuroise. Elle se retrouve à Na 22 (Gembloux) et Na 23 (Lonzée). Il faut remarquer que seule notre locutrice (dont la famille est originaire du namurois) l'utilise.

Mise à part la dernière, toutes ces formes sont souvent employées par le même locuteur, ce qui est à rapprocher de la variété relevée par l'A.L.W. pour une même localité belge.

4.6. La négation. (Cfr. A.L.W., 2, notice 75)

Comme en Belgique, nous avons relevé au Wisconsin deux types de formes : - le type "nient" : nî [ni:] ; nén [nẽ] ; nin [nɛ̃] .

Ex : -- on n' vleûve nî z'î aler -- ; -- on n'ariv'rè nén -- -- mès i n'ont nin stî --

- le type "point" : pont [pɔ̃]; pon.y [pɔ̃j] .

La forme palatisée (pon.y) n'est pas relevée par l'A.L.W.

Il semble qu'elle soit particulière au parler wallon du Wisconsin.

Ex : -- nos n'avans co pont di prèsse di ç' timps là --

-- mins ça n' fét pon.y difèrince ça --

Il faut noter que les deux types ne s'emploient pas indifféremment tant au Wisconsin qu'en Belgique. Le type "point" est réservé aux phrases à tournure partitive (cfr. ex.).(1)

Nous analyserons plus en détail la négation au chapitre V (point 5.5., p. 110).

4.7. L'adjectif qualificatif au féminin pluriel antéposé au nom. (Cfr. A.L.W., 2, notice 11)

Aussi bien au Wisconsin qu'en Belgique, les adjectifs qualificatifs épithètes au féminin pluriel placés devant le nom prennent une terminaison -ès [ɛ] devant consonne.

Ex : -- lès vîyès djins --

-- dès noûwès musiques --

-- dès vîyès musiques --

4.8. Les verbes.

4.8.1. VENIR : infinitif en -ir (latin -ire)(non inchoatif). (Cfr. A.L.W., 2, notice 80)

Ex : -- faut v'nu -- [vny]

Cette forme est celle que l'on rencontre, après voyelle, dans une zone qui s'étend de Nivelles à Virton. Comme tous les émigrants sont originaires d'une partie de ce vaste domaine, il semble normal que cette forme se soit maintenue intacte.

4.8.2. AVOIR : infinitif présent. (Cfr. A.L.W., 2, notice 82)

Ex : -- n-a du ènn'awè one masse -- [awɛ]

-- po-z-oyu on pèrmis -- [ɔjy]

Comme en Wallonie, nous avons rencontré deux types au Wisconsin : - le type en -wè, qui est le plus répandu aussi bien ici que là-bas.

---

(1) Cfr. J. COPPENS, Grammaire aclote : parler populaire de Nivelles, Fédération wallonne du Brabant, Quinot, Nivelles, 1959, p. 34.

- le type en -u, qui est beaucoup moins fréquent.

Il faut noter que ces deux types sont employés concurremment à Néthen (Ni 2), Tourinnes-la-Grosse (Ni 5), Dion-le-Val (Ni 26) et à Longueville (Ni 45).

Vu les lieux d'origine des émigrants, on ne peut que constater la survivance d'un usage existant également en Belgique.

4.8.3. EU : participe passé de avoir. (Cfr. A.L.W.,2, notice 83)

Ex : -- dji n' sé qw'èst-ç-qu'il a yeû -- [jø]

-- on-z-a yu on cabarèt -- [jy]

yeû est la forme la plus usitée dans notre corpus. Cette répartition correspond à celle que nous retrouvons en Belgique.

4.8.4. ETRE : infinitif présent. (Cfr. A.L.W., 2, notice 84)

Ex : -- dji vou bén ièsse dâné -- [jɛs]

La forme ièsse est la seule forme relevée dans notre corpus. L'A.L.W. signale l'existence d'une forme èsse dans quelques localités de la zone de référence (Jodoigne (Ni 28), Tourinnes-Saint-Lambert (Ni 80), Perwez (Ni 98), Gembloux (Na 22) et Lonzée (Na 23)).Nous ne l'avons relevée nulle part dans notre corpus.

4.8.5. ETE : participe passé de être. (Cfr. A.L.W.,2, notice 85)

Ex : -- dj'a stî -- [sti:]

Cette forme, la seule relevée dans notre corpus, couvre le Brabant wallon, le namurois et le Luxembourg. Il semble normal qu'elle ait subsisté au Wisconsin.

4.8.6. (J')AI : première personne du singulier de l'indicatif présent de avoir. (Cfr. A.L.W., 2, notice 92)

Ex : -- dj'a rî -- ; -- dj'a stî -- [a]

Cette forme est identique à celle de nos régions.

Dans le nord-est de la Belgique romane, les trois personnes du singulier de l'indicatif présenr de avoir sont identiques. C'est également le cas au Wisconsin.

Ex : -- t'as brâmint couru -- [a]

-- il a falu sôrti -- [a]

4.8.7. (JE) SUIS : première personne du singulier du présent de l'indicatif de être. (Cfr. A.L.W., 2, notice 93)

Ex : -- dji so di-d' Brussèle -- [sɔ]

Il s'agit de la forme attestée dans nos régions. L'A.L.W. note que l'aire de so (suis) coïncide assez bien avec celle de a (ai). C'est aussi le cas au Wisconsin.

4.8.8. Désinence de la première personne du pluriel de présent de l'indicatif. (Cfr. A.L.W., 2, notices 94 et 95)

Ex : -- nos n'avans co pon.y di prèsse -- } [ã]
-- nos djans --
-- nos-èstans --

Cette désinence est régulière au Wisconsin. Nous n'avons relevé aucune variante dans le corpus.

Elle apparaît, mais à côté de -ons [ɔ̃], dans le domaine de référence en Belgique.

Il nous faut constater que la désinence -ans s'est répandue et unifiée au Wisconsin, contrairement à d'autres cas où les variantes se sont maintenues.

4.8.9. Désinence de la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif. (Cfr. A.L.W., 2, notices 97, 100, 102 et 103)

Au Wisconsin comme en Belgique, la désinence dépend du type de la finale du verbe à l'infinitif.

4.8.9.1. Verbes du premier groupe (désinence de l'infinitif [e])

Ex : -- vos choûtez -- ; -- vos causez -- } [e]
-- v'z-alez --

Cette flexion est attestée de façon majoritaire dans le domaine de référence en Belgique.

4.8.9.2. Verbes du deuxième groupe (désinence de l'infinitif [i:])

Ex : -- vos travayîz -- [i:]

Cette forme est régulière dans le domaine de référence en Belgique.

4.8.9.3. Verbes du troisième groupe (désinence de l'infinitif autre que [e] ou [i:])

Ex : -- vos v'l<u>oz</u> -- ; -- vos p'l<u>oz</u> --
-- vos fi<u>oz</u> -- ; -- vos vèy<u>oz</u> --
-- vos sav<u>oz</u> -- ; -- vos sav<u>ez</u> --
} [ɔ]/ [e]

La forme [ɔ] est prépondérante, mais elle est parfois remplacée par la désinence [e] . Etant donné que les occurrences dans notre corpus sont relativement rares, donc peu significatives, nous n'avons pas voulu tirer une conclusion quant à un éventuel glissement dans le système flexionnel de ce troisième groupe.

Quoi qu'il en soit, il semble que les émigrants ont conservé un système flexionnel à trois désinences ([e] ; [i:] et [ɔ]). Ce système se retrouve dans la zone de référence en Belgique.(1) C'est un phénomène inverse à celui que nous avions relaté au point 4.8.8., p. 73.

N.B. a) deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif de <u>être</u>.

Ex : -- vos-<u>èstoz</u> -- [ɛstɔ]

C'est le seul type de forme rencontré au Wisconsin. Il est aussi massivement représenté en Belgique.

b) deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif de <u>avoir</u>.

Ex : -- vos-<u>avoz</u> -- [avɔ]

Ce type est partout rencontré, aussi bien là-bas qu'ici. Néanmoins, seule notre locutrice a employé une fois la forme <u>oz</u> [ɔ] : -- vos l'z-<u>oz</u> rovî -- . Ce type ne se rencontre dans le domaine de référence en Belgique qu'en trois points, à savoir : Rosières (Ni 11), Ohain (Ni 39) et Perwez (Ni 98). (Cfr. <u>A.L.W.</u>, 2, notice 102) Perwez est tout proche du lieu d'origine de notre locutrice. Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons chez cette personne la survivance de traits particuliers à sa région d'origine. (Cfr. point 4.1.3. pp. 50-51)

---

(1) Cfr. A. MARECHAL, <u>op. cit.</u> , pp. 72 à 74.

4.8.10. Désinence de la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif. (Cfr. A.L.W., 2, notice 104)

Ex : -- il ariv'nut --
-- i féyenut --
-- èles l'zî don'nut -- } [ny]

Dans notre corpus enregistré, la forme prédominante est -nut.

Sur le disque édité par le CACEF (1), nous avons relevé deux formes en -nèt [nɛ], ce qui est peu, eu égard à la masse des types en -nut. Ces deux formes sont largement attestées en Belgique.

A. MARECHAL (2) signale que la forme -nut, souvent prononcée avec un son intermédiaire voisin de eù, est répandue en Brabant jusqu'à Wavre, Bousval et Genappe, ce qui correspond à la zone attribuée à -nèt dans l'A.L.W. La forme -nut pure est répandue à l'ouest d'une ligne passant par Courrière et Wasseige.

N.B. Trois verbes échappent à la flexion -nut, au Wisconsin comme en Belgique. Il s'agit des verbes aller, avoir et être, qui font respectivement : vont [vɔ̃] , ont [ɔ̃] et sont [sɔ̃] .

Ex : -- èles vont aler --
-- 'l ont on chantier --
-- i sont arivés --

4.8.11. Désinence de la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif. Le conditionnel présent. (Cfr. A.L.W., 2, notice 108)

Pour ce point, nous avons procédé d'une manière quelque peu différente de ce que nous avions fait précédemment.

Nous avons estimé que le corpus était suffisamment étoffé pour procéder à une étude de type statistique. C'est ainsi que nous avons relevé toutes les formes de la 3° pers. sg. de l'imparfait de l'indicatif apparaissant chez chaque locuteur. (Nous n'avons tenu compte que des bandes magnétiques : nous y avons comptabilisé 84 occurrences, et ce, pour 7 locuteurs différents)

---

(1) Références exactes p. 46.

(2) A. MARECHAL, op. cit., pp. 71-72.

Ensuite, pour chaque locuteur, nous avons classé ces formes selon le groupe de conjugaison auquel le verbe appartient. (Pour la détermination de ces groupes, cfr. 4.8.9. pp. 73-75.)

N.B. Nous avons classé à part le verbe avoir. En effet, nous nous sommes rendu compte que sa forme variait à l'imparfait de l'indicatif. Comme la désinence de ce verbe à l'imparfait de l'indicatif est utilisée pour former le présent du conditionnel d'un verbe quelconque, il nous a paru intéressant de déterminer si une des formes de avoir à l'imparfait de l'indicatif était préférée pour la confection du présent du conditionnel. C'est donc pourquoi on trouvera en fin de ce point une brève étude du présent du conditionnel.

Premier locuteur : Monsieur Harry CHAUDOIR (Bande magnétique I, face 1, en abrégé B.M. I, 1)

Groupe I.

-- i 'nn'aleûve fougnî --

-- i blèteûve --

-- tot l' monde causeûve --

-- quand on-z-aleut al tchèsse aus chèvreûs --

Groupe II.

-- i m' raweteûve --

-- i boucheûve --

-- on pècheûve --

Groupe III.

-- i v'leûve nî co bwâre --

-- i v'leûve nén bwâre --

-- on p'leûve ènn'aler --

-- il èsteûve vènu --

-- qu'èsteûve monté --

-- quî-ç-qui c'èsteûve --

-- il èsteûve al frumadj'rîye --

-- il èsteûve là --

-- on-z-èsteûve pa-d'rî --

-- c'èsteut l' min.me --

-- on-z-èstîne --

-- c'èsteut nî al tchèsse --

-- on-z-èsteûve sul lac --

-- mononk èsteûve come ça --(2X)

-- on-z-èsteûve toudi èchone --

-- i n'èsteûve nî gros --

-- il èsteûve come vos --

-- i chûveûve pa-d'rî --

-- il èsteûve pléjant --

-- èlle èsteûve mèchante -- (2X)

-- on dijeûve ça --

-- c'èsteûve dès paraboles --

Groupe avoir.

-- gn-aveut kitfîye aviè ça d' glace --

-- m'aveûve alvouyî --

Rem. Nous avons groupé au sein de chaque groupe les verbes pouvant servir d'auxiliaires. (Cfr. infra note (2).)

On constate une nette prédominance de la désinence -eûve [øf] (28 occurrences sur 33 formes de la 3° pers. sg. de l'impft. de l'ind.)

Une forme est étrange : -- on-z-èstîne --. Rencontrée une seule fois, elle doit être due à une confusion entre le pluriel et le singulier, confusion facilitée par l'emploi du pronom indéfini on désignant dans ce cas-ci un groupe de personnes.

Pour trois verbes nous avons relevé deux types de désinences : -eut [oe] et -eûve [øf] . Il s'agit des verbes aller, être et avoir.

aller : aleut vs aleûve (1-1) (1)
être : èsteut vs èsteûve (2-17) (parmi ces 17 occurrences, 2 fonctionnent comme auxiliaires)
avoir : aveut vs aveûve (1-1)

Ce double emploi n'affectant que des verbes pouvant servir d'auxiliaires (2), nous nous sommes permis d'émettre une hypothèse : chez ce locuteur, la désinence longue (-eûve) est attribuée chaque fois que le verbe considéré fonctionne comme auxiliaire : ex : -- i 'nn'aleûve fougnî --

-- il èsteûve vènu -- ; -- qu'èsteûve monté --

-- (i) m'aveûve alvouyî --

Nous pouvons renforcer cette hypothèse par la constatation que d'autres verbes, fonctionnant uniquement comme auxiliaire dans notre corpus, prennent uniquement la flexion -eûve :

ex : -- i v'leûve nî co bwâre --

-- on p'leûve ènn'aler --

---

(1) Entre parenthèses se trouve le nombre des formes respectivement relevées.

(2) M. GREVISSE, Le Bon Usage, Duculot, Gembloux, 1980 (11° éd.) n° 1510, p. 745 : "Les verbes auxiliaires sont ceux qui, dépouillant leur signification propre, servent de simples éléments morphologiques en se construisant, soit avec un participe passé (dans les temps composés), soit avec un infinitif, soit avec un gérondif. (...) Les verbes auxiliaires par excellence sont avoir et être (...)"

"A côté des auxiliaires principaux avoir et être, qui sont toujours auxiliaires de temps, il faut mentionner certains verbes, appelés parfois semi-auxiliaires, qui, construits avec un infinitif, servent à exprimer diverses nuances de temps, ./..

Dans les autres cas, le choix est possible entre les flexions -eûve et -eut.

Nous vérifierons cette hypothèse pour les autres locuteurs. Sans vouloir dès à présent présager du résultat, nous avons constaté que notre hypothèse **ne concordait pas avec l'hypothèse** émise par A. MARECHAL (1) : "Mais s'il est permis d'émettre une hypothèse en matière si délicate, il semblerait que la forme courte (i.e. -eut (2)) fût primitivement, ici (i.e. le namurois (2)) comme à Liège, réservée à l'imparfait des auxiliaires et au conditionnel (formé comme en fr. de l'inf. + une réduction de avoie) de toutes les conjugaisons."

Deuxième locuteur : Madame CHAUDOIR (B.M. I, 2)

Groupe I.	Groupe II.
néant	néant

Groupe III.	Groupe avoir.
-- on n' v'leûve nî z-î-aler --	-- il aveut fét --
-- qu'èstot lau vau --	
-- l' poste ofice èsteut en strike --	

On remarque l'emploi de trois désinences : -eûve pour l'auxiliaire vouloir.

-ot / -eut pour les verbes avoir et être. Ces deux dernières désinences ne constituent pas vraiment une variante morphologique, car elles sont toutes deux issues du latin -ebam.

---

ou de mode, ou d'aspect (...)" id., n° 1511, p. 746.
GREVISSE cite parmi ceux-ci : aller (n° 1512, p. 746), pouvoir (n° 1527, p. 751) et vouloir (n° 1530, p. 752)

(1) A. MARECHAL, op. cit., pp. 78-79.

(2) Remarques personnelles (E.C.).

Troisième locuteur : Monsieur CHAUDOIR (père).(B.M. I, 2)

Groupe I.

-- on d'mèreûve --
-- i dimèreûve --
-- i dimèréve --
-- on-z-aleûve al pèche --
-- on-z-arivéve --
-- on pinséve --
-- on d'mèréve --

Groupe II.

-- on pèchîve --
-- on pèchîve --
-- i wétîve --
-- on c'mincîve --
-- li wétîve --
-- on kèrdjîve --
-- on tchèrîve --

Groupe III.

-- il èstot riv'nu --
-- coureûve li stôre -- (2X)
-- i fieûve dès frumadjes --
-- coureûve au vapeûr --
-- i fieûve --
-- on riv'neûve --
-- c'èstot avié chîj-sèt' miles sul lac --
-- i purdéve --
-- li mètéve --
-- là come 'l èstot --
-- on fiéve --
-- c'èsteut co one saqwè --
-- on batéve --
-- c'èsteut ... --
-- bateut al machine --

Groupe avoir.

-- on l-avot v'nu --
-- on-z-avot ach'té --
-- on-z-avot d'djà fét --
-- on-z-avot fét tot li stûve --
-- i-gn-avot d'abord jusqu'aus fignièsses --

Une particularité saute immédiatement aux yeux : la désinence -îve [i:f] dans le deuxième groupe. Il faut souligner que chez ce locuteur (et chez lui seul), tous les verbes du deuxième groupe sont affectés exclusivement de cette désinence, et que cette désinence n'affecte que les verbes du deuxième groupe.

L'A.L.W. (tome 2, notice 108 β) indique que cette flexion affecte normalement dans une partie importante du Brabant, les infinitifs dont la désinence est -î, c'est-à-dire dont le radical se termine par une consonne palatale.

Les localités affectées de ce trait sont : Ni 5, Ni 6 (Beauvechain, village d'où est originaire la famille Chaudoir.), Ni 11, Ni 17, Ni 20, Ni 25, Ni 26, Ni 61 et Ni 93. (Cfr. carte en annexe de ce chapitre.)

Il est étonnant que le fils de Monsieur Chaudoir (c'est-à-dire Harry) n'emploie jamais cette flexion. Nous pouvons l'affirmer avec d'autant plus de force que nous avons séjourné trois jours chez lui. La solution de cette défection réside probablement dans le fait qu'étant enfant, Monsieur Harry Chaudoir devait être plus souvent en contact avec sa mère qui est, rappelons-le, originaire du namurois où l'on n'emploie jamais cette flexion.

Le premier groupe connaît l'alternance des désinences -eûve et -éve, qui ne sont que des variantes phonétiques de la même forme issue du latin -ebam. (-eûve est obtenu par labialisation du é de -éve devant [f] , phénomène attesté surtout dans le namurois : cfr. A.L.W., 2, notice 108)

Le troisième groupe connaît quatre désinences, à savoir : -éve, -eûve, -eut et -ot. La désinence -éve s'oppose à -eut pour le verbe bate. Les désinences -éve et -eûve alternent pour les autres verbes. Les désinences -ot et -eut alternent pour le verbe être. (N.B. L'alternance des désinences pour le verbe être se retrouve également en Belgique. Cfr. A.L.W., 2, notice 109)

Le verbe avoir ne connaît que la désinence -ot.

Il faut signaler que chez les époux Chaudoir les auxiliaires avoir et être ne connaissent que la désinence courte (-eut ou -ot). Ils sont donc en conformité avec l'hypothèse de MARECHAL (cfr. supra p. 78). Par conséquent, dans leur cas, notre hypothèse (cfr. p. 77) se trouve infirmée.

Quatrième locuteur : Monsieur Jo DESTREE. (B.M. II, passim)
Le corpus est trop réduit pour en tirer des conclusions significatives. Nous remarquons simplement l'emploi de la forme longue pour être quand il ne fonctionne pas comme auxiliaire.
-- i pinseûve -- ; -- c'èsteûve ... -- ; -- il èstot prind --
-- qui n'avot nén assez --

Cinquième locuteur : Monsieur Kletus BELLIN. (B.M. II, passim)

-- il aveûve on molin d' papî --

-- dj'avo pinsé qui vélà il alot fé bon --

-- i fiéve 96° --

-- faleûve truvièrser --

-- il èsteûve astampé --

Le corpus est trop réduit pour en tirer des conclusions significatives. Remarquons seulement l'emploi de la forme courte pour l'auxiliaire aller, et l'emploi de la forme longue pour les auxiliaires être et falloir.

Sixième et septième locuteurs : Messieurs RADART et JOSSART. (B.M. I, 1)

-- i roteûve --

-- i 'nn'aleûve dé one comère --

-- on-z-èstot one (?) --

4.8.12. Conclusion du point précédent.

Indépendamment de l'origine des différents locuteurs, la désinence -eûve est **la plus représentée au Wisconsin.** Nous avons comptabilisé 45 occurrences de cette désinence sur un total de 84 formes diverses, soit 53,6%.

En fait, si l'on tient compte du fait que -eûve n'est qu'une légère altération phonétique de -éve, il faut compter 54 formes issues du type latin -abam, soit 64,3%.

A ces deux types, il faut encore ajouter 7 désinences -îve (issues du latin vulgaire -y-abam), ce qui nous donne un total de 61 formes que MARECHAL (op. cit., p. 76) appelle longues, soit 72,6%.

Ces formes longues sont aussi les plus répandues dans le domaine de référence en Belgique.

A côté de ces formes longues, on rencontre au Wisconsin des formes issues du latin -ebam que MARECHAL (ibid.) appelle des formes courtes. Il s'agit des désinences -eut (9/84 soit 10,7%) et -ot (13/84 soit 15,5%).

Cet emploi concurrent de formes longues et courtes est attesté de façon générale dans le centre de la Wallonie (cfr. MARECHAL, op.cit., p.78).

En ce qui concerne les deux hypothèses présentées pour expliquer l'emploi des formes courtes et longues (cfr. pp. 77-78), il nous faut constater qu'aucune des deux ne s'applique parfaitement à l'ensemble du corpus. L'hypothèse de MARECHAL (p. 78) est infirmée par l'emploi des désinences longues pour les auxiliaires chez Monsieur Harry Chaudoir (cfr. p. 76). Celle que nous avions avancée est infirmée par l'emploi des formes courtes pour les auxiliaires chez les époux Chaudoir (cfr. pp.78-79)

On ne peut donc que constater une variété dans l'emploi de ces désinences dans l'ensemble du corpus, et parfois chez un même locuteur (cfr. Monsieur K. Bellin, p. 81).

Cette variété s'explique par le fait que les émigrants sont originaires d'une zone particulièrement floue au niveau de la délimitation géo-linguistique du trait "3° pers. sg. de l'impft. de l'ind.". A. MARECHAL (<u>op. cit.</u> , p. 77) indique :

> " ... il va de soi qu'aux bords des terrains qu'elles (= les formes courtes et longues) occupent, il s'opère des échanges fréquents, le langage hésite entre deux ou trois procédés."

La même variété dans les emplois s'est donc maintenue des deux côtés de l'Atlantique.

4.8.13. Le présent du conditionnel.

Rappelons que l'hypothèse de MARECHAL (p. 78) précisait que les formes courtes semblaient réservées (outre l'imparfait des auxiliaires) au présent du conditionnel de tous les verbes.

Effectivement, nous n'avons relevé que des formes courtes pour le présent du conditionnel chez tous nos locuteurs.

Ex : -- i sar<u>eut</u> -- ; -- on voûr<u>ot</u> -- ; -- i bèvr<u>ot</u> -- etc.

Pourquoi ce type de flexion s'est-il conservé sans concurrence dans le cas du présent du conditionnel et a-t-il été concurrencé pour les auxiliaires à l'imparfait de l'indicatif ? Nous ne voyons pas de solution péremptoire. Cela semble indiquer que les locuteurs ne font pas consciemment ce raccord. Toujours est-il que dans le cas de l'imparfait de l'indicatif, une hésitation entre deux procédés semble se marquer (ainsi qu'en Belgique dans certaines franges "frontalières").

4.8.14. Désinence de la troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif. (Cfr. A.L.W., 2, notices 110 et 112)

Ex : -- il èstînent -- ; -- i lokînent -- [i:n]
-- i fînent -- ; -- i mèlînent --
-- il avénent -- [en]

Tous les locuteurs usent de la désinence -înent [i:n] pour tous les verbes. Cette désinence prévaut également en Brabant wallon.

Seul Monsieur Harry Chaudoir a employé par deux fois la désinence -énent [en] pour le verbe avoir, bien qu'il utilise aussi la désinence -înent pour ce même verbe. La désinence -énent prévaut dans le namurois. La seule explication que nous voyons pour ce double emploi est une influence des visiteurs namurois qu'il reçoit (et le verbe avoir est fort employé).

4.8.15. Le gérondif. (Cfr. A.L.W., 2, notice 86)

Nous n'avons relevé que deux cas de gérondif dans le corpus que nous avons enregistré : -- en causant l' walon --
-- ènn'aler promwèrnant --

Si les formes sont comparables à celles qu'on retrouve en Belgique (désinence -ant [ã]), il n'en reste pas moins que la seconde locution est remarquable. Tout se passe comme si le locuteur avait la notion que aler promwèrner ne constituait qu'un seul verbe. C'est pourquoi il aurait appliqué la désinence du gérondif à la fin de la séquence. Mais comme cette expression est isolée, il faut être prudent : il peut s'agir d'un accident de la parole dû à la spontanéité de la langue orale. Il nous paraît préférable de réserver notre jugement.

4.9. Conclusions générales sur ce chapitre.

D'un point de vue morphologique la langue pratiquée par les descendants des émigrants est assurément wallonne. En effet, nous n'avons constaté aucune influence anglo-américaine (et encore moins francophone : cfr. les formes du tutoiement p.55).

Si le caractère wallon est conservé, il serait erroné de croire à une quelconque homogénéité morphologique. En ce sens,

il n'y a pas un parler wallon du Wisconsin, mais plutôt des parlers wallons, ces parlers reflétant à des degrés divers les différences dialectales remarquées dans nos régions.

Il convient d'envisager la situation aux niveaux global et individuel.

Au niveau global, on constate une variété de formes (mais toutes wallonnes, rappelons-le). Généralement cette même variété se retrouve dans la zone de référence que nous avons définie au début de ce chapitre (cfr. p. 46). Nous n'avons noté que deux exceptions : l'unification de la désinence de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif (cfr. p. 73) et la généralisation de l'emploi de la forme courte pour le présent du conditionnel (cfr. p. 82).

Parallèlement, quand une forme est unifiée en Belgique dans le domaine de référence, il en est de même au Wisconsin.

Au niveau individuel, la situation est plus complexe car un même locuteur peut employer différentes formes dont certaines ne sont pas attestées dans sa localité d'origine en Belgique, bien qu'elles soient attestées dans la zone de référence.

Ce phénomène est facilement explicable et somme toute, naturel. Il existe aussi en Belgique, mais sur une échelle moindre qu'au Wisconsin à cause de circonstances historiques différentes.

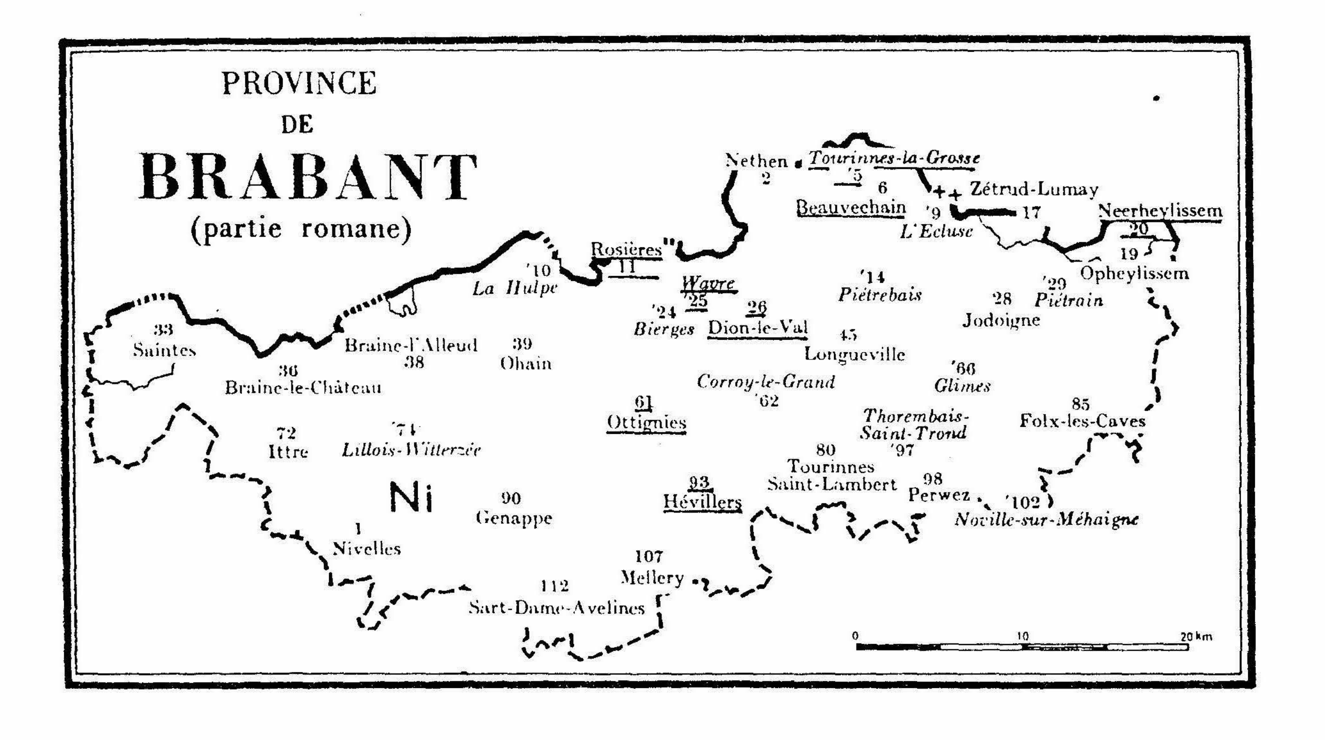
L'explication réside dans le fait que quelques milliers de Wallons sont partis d'une zone qui n'est pas uniforme au point de vue dialectal. Ils se sont regroupés dans quelques localités du Wisconsin, où un émigrant originaire de Rosières (Bel.) a pu cotoyer pendant toute une vie un émigrant originaire de Lonzée. (Il s'agit d'une situation présentée à titre d'exemple) Des mariages ont été célébrés entre des personnes originaires de différentes localités belges, avec pour résultat normal, une coexistence de formes linguistiques pour leurs enfants. Tout cela a concouru à un brassage linguistique important, mais qui n'a pas pour conséquence une uniformisation. Ainsi, Madame Chaudoir a su conserver certains traits particuliers à sa région d'origine, même si par ailleurs son parler est "contaminé" par

des formes issues d'autres localités (cfr. pp. 50-51 et 70).

On peut donc conclure qu'en ce qui concerne la morphologie, le "wallon du Wisconsin" est identique globalement (c'est-à-dire sans tenir compte de l'origine belge des locuteurs) à celui que l'on pratique en Belgique dans la zone que nous avons définie en début de ce chapitre.

Carte extraite de l'A.L.W., tome 1.

ANNEXE II.



CHAPITRE CINQ : ASPECTS SYNTAXIQUES.

5.1. Introduction.

> "Pour rassembler de bons documents sur la syntaxe wallonne authentique, il faut les cueillir sur les lèvres du peuple qui parle encore le wallon ; et pour cela, il n'est qu'un moyen : l'audition du langage spontané."
>
> (L. REMACLE, Syntaxe du parler wallon de La Gleize, Société d'édition "Les Belles Lettres", Paris, 1952-1960, 3 vol., tome I, p. 16)

Nous avons suivi scrupuleusement cet avis. Nos locuteurs font partie du "peuple qui parle encore le wallon". Notre corpus enregistré n'est constitué que de conversations, c'est-à-dire de "langage spontané".

Nous avons toujours opéré en tâchant d'être un témoin le plus discret possible, de sorte que les conversations ne sont, en aucune manière que ce soit, dirigées. Nous nous sommes bien gardé de fournir à nos locuteurs un questionnaire quelconque à traduire. Cette dernière précaution était rendue nécessaire afin d'éviter le piège du décalque :

> " ... l'enquête orale par traduction (...) se révèle (...) lorsqu'il s'agit de syntaxe, particulièrement aléatoire. (...) on sait combien les sujets traduisent servilement les phrases françaises qu'on leur propose."
>
> (L. REMACLE, op. cit., tome I, p. 12)

Nous n'avions pas évidemment de phrases françaises à faire traduire car les Wallons du Wisconsin ne comprennent que le wallon et l'anglais. Quelle que soit la langue employée, l'objection de REMACLE reste valable.

Il existe deux avantages relatifs aux enregistrements : d'une part, ils permettent la vérification et d'autre part, ils permettent un décompte statistique des faits de langage, en l'occurrence, des faits de syntaxe.

En raison du caractère oral de nos documents, nous nous sommes fixé comme but d'établir certains traits propres à l'oralité et à l'expressivité du langage.

En outre, le lecteur trouvera une étude de la syntaxe de la langue écrite au chapitre 6.

5.2. Phénomènes d'oralité et d'expressivité.

5.2.1. La répétition.

La répétition est un phénomène fréquent dans le discours oral.

Il convient de distinguer deux types de répétition :

a) celle qui sert à échafauder le discours en posant des jalons qui en révèlent le sujet, ou en apportant des précisions après coup.

Ex : -- n-a l' tchén ... dj'a stî oû l' tchén ... mès dj'a
rî l'aute djoû, dj'a rî ... dj'a stî oû l' tchén
véci ... dj'a stî oukwè d' l'éclêri ... tot d'on
côp dji vê qu'i r'vint èt dji vê one bièsse qui
court èvouye, woû one grande kèwe so hin -- (1)

Le locuteur veut raconter de façon impromptue une aventure qui est arrivée à son chien et qui l'a fait rire. Avant d'en arriver à la narration détaillée de l'aventure, il expose de façon désordonnée d'un point de vue syntaxique (cfr. le rôle de la conjonction mès qui n'a aucune valeur oppositive, mais seulement transitive) la substance de l'aventure. La répétition y joue un rôle majeur : elle sert de signal qui attire l'attention de l'auditeur. Il n'y a aucune clarté dans la structure syntaxique globale, mais l'expressivité y trouve son compte grâce à la répétition.

Si l'on y regarde de plus près, on se rend compte qu'au sein de chaque segment l'ordre d'apparition des mots est le même : S - V - compl. Il s'agit d'une structure syntaxique simple, mais l'important est de remarquer que chaque segment n'échappe pas à une structure. C'est l'ensemble des segments qui dans un premier temps échappe à une organisation syntaxique, pour ensuite s'organiser explicitement.

La répétition sert également à échaufauder le discours en apportant des précisions à l'élément répeté.

Ex : -- i fînent dèl djote, i fînent dèl djote avou ça --
-- sèm'di adon, sèm'di dèl samin.ne, sèm'di dji va
au molin --
-- ... èt il a tchèyu mwârt, 'l a tchèyu mwârt è s' coû--

---

(1) Bande magnétique I, face 1, n° 140, 2 min. 20 sec.

b) la répétition qui vise à mettre en évidence, à souligner l'élément répété.

Ex : -- toudi, toudi, toudi come ça --

-- dji n' sé nén, dji n' sé nén --

-- dj'a peû d' zèles, dj'a peû d' zèles --

Cette répétition est facile à déceler dans le discours parce qu'elle est affectée d'une intonation particulière : un accent d'intensité marque le premier terme (par exemple, le premier "toudi") d'une manière forte ; ensuite il diminue jusqu'à devenir neutre pour le dernier terme (par exemple, le troisième "toudi").

5.2.2. Répétition par anticipation et reprise.

> "Le wallon détache couramment par une pause, au début, à l'intérieur ou à la fin de la proposition, un terme qu'il s'agit de mettre en relief, dans un but d'expressivité, ou qu'il convient d'énoncer à nouveau dans un but d'expressivité." (1)

Par souci de limiter notre exposé, nous n'avons considéré que la répétition du sujet de la phrase et l'usage détaché des pronoms personnels.

5.2.2.1. La répétition du sujet de la phrase.

On distingue suivant M. GREVISSE (2) trois types de répétition du sujet : 1°) le sujet se répète sous la forme d'un pronom personnel tonique ou d'un pronom démonstratif neutre.

Ex : -- papa li i cause --

-- èt mi dj'irè pa-d'rî --

-- li i m' dit --

-- one plome ça c'è-st-en anglès --

2°) le sujet se répète par anticipation sous la forme implicite d'un pronom personnel atone de la troisième personne (...).

Ex : -- i chûveûve pa-d'rî li Hubert, l' papa da Leonard -- (3)

---

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 1, p. 213.

(2) M. GREVISSE, Le Bon Usage, Duculot, Paris-Gembloux, 1980, 11° éd., n° 380, p. 219.

Nous nous sommes cru autorisé à utiliser une grammaire du français pour définir certains faits syntaxiques du wallon, en

./..

-- il èsteûve pléjant l' papa --

L'anticipation du sujet s'explique par la spontanéité et le souci d'expressivité qui marquent sans cesse le discours vivant. (1)

3°) parfois, le sujet se répète sous la forme d'un pronom personnel atone après un sujet explicite pour souligner la valeur de ce sujet.

Ex : -- mi mame, èlle a causé avou --

-- Angela véci mi bèle fèye, èlle a dit --

-- li papa da Léonard, i n'èsteûve nén gros --

-- li tchén, i m' rawéteûve --

Ce phénomène de reprise n'est pas à confondre avec ce que L. REMACLE appelle "une sorte de pré-désinence verbale". (2)

En effet, on remarque dans ce bref corpus l'existence d'une pause entre le sujet nominal et le sujet pronominal. Cette pause est marquée dans le texte par l'emploi de la virgule.

Il s'agit donc bien d'un phénomène de reprise.

D'autre part, cela confirme l'affirmation de L. REMACLE : (en parlant de la pré-désinence verbale) " ... cette tournure semble ignorée dans le domaine wallon proprement dit ..." (op. cit., tome 1, p. 215)

5.2.2.2. L'usage détaché des pronoms personnels.

Cet usage est très fréquent dans la langue orale. Il faut noter qu'il n'a lieu qu'avec les formes toniques des pronoms personnels.

---

nous fondant sur ce qu'écrit L. REMACLE (op. cit., t. 1, p. 28): "En vérité, la constatation majeure qui s'impose à nous est celle-ci : dans leur ensemble et dans le plus grand nombre de leurs détails, la syntaxe wallonne et la syntaxe française coïncident."

(3) Nous n'avons pas écrit les noms propres en orthographe Feller.

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 3, p. 254
(2) id., tome 1, p. 215 : "On sait que le pers. sujet tend à devenir en fr. populaire une sorte de "pré-désinence verbale", "une sorte de flexion du factif verbal" (D.P. 3, 211) (D.P. se lit J. DAMOURETTE et E. PICHON, Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française.). Le phénomène est surtout frappant à la 3° pers. dans les phrases populaires du type la bouillotte ELLE est bien chaude (DP ibid.), où le sujet nominal n'est suivi d'aucune pause et où le personnel paraît vraiment agglutiné au v. comme s'il formait corps avec lui."

Ex : -- dj'a stî travayî al factrî aus batias, <u>mi</u> vèyoz --
-- lès gamins vont al tchèsse tos l'z-ans, <u>zèls</u> véci --
-- i d'meûre véci, <u>li</u> --
-- totes sôrtes d'aféres qu'on n'èl sarot dire in-anglès, <u>nos-ôtes</u> --

L. REMACLE fait remarquer que "l'usage détaché des personnels (...) manque parfois d'une certaine rigueur logique ou grammaticale." (1) **Ex : "i n' mu fêt rin, MI "** (ibid.)

Nous n'avons relevé nulle part dans le corpus tout entier un exemple qui puisse étayer cette affirmation. (2)

En conclusion, nous avons pu remarquer une très grande fréquence dans l'usage de la répétition. Il est clair que ce phénomène découle du caractère spontané de la langue orale.

5.2.3. Détachement d'indications temporelles.

Dans ce point nous étudierons les indications temporelles (adverbes de temps, propositions et locutions indiquant une temporalité) qui sont détachés dans le flot du discours, soit par une pause, soit par un accent d'intensité.

Ex : -- vosse papa è-st-èvouye travayî dwé, <u>audjourdu</u> non? --
-- i 'nn'ont co atrapé one véci, <u>gn-a nî fwârt lontimps</u> là, dins dès trapes --
-- c'è-st-à ... aus bèljes, aus prumîs bèljes là, al tchapèle, <u>li djoû di quénze d'aousse</u> --
-- <u>quand mi mame, èlle a causé avou là</u>, <u>ç'a stî èyîr al nét</u>, <u>avant èyîr al nét</u>, èle m'a dit --
-- y-a brâmint dès-èfants <u>asteûre</u>, i n' sareut pus causer hin --

Ces exemples ne sont qu'un petit échantillon de ce phénomène de détachement.

Nous avons pu constater que les compléments de temps étaient très facilement isolés dans le flot de la conversation.

---

(1) L. REMACLE, <u>op. cit.</u>, tome 1, pp. 213-214.

(2) Il nous faut souligner une fois de plus que nous n'avons disposé que d'un laps de temps très limité pour mener une enquête approfondie sur le terrain. C'est pourquoi nous n'avons pas la prétention d'atteindre l'exhaustivité.

L. REMACLE a fait la même constatation pour le parler de La Gleize : "Il est toutefois particulièrement fréquent avec des indications temporelles qui se trouvent ainsi détachées du reste de la phrase, soit à l'intérieur de celle-ci, soit au début ou à la fin ; ces indications détachées sont alors dites sur un ton de glose, sauf quand elles viennent en tête." (1)

Ces remarques sur la position et sur la modulation phonique des indications temporelles sont valables pour le wallon du Wisconsin.

5.2.4. Eléments intercalés dans la phrase.

On se rend immédiatement compte à l'audition d'un enregistrement que la phrase wallonne du Wisconsin est fort segmentée. Nous entendons par là que le rythme de la phrase est coupé par l'insertion d' "éléments" , soit au milieu, soit en fin de celle-ci, jamais au début.

Ces "éléments" appartiennent essentiellement à deux catégories grammaticales : les interjections et les verbes.

Nous avons procédé au dénombrement des plus représentés d'entre eux sur la bande magnétique I (faces 1 et 2).

5.2.4.1. Les interjections.

a) données chiffrées :

HIN :	43	occurrences, soit	43,9%
LA :	4	occurrences, soit	50,0%
DON :	6	occurrences, soit	6,1%
total :	98		

b) commentaires.

Hin est toujours prononcé sur un ton interrogatif, sans toutefois poser de véritables questions. Il constitue plutôt une sorte d'appel discret à l'auditeur pour prendre celui-ci à témoin. Ainsi il peut être considéré comme l'équivalent de la locution française "n'est-ce pas".

Quant à sa position, on remarque qu'il est toujours placé en fin de proposition.

Ex : -- on pinséve qu'on-z-avot d'jà fét on gros afére hin --

---

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 3, p. 257

-- dins l' campagne on n'a pus l' timps hin --

-- ça èst d'djà lon hin, qwè ? trwès quate cints miles --

Là est l'interjection intercalée la plus employée. Il n'est jamais prononcé sur un ton interrogatif. Il sert à consulter implicitement l'auditeur. Il peut être considéré comme l'équivalent sémantique de "vous savez". Pour être tout à fait précis, c'est une forme atténuée de "vous savez" car on remarque que cette dernière expression est parfois complétée par là.

Quant à sa position, là est toujours placé en fin de proposition ou de complément.

Ex : -- dj'a stî travayî al factrî aus batias, mi vèyoz, dè timps dèl guére là --

-- quand on m' dit one sitwère en walon là, c'èsteut l' min.me --

-- L' Lucien m'aveûve alvouyî on côp one disque, one plaque là, vos savez bén, dèl curé --

Là apparaît souvent quand le locuteur hésite sur la formulation. Dans ce cas, là interpelle plus nettement l'interlocuteur.

Ex : -- mi vî pârin a cassé s' plite ... sès dints là --

-- à Algoma là ... comint là ? --

-- véci on tchèrîve lès tchôkes, qwè adon, po bate là al machine --

L. REMACLE (1) pense que ce là doit être largement répandu dans nos patois. Nous pouvons confirmer ce fait pour le wallon du Wisconsin.

Don se prononce sur un ton plus ou moins interrogatif. Il se place toujours à la fin d'une proposition ou après un complément détaché. Il a souvent un sens conclusif. C'est la moins représentée des interjections "intercalées".

Ex : -- c'èst Harry èt David don --

-- comint va-dje dire don ? --

-- on pèchîve ivièr èt èsté don là --

Il convient de remarquer le groupement de trois "éléments intercalés" à la fin du troisième exemple (savoz don là). Ce type de groupement n'est pas rare. Il indique, nous semble-t-il,

---

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 3, p. 265

que chaque "élément intercalé" est dépossédé partiellement de sa valeur sémantique originelle.

D'autres exemples illustrent ce propos :

-- il ont one place dé li "Stéte" là hin --

-- po-z-aler dins l' trô aus machines là vèyoz --

-- quand on-z-aleûve pèchî parèt vèyoz, papa purdéve --

Nous avons comparé nos données chiffrées avec celles fournies par L. REMACLE. (1)

	REMACLE	Nos données.
Là	41,4%	50%
Hin	37,9%	43,9%
Don	20,7%	6,1%

Il serait erroné de comparer ces chiffres d'une manière stricte, car ils ne portent pas sur le même corpus. Il n'y faut donc déceler qu'un ordre de grandeur générale : globalement la répartition de ces interjections est du même ordre en Belgique et aux Etats-Unis.

5.2.4.2. Les verbes.

a) données chiffrées :

DI-ST-I	33 occurrences,	soit 30,8%
VEYOZ	26 occurrences,	soit 24,3%
SAVOZ (BEN)	24 occurrences,	soit 22,4%
WE	12 occurrences,	soit 11,2%
DI-DJE	8 occurrences,	soit 7,5%
SES-SE	4 occurrences,	soit 3,8%
Total :	107	

b) commentaires .

Toutes ces expressions verbales forment des petites propositions incises dans le flot du discours ou de la phrase. En effet, leur position est variable : soit à la fin de la phrase ou d'une proposition, soit véritablement insérée dans une proposition qui se trouve alors disloquée, soit au début d'une proposition.

---

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 3, p. 262

Ex : -- mès adon vèyoz, come lès sètchis --

-- èt il a falu sôrti savoz bén, quand mwinrner lès-èfants à scole, dins, savoz bén, dins l' mwès d'octôbe --

-- mès gn-a pus bia côp savoz bén qu'on pout fét dès-aféres come ça --

-- ça va sés-se dins one èglîse --

-- mès dji supose qu'i-gn-a d' totes lès sôrtes vèyoz --

-- coureûve li stôre au molin wé --

Il convient de distinguer plusieurs types parmi ces expressions verbales "intercalées" : 1°) celles qui accompagnent le discours direct, c'est-à-dire du type di-st-i (di-st-èle, di-dje). Elles constituent environ un vingtième du total des éléments intercalés. Nous y reviendrons au point 5.3.4.2., pp. 99-100.

2°) celles qui vont appel implicitement en raison même de leur forme à un auditeur, c'est-à-dire wé, vèyoz, savoz (bén), et sés-se.

Savoz (ou savez (1)) et sés-se sont également utilisés pour renforcer une affirmation (mais en faisant toujours appel à l'attention de l'auditeur) :

Ex : -- c'èsteut co one saqwè qui vos n' sarîz pus dire li djoû d audjourdu savez --

-- i-gn-a pâr-ci ètot savez dès-oûrses --

-- ça va sés-se dins one èglîse --

3°) celles qui n'engagent que le locuteur. Il s'agit dès lors d'une sorte d'aparté. Celles-ci n'ont pas été comptabilisées parce qu'elles sont trop diverses. Nous en citons néanmoins quelques unes :

Ex : -- ça c'èst Junior ça, Francis, Harry vou-dje dire --

-- il èsteûve, j' diro come vos là --

-- ça véci c'èst tos lès ... comint va-dje dire don ? Aye, c'èst mononk Alèc --

-- èt David, li Junior, Harry alons --

Toutes ces expressions verbales sont utilisées plus ou moins fréquemment en Belgique. (2) Elles sont employées dans le même but et dans les mêmes circonstances aussi bien au Wisconsin

---

(1) Pour les désinences -ez et -oz, cfr. 4.8.9.3., p. 74.

(2) L. REMACLE, op. cit., tome 3, pp. 266 à 269.

qu'en Belgique. Nous n'avons relevé aucune mutation ni dans les emplois ni dans les formes.

En conclusion, on peut considérer que la plupart des "éléments intercalés" que nous venons d'exposer constituent le plus souvent de véritables appels à l'attention de l'auditeur. A cause de cela, ils sont indissociables du langage oral. On peut même ajouter qu'ils constituent un maillon indispensable du langage, car sans eux, la langue orale perdrait beaucoup de sa vivacité.

Du fait même de leur emploi, la phrase wallonne parlée est très souvent disloquée. Cette dislocation de la phrase est un des traits dominants de la langue orale wallonne.

5.3. La subordination.

"Etudier la subordination, c'est pénétrer la structure de la phrase ..." (1)

5.3.1. Introduction théorique.

Avant d'étudier la subordination, il nous a paru nécessaire de préciser les différentes définitions dont nous allons user par la suite.

Toutes les définitions sont extraites du Bon Usage de M. GREVISSE (11° édition, Duculot, Paris-Gembloux, 1980).

5.3.1.1. Une proposition est un mot ou un groupe de mots révélant un dessein intelligible de communication, suivi d'une pause." (n° 249 rem. 1, p. 163)

5.3.1.2. La proposition absolue (dite aussi indépendante) est celle qui ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend ; elle se suffit à elle-même. (n° 252, p. 164)

5.3.1.3. D'une proposition (la principale) peut dépendre une autre proposition (la subordonnée), qui s'y rattache par une conjonction (ou une locution conjonctive, ou un pronom relatif) : ce mode de groupement s'appelle subordination, et la conjonction qui lie la subordonnée à la principale est une conjonction de subordination ou subjonction. (n° 266, p. 168)

5.3.1.4. La parataxe est un procédé syntaxique consistant à disposer côte à côte deux propositions, sans marquer par une conjonction le rapport de dépendance qui unit l'une à l'autre (ce sont alors l'intonation ou la ponctuation qui indiquent ce rapport de dépendance. (n° 266, rem. 4, p. 168)

5.3.1.5. <u>L'insertion incidente</u> : "insertion d'un mot ou d'un groupe de mots au sein d'une proposition ou d'une phrase dont il disjoint les termes, interrompant ainsi la ligne syntaxique et la ligne mélodique de cette proposition ou de cette phrase." (n° 268,rem.3, p.169)

5.3.1.6. Une proposition est <u>incomplète</u> ou <u>elliptique</u> lorsque l'usage, ou le style, ou la syntaxe affective font que l'on n'exprime pas un ou plusieurs mots que l'esprit doit suppléer. (n° 367, p. 214)

5.3.2. Exposé de la méthode d'étude.

Grâce à nos enregistrements, nous avons pu procéder à un décompte des différents types de propositions que nous avons définies ci-dessus.

Pour plus de commodité, nous avons limité notre corpus à la conversation d'un seul locuteur, Monsieur Harry CHAUDOIR. (1) Ce choix se justifie par le fait que ce locuteur offre un éventail varié des types de propositions.

Nous avons analysé trois phénomènes, à savoir la fréquence de la subordination, la complexité de la phrase et la fréquence des différents types de subordonnées.

Nous en avons tiré des conclusions que nous avons comparées avec celles de L. REMACLE. (2)

5.3.3. Fréquence de la subordination.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, nous avons comptabilisé le nombre de propositions qui apparaissent dans notre corpus "limité".

Mais que les chiffres présentés ne fassent pas croire au lecteur que la situation qu'ils reflètent est simple à appréhender. Il faut souligner que la méthode, puisqu'elle se veut classificatrice, pose justement des problèmes de classement. En effet, le langage ne suit pas toujours une logique et une syntaxe faciles à appréhender : "La langue parlée (...) est fort différente de la langue écrite : elle suit, en effet, une syntaxe affective qui, volontiers, désarticule l'expression de la pensée, et elle ne s'embarrasse guère de l'appareil complexe de la phrase périodique savamment cimentée de conjonctions." (3)

---

(1) Bande magnétique I, face 1, n° 0 à 1300 (env. 20 min.)

(2) L. REMACLE, <u>op. cit</u>., tome 3, pp. 48 à 52

(3) M. GREVISSE, <u>op. cit</u>., n° 267, p. 168

Nous présentons deux exemples qui illustrent ce problème :

-- èt il a falu sôrti, savoz bén, quand, mwinrner lès-èfants à scole, dins, savoz bén, dins l' mwès d'octôbe ... quand ç' qui c'èst ? Li trinte, èt l' comére véci ... c'èst l'ome da "Halloween", i féyenut totes sôrtes di, dès chôses ... dès tièsses avou dès cawoûtes là, i féyenut dès tièsses avou, savoz bén ... --

-- il ont stî à ... il ont v'nu au monde ... il ont stî èlèvés avou l' marène, leû vî, avou l' grand-mére hin --

Nous ajouterons que la langue orale - surtout dans une conversation - fait appel à des éléments extra-linguistiques tels que les gestes, les mimiques et les inflexions de voix pour suppléer la syntaxe parfois défaillante.

En conséquence de ce que nous venons d'exposer, il est probable qu'en se fondant sur le même corpus une autre personne relèvera des chiffres légèrement différent. Nous prions le lecteur de bien vouloir nous excuser. L. REMACLE a d'ailleurs éprouvé une difficulté analogue. (1)

Après ces quelques remarques, nous allons aborder les données chiffrées de nos calculs. Pour plus de clarté, nous avons dressé un tableau qui regroupe tous les résultats.

Nombre de propositions indépendantes	:	163	soit 48,8%
(dont propositions indépendantes en style direct.)		(38)	
Nombre de propositions principales	:	41	soit 12,3%
(dont propositions principales en style direct.)		(10)	
Nombre de propositions subordonnées	:	76	soit 22,7%
Nombre de propositions incidentes	:	54	soit 16,2%
Total	:	334	

---

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 3, p. 49, rem. 1 :

"Les dénombrements relatifs à des textes spontanés sont souvent délicats, mais on rencontre sur le terrain que nous abordons ici, des embarras supplémentaires : il y a, p. ex., dans Dq. (Dq. se lit disque. Rappelons que L. REMACLE a enregistré des conversations en dialecte de La Gleize sur un disque.), un certain nombre de prop. ébauchées, notamment des débuts de prop. subordonnées qui contiennent la conj. de sub., mais non le verbe ..."

Remarque : les propositions coordonnées ou juxtaposées ont été comptabilisées comme des propositions séparées.

5.3.4. Commentaires.

5.3.4.1. Simplicité de la phrase wallonne.

Au vu des chiffres, on constate que la phrase wallonne du Wisconsin est le plus souvent simple, c'est-à-dire constituée d'une proposition indépendante. En effet, presque la moitié des phrases du corpus "limité" sont des propositions indépendantes (48,8%).

Afin de pouvoir comparer nos chiffres avec ceux de L. REMACLE (1), il faut ajouter au nombre des propositions indépendantes (163) le nombre de propositions principales (41), ce qui nous donne un total de 204, soit 61,1%.

L. REMACLE obtenait pour ces mêmes catégories un pourcentage de 70% : "Des propositions contenues dans Dq. (608) plus des deux tiers (425) sont des indépendantes ou des principales, et moins d'un tiers (193), des subordonnées."

Nos résultats correspondent donc globalement à ceux de REMACLE. Dès lors nous ne pouvons que faire nôtres ses conclusions : "Ils (= les chiffres) montrent à l'évidence que la phrase wallonne, comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, est ordinairement simple ..."

5.3.4.2. Le style direct.

"Le <u>discours</u> (ou <u>style</u>) <u>direct</u> reproduit textuellement les paroles dites : c'est le discours <u>cité</u> par le narrateur, qui présente comme sortant <u>directement</u> de la bouche de celui qui parle les paroles prononcées." (2)

Les phrases en style direct sont fort employées dans ce corpus (48/334, soit 14,4%). Cet emploi relativement important semble indiquer une désaffection pour l'emploi des conjonctions de subordination (la particularité du style direct est précisément de se passer de subjonction pour être introduit) de la part des Wallons du Wisconsin, et donc une prédilection pour une syntaxe simple, prédilection qui ne leur est pas particulière car elle se constate également en Belgique (cfr supra).

---

(1) Citations extraites de L. REMACLE, <u>op. cit</u>., tome 3, p. 50

(2) M. GREVISSE, <u>op. cit</u>., n° 2751, p. 1409

D'autre part, l'importance de son emploi semble indiquer un souci marqué de l'expressivité. En effet, le style direct permet plus d'effets d'intonation (exclamation, interrogation p.ex.) que les phrases subordonnées. En outre, en raison de sa nature, il permet plus de vivacité dans le discours.

Le mode d'introduction de ces phrases en style direct est peu varié. On remarque qu'elles sont le plus fréquemment "coupées" par une expression verbale du type di-st-i (cfr. p. 95). C'est cette expression qui permet de les repérer facilement dans le corpus.

Ex : -- a di-st-i l' camarâde, nous-irans jusqu'à l' oéssis' --
-- qw'èst-ç-qui t' fés là èt t' min.me di-st-i --
-- hé dji lî di, hé Dewit, di-dje --
-- vin nén casser l' glace hin di-dje --
-- o di-st-i, c'è-st-onk avou one grande, on nwâr bouc di-st-i --

Nous n'avons décelé que 3 cas où une phrase en style direct était introduite par une proposition principale contenant explicitement le verbe dire :

Ex : -- s' camarâde dé li dit : faurè qu'on l' féye bwâre --
-- li i m' dit : sés-se bén qwè di-st-i, i faut qu' dj'è vaye ... --
-- èle l'a dit lèye-min.me : ni v'noz nî causer pace qui dji dirè d'z-aféres di-st-èle, qui dji ... --

On remarque que sur ces trois exemples, on compte deux occurrences de l'expression verbale incise du type di-st-i qui viennent en quelque sorte doubler le verbe de la principale, ce qui confère aux deux derniers exemples un tour répétitif.

5.3.4.3. Les propositions elliptiques.

Il est difficile de se prononcer sur la fréquence de ce type de phrases parce que l'ellipse dépend de nombreux facteurs tels que l'interruption due à l'intervention d'un autre locuteur, une situation soudaine qui force le locuteur à s'interrompre ou encore un niveau de pratique du wallon tel que certains mots échappent sur le moment à la mémoire du locuteur. Néanmoins nous avons tenté de clarifier quelque peu la situation.

Il faut distinguer trois cas de propositions elliptiques :

- celles que le locuteur n'a pas pu achever parce qu'il a été interrompu par un autre locuteur. Ce cas ne se produit évidemment que dans le cadre d'une conversation.

Les occurrences sont relativement nombreuses dans le corpus. Nous ne les avons pas dénombrées parce c'est somme toute peu significatif, étant donné leur caractère accidentel. Nous ne citerons qu'un exemple parmi tant d'autres :

-- dji kârkéye qui (intervention d'un autre locuteur) O aye --

- celles que le locuteur n'a pas achevé volontairement parce qu'elles présentent à ses yeux un caractère trop personnel :

-- èlle èsteûve nèrveûse, èlle esteûve mèchante. Elle l'a dit lèye-min.me : ni v'noz nî causer pace qui dji dirè d'z-aféres di-st-èle, qui dji ... fwârt bén --

- celles qui résultent d'un accident de la parole, par exemple l'oubli d'une dénomination, ou le fait de ne pas trouver les mots qui permettraient une expression juste (le locuteur complète alors sa phrase par un geste ou une mimique) :

-- c'èsteûve dès paraboles dè ... dj'a roûvî --

-- c'èsteut l' min.me vos-aroz là (complété par un geste en direction du coeur) --

Tous ces exemples sont cités à titre purement indicatif.

Nous croyons qu'il serait vain de voir dans ces ellipses une quelconque intention stylistique de la part du locuteur. Dans l'ensemble l'ellipse résulte de situations extra-linguistiques, ou d'accidents de la parole.

5.3.4.4. La parataxe.

La parataxe est un phénomène difficile à apprécier dans la langue parlée : "On sait que, dans le discours patois, la coordination est souvent explicite et qu'elle se marque souvent par la conj. <u>èt</u> (...) Dans ce cas, l'analyse est facile, mais il n'en est pas toujours de même quand les prop. sont juxtaposées, sans aucun terme de liaison : il peut s'agir alors d'une juxtaposition pure et simple, d'une coordination implicite ou d'une subordination implicite." (1)

Effectivement nous avons relevé quelques cas difficiles à apprécier : -- èt ça dji di toudi ç'a stî li qu'a djouwé l' dérène --

---

(1) L. REMACLE, <u>op. cit.</u>, tome 3, p. 52

Dans cet exemple, la proposition "ç'a stî li ..." peut dépendre par parataxe du verbe di de la principale, ou bien cette proposition est tout bonnement du ressort du style direct.

Autre exemple : -- mès savoz bén gn-a dès djins qui n-a ...-- La proposition "gn-a dès djins..." peut être considérée comme une principale (et savoz bén est alors une proposition incise), ou bien savoz bén est le verbe principal duquel dépend par parataxe la proposition "gn-a dès djins...". La difficulté de trancher vient du fait que toute la phrase est prononcée sur le même rythme sans marquer de pause.

Dernier exemple : -- quand il a tché, il a glissé si rate,
al pèsanteûr qu'il a hin, dj' l'a vèyu
nèt' pa-d'zos --

La proposition "dj' l'a vèyu ..." peut être une proposition juxtaposée (coordination implicite) ou une proposition consécutive dépendant par parataxe de la proposition "il a glissé si rate" (si appelant normalement un complément).

Quoi qu'il en soit, nous n'avons relevé aucun cas de parataxe indiscutable, c'est-à-dire où la conjonction de subordination normalement indispensable manquerait. Le dernier exemple cité s'en approcherait peut-être le plus, mais comme nous l'avons vu, il peut prêter à discussion.

La parataxe semble être un phénomène très rare et de toutes façons difficile à apprécier dans la langue orale. (1)

Cette rareté de la parataxe nous fournit un argument pour affirmer que la syntaxe de la phrase wallonne du Wisconsin n'a pas été atteinte par la syntaxe de l'anglo-américain parlé. En effet, l'anglais (américain) utilise souvent la parataxe, surtout dans les complétives : ex : l'omission fréquente de la conjonction that : "I suppose we can get a drink."
"I can't say I have."
"What did you say your name was ? " (2)

---

(1) Cfr. L. REMACLE, op. cit. , tome 3, p. 54 : "... entre la coordination et la subordination, la limite n'est pas rigoureuse."

(2) Exemples tirés de W. SOMERSET MAUGHAM, The Narrow Corner, Pan Books, London, 1978.

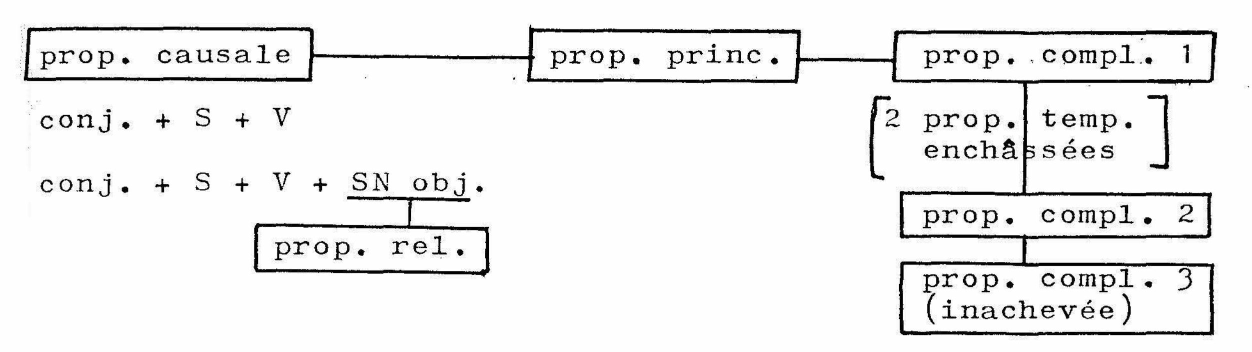
5.3.5. Complexité de la phrase.

Nous avons vu ci-dessus (p. 99) que sur le plan de la parole la phrase wallonne est ordinairement simple. Nous verrons que cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne soit pas parfois complexe.

Nous avons choisi à dessein de présenter un exemple exceptionnel il est vrai, mais révélateur de la complexité syntaxique de certaines phrases.

-- pace qui vos p'loz v'nu, vos p'loz causer n'impôrte liquéque langadje qui vos v'loz, mès l' walon, gn-a one saqwè là d'dins qui fét qui, quand on cause, quand on m' dit one sitwère en walon là, c'èsteut l' min.me qu' vos-aroz là ... (complété par un geste) --

On peut apprécier le nombre de subordonnées concentrées dans ce bref passage. La structure syntaxique est très complexe. Nous l'avons schématisée ci-dessous :



Il faut rappeler toutefois que cet exemple est exceptionnel dans le corpus. Le plus souvent, une seule subordonnée dépend d'une principale : ex : -- dji vè qu'i r'vint --

-- èle m'a dit qui si feume èst fwârt nèrveûse --

En conclusion, on peut noter que les Wallons du Wisconsin connaissent la subordination et qu'ils savent l'appliquer parfois avec complexité. Mais en général, ils préfèrent la simplicité dans la phrase et dans la subordination.

5.3.6. Fréquence des différents types de subordonnées.

5.3.6.1. Définitions.

Afin de ne pas créer d'équivoque, nous reproduisons la définition des différents types de subordonnées que donne M. GREVISSE (op. cit., n° 2547, p. 1279)

"On peut distinguer 3 catégories de subordonnées, en se fondant à la fois sur la nature du mot auquel elles sont assimilables et sur la fonction qu'elles remplissent dans la phrase par rapport à la principale.

1°) Les subordonnées substantives, assimilables à des noms et correspondant aux compléments d'objet ou aux compléments de l'adjectif ou de l'adverbe. Elles peuvent aussi être sujets, attributs ou termes complétifs d'un nom ou d'un pronom ;

2°) Les subordonnées adjectives ou relatives, assimilables à des adjectifs ou à des participes-adjectifs et correspondant aux compléments du nom ou du pronom ;

3°) Les subordonnées adverbiales ou circonstancielles, assimilables à des adverbes et correspondant aux compléments circonstanciels."

5.3.6.2. Données chiffrées.

Nous avons relevé les différents types de subordonnées dans notre corpus "limité" et nous les avons comptabilisées. Nous présentons les résultats obtenus sous la forme d'un tableau récapitulatif :

1°)	propositions substantives : dont interrogations indir.	19 2	soit 27,6%
2°)	propositions relatives :	16	soit 21,1%
3°)	propositions adverbiales :	39	soit 51,3%
	dont : - prop. temp.	18	
	- prop. causales	6	
	- prop. finales	10	
	- prop. concessives	1	
	- prop. comparatives	4	
	Total	76	

Ex : -- faurè qu'on l' féye bwâre --

-- dji vè one bièsse qui court èvouye --

-- come Jules Lampereur qu'i fînent embéter si tant --

-- quand i m' tèlèfone i n' cause jamés l'anglès --

-- on-z-èsteûve toudi èchone, pace qui l' papa da Mildred èsteûve come ça ossi --

-- quand vos l' choûtez, c'èst come, c'èst come ça arèt arivé --

-- il èsteûve vènu po nos édî --

5.3.6.3. Commentaires.

Au vu des chiffres, il est évident que les propositions adverbiales sont les plus nombreuses. Parmi celles-ci, les propositions temporelles sont majoritaires. Cela n'a en fait rien de significatif dans la mesure où l'on tient compte de la teneur de la conversation : ici le locuteur a surtout raconté des aventures qu'il avait vécues dans sa jeunesse.

L'abondance d'adverbiales explique les représentations relativement faibles des propositions substantives et relatives. Cela ne fait que confirmer la simplicité de la phrase wallonne que nous avons déjà évoquée aux points 5.3.4.1 et 5.3.5.

5.3.7. Conclusions sur la subordination.

Nous ne pouvons qu'insister sur la simplicité de la phrase wallonne aussi bien au Wisconsin qu'en Belgique.

Cette simplicité se marque par la forte proportion de phrases simples (c'est-à-dire des propositions indépendantes et principales) et par l'importance de l'emploi des phrases en style direct.

Mais comme nous l'avons indiqué, cette simplicité n'implique nullement une pauvreté de la syntaxe de subordination. En effet, nous retrouvons dans le bref corpus dont nous nous sommes servi, un échantillon varié de tous les types de subordonnées.

D'autre part, nous pouvons affirmer que la phrase wallonne du Wisconsin n'est absolument pas atteinte par une quelconque influence anglophone. Un phénomène comme la parataxe, très courant en anglais (et en américain), ne se remarque pas en wallon du Wisconsin.

Ajoutons pour terminer que l'emploi des phrases en style direct permet une grande expressivité dans le langage.

5.4. Coordination et juxtaposition.

N.B. Pour ce point nous nous sommes servi de la bande magnétique I tout entière (faces 1 et 2), car les conjonctions de coordination sont faciles à comptabiliser.

5.4.1. Fréquence des différents types de conjonctions de coordination.

Fidèle à notre méthode de calcul, nous avons dénombré les différents types de conjonctions de coordination contenues dans le corpus. Nous avons relevé 4 types différents, à savoir èt, mès, ça fét et ou (bén). Nous présentons leur fréquence dans le tableau ci-dessous :

èt	:	156 occurrences,	soit 63,7%
mès	:	59 occurrences,	soit 24,1%
ça fét	:	27 occurrences,	soit 11,0%
ou (bén)	:	3 occurrences,	soit 1,2%
Total		245	

5.4.2. Interprétation : fréquence de la coordination et de la juxtaposition.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer plus haut (cfr. 5.3.4.4 p.101) il est malaisé de compter à coup sûr les occurrences de juxtaposition (ou coordination implicite) dans la langue orale.

Néanmoins, nous avons relevé quelques cas certains :

-- il ariv'nut là, purd'nut l'aparèye, èvont dé l'éwe, èt l' chameau v'leûve nén bwâre --

-- èt mi dj'irè là pa-d'rî, di-st-i, pa-d'zos s' kèwe, dji satch'rè ... -- (1)

Il apparaît toutefois que la juxtaposition ou la coordination implicite est relativement rare dans le corpus.

D'autre part, il apparaît clairement que la langue parlée du Wisconsin affectionne particulièrement la coordination explicite, surtout au moyen de la conjonction èt (qui représente 63,7% des conjonctions de coordination présentes dans le corpus).

Ex : -- wou l' Zachée qu'èsteûve monté al copète dè l'aube èt qui l' Bon Dieû a passé pa-d'zos là --

-- Et Djôsèf èt si compagnîye là, Léyonârd èt tot ça èstînent suposés d'aler al pèche au matin --

---

(1) Cfr. Bande magnétique I, face 1 (début)

Ces constatations rejoignent celles de L. REMACLE (1) :

> "Dans un discours suivi et bien enchaîné, et même dans la conversation, le rattachement des phrases se fait d'une façon régulière, par des moyens tantôt explicites, tantôt implicites. En patois, cette coordination est souvent explicite."

5.4.3. Emplois de la conjonction <u>èt</u>.

5.4.3.1. Données chiffrées.

Nous avons relevé la fréquence des différents emplois de la conjonction <u>èt</u> dans le corpus. Nous avons regroupé les résultats de nos dénombrements dans le tableau ci-dessous :

<u>èt</u> coordonnant deux propositions	: 87,	soit 55,8%
<u>èt</u> coordonnant deux substantifs	: 57,	soit 36,5%
<u>èt</u> coordonnant deux verbes	: 1,	soit 0,6%
<u>èt</u> coordonnant deux adjectifs	: 0	
autres cas	: 11,	soit 7,1%

Nous ne présentons que deux exemples :

-- mononk Frank Evrard dimèreûve 'vou nos-ôtes <u>èt</u> il a stî dins l' nôrd <u>èt</u> 'l a touwé on chèvreû vèyoz <u>èt</u> il èstot riv'nu avou <u>èt</u> il a mètu l' gamin véci ... --

-- ça véci c'èst Harry <u>èt</u> David don --

On constate aisément au vu du premier exemple que la conjonction <u>èt</u> est massivement employée.

Dans l'ensemble les emplois de la conjonction <u>èt</u> sont identiques à ceux du français, mais il est des emplois particuliers dont nous parlerons au point suivant.

5.4.3.2. Emplois particuliers.

a) Quand il est placé en tête de phrase, <u>èt</u> a souvent une valeur d'amorce (pour une question) ou il indique un changement de sujet de conversation : il introduit alors une nouvelle proposition indépendante ou principale.

Ex : -- Bondjoû. Comínt ça va ? <u>Et</u> vosse nom véci ?

-- <u>Et</u> n'èl roviroz nén ?

Notez la présence d'une formule de salut avant la conjonction <u>èt</u> dans le premier exemple. L. REMACLE a décelé le même phénomène en glézien. (2)

---

(1) L. REMACLE, <u>op. cit.</u>, tome 3, p. 9

(2) id. p. 15, 6°

-- n' faut nî causer trop rate dandjireû hin. Et nos-ôtes nos-èstînes deûs côps à Algoma --

-- Et Djôsèf èt si compagnîye là ... --

Dans ces deux derniers exemples, la conjonction èt sert à changer de sujet de conversation.

b) èt bén est une locution non conjonctive qui marque une pause dans le discours en exprimant un mouvement affectif violent.

Ex : -- èt one oûrje lèye, èt bén èle culbute tot ... --

-- èt véci, s'voz bén qu'i fînent don ? Et bén discosî dès pwès --

5.4.4. La conjonction mès (parfois prononcée méns [mẽ]).

Mès possède toujours une valeur oppositive. Celle-ci peut être plus ou moins marquée.

La position de cette conjonction est toujours en tête de phrase ou de proposition.

Ex : -- todi i féyenut dès fârces èt totes sôrtes. Mès è place di fé ça i-n-a yeû dès-èfants d' touwés --

-- gn-a co saquantes, mès gn-a pus bia côp --

-- comprint tot mès i n'èl cause nén --

-- c'èst pléji dès voyadjes mès ça c'mince à coster --

-- dj'a stî où l' tchén ... mès dj'a rî l'ôte djoû --

Dans ce dernier exemple, mès a une simple valeur transitive équivalente à celle d'un èt. Mais il s'agit là d'un emploi très rare.

5.4.5. Ça fét.

Cette locution est d'un emploi très fréquent : elle représente presque 10% du total des conjonctions représentées dans le corpus.

Elle est toujours placée en début de proposition.

La nature de ça fét est difficile à déterminer car il peut fonctionner à la fois comme conjonction de subordination ou comme conjonction de coordination.

Quand ça fét est suivi d'un "que", cela ne pose aucun problème : c'est une conjonction de subordination.

Ex : -- ça fét qu' dji kârkéye qu'i va d'meurer à s' maujone --

Quand ça fét est employé seul (c'est-à-dire sans "que"), on peut hésiter sur sa nature : conjonction de coordination avec le sens de "ainsi donc" : ex : -- ça fét, vos n'èl roviroz nén ?-- ou conjonction de subordination : ex : -- ça fét qu'il a stî ocupé, sav' bén, po l'intèr'mint èt tot ça hin, ça fét 'n'a nî stî è s't-ofice divant ayîr come ça --

Dans ce dernier exemple le doute est permis quant à la nature de cette locution. Dans ce cas, L. REMACLE opte pour une conjonction de coordination : "Cristallisé au maximum, même grammaticalement, le groupe peut être pris ici pour une locution adverbiale ; mais, outre que sa signification s'est tout à fait oblitérée, il sert à lier les phrases, exactement comme la plupart des expr. admises par Grev. dans sa liste de conj. de coord. " (1)

5.4.6. La conjonction ou.

Cette conjonction est la moins utilisée dans notre corpus. C'est aussi le cas chez L. REMACLE. (2)

Elle a le même sens et le même emploi qu'en français.

Sur les trois occurrences de cette conjonction dans notre corpus, nous en avons relevé deux où elle était accompagnée de bén et une où elle était accompagnée de adon. Ce sont des groupements très fréquents en wallon de Belgique. (3)

Ex : -- ça fét, faut qui dj' choûte èt qui dj' vos watche méns ... dès noûwès musiques, co one saqwè, ou bén al rédio qui va, ou adon dji n'intindrè nén l' mitan di ci qui s' passe --

-- gn-a dès côps quand l' djouweû d' troum'pète èst malâde, ou bén i faut qu'i travaye, i n' sarot djouwer, adon dji djouwe dins s' place adon --

---

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 3, p. 8

(2) L. REMACLE, op. cit., tome 3, p. 40 :
"La conj. ou (lat. aut FEW 1, 186) a le même usage qu'en fr. Elle est beaucoup moins employée que èt : dans Dq., elle n'apparaît que 3 fois."

(3) L. REMACLE, op. cit., tome 3, p. 41

5.4.7. Conclusions sur la coordination.

La coordination explicite est très fréquente dans la langue parlée du Wisconsin. Le reliant le plus usité (et de loin) est èt.

La juxtaposition, toujours difficile à apprécier dans la langue parlée, est pratiquée, mais dans une mesure nettement moindre.

On retrouve une situation analogue en Belgique ; il n'y a eu aucune évolution de ce côté-là.

Les différents coordonnants ont gardé exactement les mêmes valeurs et les mêmes emplois qu'en Belgique, même dans les cas particuliers.

5.5. La négation.

5.5.1. Formes de la négation.

Rappelons que le wallon du Wisconsin connaît deux formes de la négation (cfr. 4.6., pp. 70-71) :

- le type ne ... nén (et variantes : nî, nin)
- le type ne ... pont (parfois pon.y)

Rappelons également que ces deux types correspondent à des emplois différents : la forme pont s'emploie dans les tournures à caractère partitif.

Ex : -- on n'ariv'rè nén --

-- nos n'avans co pont d' prèsse --

Ces deux formes sont les deux seules utilisées au Wisconsin. Néanmoins, il existe quelques particularités sur lesquelles nous voudrions attirer l'attention.

5.5.2. Nî (et variantes) employé sans la première particule de négation.

5.5.2.1. Nî modifiant la locution c'èst.

Quand c'èst est employé dans une phrase à tournure négative, il n'est jamais précédé de la particule ne.

Ex : -- c'èst nî qu' dj'intind deur --

-- c'èst nî l' min.me --

-- c'èst nî di d' l'anéye passéye --

L. REMACLE n'a pas relevé la trace d'un tel emploi dans le parler de La Gleize. Il indique que "l'omission de "ne" qu'on a dans le fr. pop. on peut pas, il a pas de parents ne se produit pas en w. " (1)

Or nous avons relevé des contre-exemples dans le parler wallon du Wisconsin.

En français le phénomène paraît ancien : cfr. J. POHL, L'Homme et le signifiant, p. 107, cité par M. GREVISSE (2), note : "Amorcée depuis très longtemps, la déchéance de ne dans la langue parlée paraît se précipiter."

En ce qui concerne le wallon, l'ancienneté du phénomène dans la langue parlée est difficile à attester en raison du manque de documents oraux anciens.

Dans la langue écrite de l'époque de l'émigration, il est sûr que ce phénomène est inconnu : cfr. M. RENARD (1829 - 1904), Lès-aventures dè Djan d' Nivèle èl fi dè s' pére, Namur, Les Cahiers Wallons, 1962. (Edition critique réalisée par J. GUILLAUME s.j.), premier chant, vers 159 :

"El Grimancé, ç' n'èst nî come in poûve mésse d'èscole "

Mais il s'agit ici de langue écrite. Il se peut que la forme "incomplète" existât à la même époque parallèlement.

Faute de temps pour approfondir cette recherche nous laissons provisoirement la question en suspens. Toujours est-il que l'usage actuel au Wisconsin permet l'emploi de la forme "incomplète", et pas seulement avec la locution c'èst. On constate le même emploi avec le verbe vouloir conjugué à un temps simple.

Ex : -- i v'leûve nî co bwâre --

-- èt l' chameau v'leûve nén bwâre --

Mais la forme complète est aussi employée (à l'inverse des emplois avec la locution c'èst) :

Ex : -- on n' v'leûve nî z-î aler --

D'autre part, il arrive aussi qu'après un verbe de défense la particule ne soit omise :

Ex : -- watchînes d' passer nî sul nîve --

---

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 2, p. 204

(2) M. GREVISSE, op. cit., n° 2202, rem. 78, p. 1077

Ainsi, à l'inverse de ce qu'affirmait L. REMACLE pour le parler de La Gleize (cfr. p. 111), il nous faut constater que le wallon du Wisconsin peut fort bien omettre la particule ne dans une tournure négative.

Nous savons aussi, parce que nous pratiquons le dialecte namurois, que cet emploi existe aussi dans notre région.

Il nous faut donc expliquer la discordance qui se manifeste entre la remarque de L. REMACLE et ce que nous constatons au Wisconsin et en Belgique.

Nous notons d'emblée que L. REMACLE a fait porter son étude sur le parler de La Gleize il y a une trentaine d'années. Bien des distorsions peuvent naître de cet écart spatial et temporel.

Nous proposons deux hypothèses pour expliquer l'omission de la particule ne dans certains cas (cfr. supra).

La première qui nous vient évidemment à l'esprit pour expliquer cette omission au Wisconsin est une hypothèse qui fait appel à une influence anglophone. En effet, en anglais (ou en américain) la négation s'exprime par un seul adverbe (not) qui se place toujours après le verbe : ex : "it isn't", ou "it is not", "he doesn't" etc. On remarque donc que l'anglais ne connaît pas la présence d'une particule négative devant le verbe.

Cette hypothèse serait parfaitement valable si l'omission de la particule ne ne se produisait pas également d'une part en français populaire et d'autre part en dialecte namurois. A moins qu'il y ait eu évolution parallèle : l'anglais aurait influencé le wallon du Wisconsin, et le français populaire aurait influencé le dialecte namurois. Mais dans ce cas il resterait à expliquer pourquoi le français populaire a connu une telle évolution.

Il nous faut dès lors envisager une autre hypothèse plus générale.

En comparant le français populaire, le wallon et le créole, nous constatons qu'ils présentent tous trois le même phénomène de simplification de la négation. Des exemples concernant le wallon et le français populaire ont été présentés plus haut, aussi ne traiterons-nous ici que du créole.

"Excepté pour la forme copulative sé, la négation s'exprime par l'intermédiaire de pa devant le SV. La particule négative précède alors tous les marqueurs verbaux :
M pa té gen senk kob. "Je n'avais pas cinq sous."
Li sé pa té mouen. "Il n'était pas (comme) moi." (1)

On constate donc qu'en créole, ainsi qu'en français populaire et en wallon (Wisconsin et namurois), la négation s'exprime parfois (en effet nous avons relevé un exemple où la négation était exprimée par l'emploi des deux particules : Mo napa trouv sa zom-la. "Je n'ai pas trouvé cet homme.") par l'intermédiaire d'une seule particule négative (pa, équivalent du wallon "nén"). Mais à la différence du wallon ou du français populaire, la particule négative en créole s'insère avant le syntagme nominal, sauf pour le verbe sé (être).

Il y a donc trace d'un phénomène de simplification de la négation commun aux trois langues. Mais la position de la particule négative diffère, sauf dans le cas du verbe sé.

Avec prudence on peut conclure que la simplification de la négation est un phénomène apparemment universel dans les trois langues évoquées ci-dessus. En faisant appel à cette hypothèse de la "simplification universelle", on écarte les problèmes d'éloignement dans l'espace.

Sans prendre trop de risques on peut affirmer que ce phénomène est une innovation parallèle dans les deux communautés (Wisconsin et namurois), sur laquelle vient peut-être se greffer au Wisconsin une influence anglophone qui ne fait que renforcer le phénomène. Notons pour terminer que cette innovation parallèle au point de vue géographique a pu se produire à des époques différentes. Mais nous manquons de documents pour pouvoir nous prononcer avec certitude.

---

(1) A. VALDMAN, Le Créole : structure, statut et origine, Klincksieck, Paris, 1978, p. 264.

5.5.3. Ne employé seul.

La particule ne suffit parfois à exprimer la négation. Dans notre corpus ce cas ne concerne que les emplois avec le verbe savoir. L. REMACLE a décelé des cas semblables pour les emplois avec les verbes pouvoir, savoir et connaître. (1)
Il considère ces emplois comme un archaïsme. Il précise :

> "Sans doute la situation est-elle à peu près la même dans toute la B.R. (B.R. se lit Belgique romane) ; mais les cas dans lesquels persiste l'emploi de "ne" isolé varient plus ou moins selon les régions. Dans "je ne sais pas nager", p. ex., d'après EH 1377 (EH se lit Enquête dialectologique de Jean Haust sur les parlers de la Belgique romane. Documents inédits.), nint (ou son équivalent) fait défaut un peu partout, mais il est attesté dans l'est de la prov. de Liège et dans le Hainaut."

Dans notre corpus, c'est également dans des tournures du type "je ne sais pas nager" que nous trouvons cet emploi du ne isolé, mais cela ne constitue pas une exclusive :

Ex : -- i n' sarot djouwer --
-- dji n' sareu mougnî dèl tchau d'oûrse --
-- dji n' sé qwè-ce qu'il a yeû --

Dans les autres cas, la négation revêt la forme normale :

Ex : -- dji n' sé nén --

5.5.4. Conclusions sur la négation.

Dans l'ensemble les formes et les emplois de la négation sont identiques au Wisconsin et en Belgique, mis à part la forme c'èst nî au sujet de laquelle nous avons amplement discuté au point 5.5.2.1., pp. 110 sqq.

---

(1) L. REMACLE, op. cit., tome 2, p.264.

5.6. Fonctions et position de l'adjectif qualificatif.

5.6.1. Fonctions.

Dans tout notre corpus, l'adjectif qualificatif n'occupe que deux fonctions : attribut ou épithète. Ce n'est pas surprenant car "ce sont là ses fonctions naturelles". (1)

Voici leur répartition sur la première face de la bande magnétique I : attributs : 20 occurrences, soit 42,5%
épithètes : 27 occurrences, soit 57,5%

Total 47

Nous remarquons donc que l'adjectif qualificatif ne s'emploie pas avec la même fréquence dans chacune de ses fonctions.

L. REMACLE (2) a relevé des proportions inverses : dans le dialecte qu'il a étudié, les attributs sont plus nombreux que les épithètes (31 contre 25). Nous croyons que cette discordance est peu significative étant donné que le corpus que nous avons utilisé est relativement limité.

5.6.2. Position de l'épithète.

La position de l'épithète varie. Elle est le plus souvent antéposée au substantif (23 fois sur 27, soit 85,2%). Elle est postposée trois fois, soit 11,1%. Elle se trouve détachée entre pausules une seule fois (c'est-à-dire qu'elle est alors épamphitète).

Nous nous contenterons de citer quelques exemples pour illustrer ces différentes positions et fonctions :

Ex : -- on p'tit cinema -- } épithètes
-- lès viyès djins -- } épithètes
-- on-orkèsse modèrne -- } épithètes
-- èlle èsteûve nèrveûse -- } attributs
-- quand dj'èsto pus djon.ne -- } attributs
-- faurè qu'i bwaye ... oblidjî, di-st-i -- : épamphitète

N.B. Nous avons évoqué au point 4.7., p. 71 , la forme que l'adjectif qualificatif au féminin pluriel adopte en fonction d'épithète antéposée au substantif.

---

(1) et (2) L. REMACLE, op. cit., tome 1, p. 145

5.6.3. Conclusions sur les fonctions et position de l'adjectif qualificatif.

La conclusion sera brève : la situation est en tout point analogue à celle de la Belgique, si l'on excepte la fréquence de l'emploi des attributs et des épithètes. Mais nous rappelons qu'à notre avis la discordance relevée n'est pas significative.

5.7. Remarque générale.

En parlant, le wallon du Wisconsin fait quelquefois ce qu'un puriste pourrait appeler des "fautes". Nous croyons plutôt qu'il s'agit d'erreurs dues à la spontanéité qui découle de l'acte de la parole.

Les plus fréquentes sont des absences d'accord entre le sujet et le verbe : -- i-y-a brâmint dès-èfants asteûre i n' sareut pus causer hin --

-- tos-aféres va r'monter èto là --

5.8. Conclusion générale de ce chapitre.

Nous croyons avoir produit une description fidèle (bien qu'incomplète) de la syntaxe du parler wallon du Wisconsin.

Bien des points resteraient à étudier, tels que les présentatifs, les adverbes, les prépositions, l'interrogation, la concordance des temps et des modes, etc. Mais il a bien fallu nous limiter.

La seule conclusion majeure qui s'impose à nous est que la syntaxe du wallon du Wisconsin n'est absolument pas différente de celle du wallon de Belgique.

Nous retrouvons les mêmes phénomènes des deux côtés de l'Atlantique. Nous constatons une grande expressivité dans le langage qui se manifeste par une majorité de phrases simples et par des procédés divers, tels que la répétition, l'insertion de propositions incises et par des des détachements d'éléments divers.

Nous constatons aussi les mêmes emplois (par exemple, la négation et l'adjectif qualificatif, pp. 110 à 115).

Il apparaît donc que les descendants des émigrants ont su préserver le caractère wallon de la syntaxe de leur parler.

CHAPITRE SIX : CONSIDERATIONS DIVERSES SUR LA LANGUE ECRITE. ASPECTS SYNTAXIQUES.

6.1. Présentation du corpus.

Le corpus est constitué d'un document inédit. Il s'agit d'une lettre manuscrite rédigée en graphie indigène assez déroutante au premier abord.

Cette lettre a été rédigée par Monsieur Ivan DRAIZE de Luxemburg (Wis.). Ce scripteur ne connaît absolument pas le français (ni oral ni écrit). Monsieur V. DRESSE, grâce à l'amabilité de qui nous avons pu disposer de ce document, nous l'a assuré formellement.

Nous reproduisons intégralement le texte de cette lettre à l'exception du dernier paragraphe qui présente un caractère personnel. Nous avons adopté la transcription diplomatique, car la lettre étant rédigée à l'encre bleue, elle supporte mal la reproduction par photocopie.

Nous avons ajouté la traduction de ce texte en orthographe Feller pour éviter toute difficulté de compréhension.

Nous avons également utilisé une lettre de Monsieur Alfred VANDERTIE rédigée elle aussi en scripta indigène. Elle a été éditée dans Les Cahiers Wallons, n° 3, mars 1975, pp. 48-50. Comme nous n'avons pas eu accès à l'original, nous devons émettre quelques réserves quant à la correction de la copie.

D'autres documents en graphie indigène ont été publiés dans le numéro 4 des Cahiers Wallons d'avril 1975, pp. 64-67. Comme leur scripteur ne nous est pas indiqué, nous avons écarté ces documents.

Nous avons rédigé deux brèves notices biographiques concernant les deux scripteurs que nous avons retenus.

6.1.1. Notice biographique sur Monsieur Ivan DRAIZE.

"Ivan Draize, 60 ans, est réparateur d'appareils radio et télévision. Mais sa réputation est due à son activité de "Caller" de square dances. Il anime avec sa femme, Margaret

(née Lampereur), institutrice, des soirées dont certaines se font chez lui, dans le sous-sol de sa maison aménagée en "square dance club".

Etant wallon, il lui vint l'idée d'adapter le vocabulaire américain pour "appeler" les danses carrées en wallon, comme au Québec certains de ses confrères l'ont fait en français."(1)

Nous ajouterons que le lieu d'origine de la famille Draize en Belgique n'est pas connu avec précision.

6.1.2. Notice biographique sur Monsieur Alfred VANDERTIE.

Patron d'un "cabarèt" à Algoma (Rivêre dè Leû) et chanteur réputé, Monsieur Alfred Vandertie est un alerte septuagénaire. Il est issu d'une famille de la région de Charleroi, les Vangindertalien, patronyme simplifié en Vandertie par l'administration américaine. Monsieur Vandertie est un grand amateur de chansons wallonnes qu'il interprète talentueusement et avec une grande conviction. Nous avons pu apprécier son talent et sa gentillesse quand nous avons été lui rendre visite dans son bar. (2)

Nous présentons aux deux pages suivantes la transcription diplomatique du document inédit, suivie de sa traduction en orthographe Feller.

---

(1) Notice extraite du disque Les Wallons d'Amérique (Wisconsin), volume 7 de l'Anthologie du Folklore Wallon, édité par le CACEF, Belgique, 1981 (fm 33010)
(2) Notice inspirée du même disque.

Luxemburg, R 2, Wis.
December 1, 1976

Cher Emile e les enfant -

ja l idea ki vos zovo recue le cassette ki nos zovont envou.e. nos aute oosi nos novan nay ko envoīe le let ki ja mention de si le cassette.

ja yi del bezon evu le furnau (stūf de chalur) par si, pas ki ē commanse a fe fre. a yēr e les tuf : 5° pad zo zero (Fahrenheit) vosi. o jur di ē les 10° pad zo. no uesain telephon ki lav ne del troup, e ē dimonde ki ji vien ra rangē si ji pū.

Vardi passi unk di nos uesain ma appeli a 12 he del nay, ja fali dis manch ē tot li furnau, e li r net ē. el lesto plan di sūf. A doun ji la ra sambly, sit i e komam ji la yi a zali por a 6 hr o matin. Ja mangē evou zel, e one tas di coffe, e ē la pasi on got. ē lesto benosh ki e lovo del chalur.

A yēr o matin, nos zovon 4 pos de neif, e sa uvoit qui sa demer re, pas ki ji pans ki va contin ue a jali.

Ja yi on let da - Docteur Albert Dresse - di Liege day li nuve Avril passi. ji dimande es ki vos li conesho bien ? ē la yi mi addrese pa madam Francois Lempereur ki travial al television & radio di Leige.

nos neston nay ko refay di nos fe dit lonie passie may ji ponse ki sa vali mya les 2 mwe ki vien.

nos carre dans don ne del bezoin ossi. li mwe de Octobe nos zovont yi 7 nay por nos autes, may sa se di tro sovain, may jesper ki sa va uli mya uster. nos zovont arreti one bant, e nos lava remeti a un ut Caller, ki demer pi pre ki mi. ossi nos zovont meti eshon 2 petit bant, po ze fay on. uster nos zovont a vie 3 jour par semain por nos aute.

Si vos Emile ū les enfant chay rē de vini ul Amerique po on visit, vo plo demeri evou nos aute, evou grand plazi. (...)

Transcription en orthographe Feller.

N.B. Comme nous n'avons pas eu l'occasion (pour les raisons évoquées p. 27 rem. 1) d'entendre ce texte lu par son scripteur, nous émettons quelques réserves quant à la validité de la notation en Feller.

Chèr Emile èt lès-enfants

Dj'a l'idéye qui vos-avoz rèçu li cassète qui nos-avans èvouyî. Et nos-autes ossi nos-avans né co èvouyî li lète qui dj'a mencioné di su li cassète.

Dj'a yu dèl bèsogne avou li furnau (stoufe di tchaleûr) pâr-ci, pace qui i comince à fé frèd. Ayîr il èsteûve : 5° pa-d'zos zèro (Fahrenheit) véci. Audjoûrdu il èst 10° pa-d'zos. Nos wèsins tèlèfonent qu'il av'nut dèl troube , èt i dimande qui dji vègne rarandjî si dji pou.

Vêrdi passé onk di nos wèsins m'a apelé à 12 he dèl nét, dj'a falu dismanchî tot li furnau, èt li r'nètî. Elle èsteûve plin di soufe. Adon dji l'a rassemblé (l.d.)

Dj'a mindjî avou zèls, èt one tasse di cafè, èt il a passé one gote. Il èstot binauche qu'il avot dèl tchaleûr.

Ayîr au matin, nos-avans 4 pôces di nîve (l.d.) qui ça dimeurrè pace qui dji pense qu'i va continuwer à djaler.

Dj'a yu one lète da Docteûr Albert Dresse di Liège dé li noûf avril passé, dji dimande èst-ç-qui vos li conèchoz bén ? Il a yu mi adrèsse pa madame Françoise Lempereur, qui travaye al télévision èt rédio di Liège.

Nos n'èstans né co rifét di nosse fé di d' l'anéye passéye, mès dji pense qui ça v' aler mia lès 2 mwès qui vègnent.

Nos sqwêres danses don'nut dèl bèsogne ossi. Li mwès di Octôbe nos-avans yu 7 néts por nos-autes, mès ça c'èst di trop sovint, mès dj'èspère qui ça va aler mia asteûre.

Nos-avans arèté one bande èt nos l'avans rimètu à on aute Caller qui d'meure pus près qui mi. Ossi nos-avans mètu èchone 2 pitits bandes po-z-è fé onk. Asteûre nos-avans aviè 3 djoûs par samin.ne po nos-autes.

Si vos Emile ou lès-enfants chèrîz di vinu al Amèrique po on visite, vos p loz dimèrer avou nos-autes, avou grand plèzi.

6.2. Considérations diverses.

6.2.1. Avertissement.

Nous aurions voulu analyser dans le détail la graphie utilisée par certains Wallons du Wisconsin (notons que beaucoup d'entre eux ignorent ou ont ignoré que le wallon pouvait s'écrire.). Nous aurions voulu déterminer comment tel graphème transcrivait tel son.

Pour mener à bien ce type d'étude, il aurait fallu pouvoir disposer de la version orale de ce même texte lu par le même scripteur. Cela a été impossible pour des raisons que nous avons évoquées au chapitre II, p. 27, rem. 1.

Tout au plus pouvons-nous formuler quelques remarques :

- certaines graphies sont visiblement empruntées à l'anglais sans doute parce que les formes anglaise et wallonne de certains mots sont proches aux niveaux phonique et sémantique : ex : idea, coffe ...
- en ce qui concerne les consonnes, les mêmes signes graphiques que les nôtres renvoient aux mêmes sons.
- en ce qui concerne les voyelles, la situation est extrêmement confuse et impossible à démêler sans recours à une version orale. Tout au plus croyons-nous pouvoir faire remarquer que le scripteur semble faire une différence entre les sons [i:] et [ǐ] qu'il transcrit respectivement par ē et i. Corrélativement, les sons [y̌] et [ǐ] sont fréquemment transcrits par le même graphème i, ce qui semble indiquer qu'ils se confondent dans la langue parlée. (Cfr. chap. II, pp. 26 sqq.)

D'autre part, et pour la même raison que celle formulée ci-dessus, il nous a été impossible de mener une étude sur la morphologie de la langue écrite.

Nous faisons tout de même remarquer que le scripteur emploie deux formes différentes du verbe <u>être</u> à la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, à savoir les formes -- e les tuf -- (il èsteûve) et -- ē lesto -- (il èstot). (Cfr. 4.8.11. , pp. 75 sqq.)

6.2.2. Vérification d'une expérience menée par E. SAPIR. (1)

Rappelons qu'E. SAPIR a voulu prouver que le mot est une notion intuitive. Sa démonstration est simple : après avoir appris à un illettré à se servir d'un alphabet phonétique, il vérifie que ce dernier est capable d'isoler les mots de sa phrase.

> "Un Indien sans instruction et tout à fait ignorant du mot écrit, n'a cependant pas de difficulté sérieuse à dicter un texte mot à mot ; il a tendance, naturellement, à lier ses mots comme en parlant, mais si on l'arrête pour lui faire comprendre ce qu'on attend de lui, il isole facilement chaque mot ; il refuse cependant régulièrement de séparer le radical de l'affixe, avec l'excuse que cela n'a pas de sens." (2)

> "J'ai appris à deux jeunes Indiens intelligents à écrire leur langue d'après le système phonétique que j'emploie ; ils apprirent à rendre avec exactitude les sons en tant que sons ; tous deux avaient quelque difficulté à séparer les mots en syllabes, mais non pas à séparer les mots : ils y parvenaient tous deux spontanément et complètement ; dans les centaines de pages de nootka que je fis ainsi écrire à l'un de ces Indiens, tous les mots étaient séparés avec précision, comme moi-même ou n'importe quel linguiste aurait pu le faire, même lorsqu'il s'agissait d'éléments de liaison à signification abstraite comme <u>that</u> ou <u>but</u> ... " (3)

Dans notre corpus, nous constatons que les mots sont relativement bien isolés. Mais quelques remarques s'imposent :

- le scripteur semble éprouver quelque difficulté à isoler le pronom personnel d'un verbe à initiale vocalique (difficulté vraisemblablement due aux liaisons dans la langue parlée) : ex : ja l idea ; jesper ; sa se di tro sovain ...

---

(1) E. SAPIR, <u>Le Langage</u>, Petite Bibliothèque Payot, Payot, Paris, 1970.

(2) id. p. 36.

(3) id. p. 36 rem. 1.

- le pronom personnel <u>il</u> est senti comme étant séparé en [i] et [l] : ex : ē lesto ; e les tuf ; ē les
- les liaisons de la langue parlée ne sont pas bien perçues comme étant un phénomène euphonique : la consonne de liaison entre le pronom personnel sujet et le verbe est toujours notée et rattachée au verbe : ex : vos zovo ; nos zovont ...

Notons que les liaisons avec les substantifs ou les adjectifs ne sont pas notées : ex : les enfant ; nos aute ...

- le premier élément d'une négation est toujours rattachée au verbe qui suit : ex : nos novan ; nos neston ...

En ce qui concerne les verbes, on remarque la séparation fréquente des affixes du radical (ce qui diffère des observations de SAPIR) : ex : lav ne ; ra rangē ; dis manch ē ; r net ē ; ra sambly ; demer re ; contin ue ; don ne ...

Tout ceci peut apporter des arguments favorables ou défavorables à la thèse de SAPIR. Quant à nous, nous réserverons notre jugement étant donné que le lecteur n'est pas un illettré au sens propre du terme : n'oublions pas qu'il a une connaissance de la langue écrite anglaise. Dans la mesure où la syntaxe anglaise n'est pas fondamentalement différente de la syntaxe wallonne, le scripteur a la possibilité de "découper" ses phrases wallonnes de la même manière dont il découpe ses phrases anglaises.

6.3. <u>Aspects syntaxiques</u>.

6.3.1. La subordination.

Nous avons suivi la même méthode qu'au chapitre V. Il est donc inutile de définir à nouveau les termes que nous employons. Nous renvoyons le lecteur aux pages 87 à 110 de ce mémoire.

6.3.1.1. Fréquence de la subordination.

Nombre de propositions	indépendantes	: 19	soit 36,5%
" "	principales	: 14	soit 27%
" "	subordonnées	: 18	soit 34,6%
" "	style direct	: 1	soit 1,9%
	Total	: 52	

Comparés à ceux de la langue parlée, (p. 98) ces pourcentages révèlent une nette augmentation des principales (27% au lieu de 12,9%) et des subordonnées (34,6% au lieu de 18,6%), assortie d'une diminution sensible des indépendantes (36,5% au lieu de 51,5%).

Ce résultat nous paraît tout à fait normal et prévisible : en effet, la langue écrite est moins spontanée que la langue parlée qui, rappelons-le, préfère les phrases simples (p. 99).

6.3.1.2. Complexité de la subordination.

Type des subordonnées :	- substantives	:	8	soit 44,4%
	- relatives	:	5	soit 27,8%
	- adverbiales	:	5	soit 27,8%
	Total	:	18	

Comparés à ceux de la langue parlée (cfr. p.104), ces pourcentages révèlent une nette augmentation des substantives (44,4% au lieu de 27,5%) assortie d'une diminution substantielle des adverbiales (27,8% au lieu de 50,6%). Le pourcentage des relatives se maintient plus ou moins (27,8% pour 21,9%).

Si la fréquence de la subordination augmente, cette augmentation s'assortit d'une plus grande complexité de la subordination. Contrairement à la langue parlée, la langue écrite s'accommode bien de propositions principales desquelles dépendent plusieurs propositions subordonnées (au plus trois dans notre corpus) : ex : sa uvoit <u>ki</u> sa demer re <u>pas ki</u> ji pans <u>ki</u> va contin ue a jali.

ē dimonde <u>ki</u> ji vien ra rangē si ji pū.

6.3.2. **La coordination.**

Dans la langue écrite, la coordination est explicite. Elle se marque par l'emploi de la conjonction <u>èt</u> (e), de <u>mès</u> (may) et <u>ossi</u> (ossi ou oosi). Ces conjonctions gardent le sens qu'on leur connaît en wallon de Belgique.

6.3.3. L'ellipse.

Nous avons relevé un seul exemple d'ellipse. Il est difficile à apprécier car, étant unique, il peut s'agir d'un oubli.

Ex : ja mangē evou zel, e one tas di coffe.

6.4. <u>Comparaison sommaire de deux scripta du Wisconsin</u>.

Avant-propos.

Nous avons comparé les orthographes de Monsieur I. DRAIZE (que nous désignerons par témoin 1) et de Monsieur A. VANDERTIE (témoin 2).

Avant d'entamer cette étude comparative, nous réitérons l'avertissement que nous avons formulé au point 6.2.1. p.121.

Ceci fait, nous formulons deux remarques générales :

- le témoin 2 emploie abondamment des graphèmes doubles. Pour pouvoir apprécier la pertinence de ces graphèmes, il aurait fallu pouvoir disposer de la version orale de la lettre. Voici quelques exemples de cette abondance de graphèmes doubles : - appour dell mouson, ell sallon, ell sienns, i von daawwe on plaas paw siervi ammuniee ...

'à paurt lè l' maujon, dè l' salon, dè l' cinse, i vont dawè one place po sièrvi à mougni ...' (1)

- on poo kootfiy viyyh li joo ki naare on biyyah villach ...

'on pout quétfîye vèy li djoû qu'i n-arè on bia viladje ...'

- sehh raaranjee tot lepp-titt-e-chaappell ...

'c'èst raranjî totes lès p'titès tchapèles ...'

Nous notons que le témoin 1 emploie très rarement ce type de graphèmes : ex : cassette, oosi, passi, appeli, commanse, coffe, addrese.

- la seconde remarque que nous formulons concerne également la graphie du témoin 2. Elle nous paraît plus "anarchique" que celle du témoin 1. En effet, elle semble manquer de logique interne : pourquoi a-t-il orthographié de manière différente les quelques mots suivants : liddaey - liddieu

kootfiy - kootfey - kootfiegn - koutfiegn

dawehh - daawwe - daahwehh

saccqueh - saaque

---

(1) La traduction en orthographe Feller de la scripta du témoin 2 est reprise aux <u>Cahiers Wallons</u> (n° 3, mars 1975).

Comme nous n'avons pas eu accès à l'original de cette lettre, nous sommes contraint de faire confiance à l'édition des Cahiers Wallons. Les disparités relevées sont peut-être dues à des difficultés de lecture. Pour avoir nous-même manipulé un document rédigé dans une scripta semblable, nous savons fort bien que certains graphèmes sont malaisés à déchiffrer. (On confond facilement les graphèmes o et a, o et u par exemple) Néanmoins nous laissons à l'appréciation du lecteur le fait que selon l'édition des Cahiers Wallons, le scripteur serait incapable d'orthographier correctement son nom : Vondertie au lieu de Vandertie. Ceci semble indiquer que le copiste à éprouvé une difficulté de lecture pour les o et les a.

Ces remarques ayant été formulées, nous allons analyser successivement la capacité à séparer les mots (6.4.1.), la confusion des sons [ǐ] et [y̌] (6.4.2.) et les formes verbales (6.4.3.).

6.4.1. La capacité à séparer les mots.

Nous avons vu que le témoin 1 parvenait à isoler plutôt bien les mots, mis à part le phénomène des liaisons euphoniques (cfr. p. 123).

La situation est plus complexe en ce qui concerne le témoin 2. Si dans l'ensemble les mots sont relativement bien isolés (ex : E ji karkill ki naare on plaas paw le jieh ki vin-ne dole-lon ... : 'Et dji cârcule qu'i n-arè one place po lès djins qui vènenut d'au lon ...),
nous relevons quelques cas d'amalgames : sikillon liddaey deffy ('ci qu'il ont l'idéye dè fé'), koronchuse ('cor ôte tchôse'), i vooreenby ('is vourîne bé'), kipollne ('qui pol'nut') ...

Mais nous insistons sur le fait que d'un point de vue général les mots sont bien isolés. Ceci corrobore quelque peu l'expérience menée par E. SAPIR (cfr. p. 121).

Nous notons aussi que le phénomène des liaisons euphoniques est traité de la même manière par les deux témoins : la consonne de liaison est rattachée au mot qui suit :

témoin 1	témoin 2
vos zovo : 'vos-avoz'	nau zestong : 'nos-èstons'
nos zovont:'nos-avans'	divvau zesplikky : 'di vos-èspliquer'
nos zovon :'nos-avans'	ki naare : 'qu'i n-arè'
	ki sess tonn saccqueh : 'qui c'è-st-one saqwè'

Nous notons aussi de part et d'autre la même difficulté à percevoir le pronom personnel sujet il devant un verbe à initiale vocalique comme une entité : le [l] est rattaché (au point de vue graphique) au verbe :

témoin 1	témoin 2
ē lesto : 'il èstot'	ki laaron : 'qu'il aront'
ē les tuf: ' il èsteûve'	i lon liddieu : 'il ont l'idéye'
ē les : 'il èst'	

6.4.2. Confusion des sons [ǐ] et [y̌] .

Nous avons vu que la graphie du témoin 1 corroborait la confusion des sons [ǐ] et [y̌] signalée au chapitre II (cfr. p. 121).

Il en est de même pour le témoin 2 :

Ex : couri (pour couru)
karkill (pour cârcule)
dohe joordi (pour d'audjourdu)
aallish (pour à l'uch)
metti (pour mètu)
caabi (pour cabus)
okippy (pour ocuper)

Signalons que pour transcrire le son [i:] le témoin 2 emploie le graphème double ee (alors que le témoin 1 employait le graphème ē) :

Ex : paaee (pour payî) ; ammuniee (pour à mougnî) ; vooreenby (pour vourîne bé) ; on saaque divee (pour one saqwè di vî), etc.

6.4.3. Les formes verbales.

Nous avons vu que le témoin 1 séparait fréquemment le radical du verbe des affixes (cfr. p. 123).

Nous relevons un phénomène semblable chez le témoin 2, mais il est moins accentué.

Ex : di merro (dimèreroz)
ki vin-ne (qui vènenut)
merritt ne (mèritenut)
feig nessh (faîyenèche)

On peut noter que la graphie de la flexion de la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif est -<u>ne</u> chez les deux témoins. Cette graphie transcrit vraisemblablement la séquence [nɛ](-nèt), forme attestée dans l'ouest de la région d'origine des émigrants.

6.4.4. Conclusion de la comparaison.

En comparant les graphies des deux témoins, nous n'avons pas constaté de divergences majeures.

Les mêmes phénomènes sont communs aux deux témoins. La seule disparité est contenue dans une différence de fré - quence (par exemple la séparation du radical verbal et des affixes), et dans une différence de graphème pour rendre le son [i:] . Cette différence est vraiment accessoire si l'on considère que les deux témoins perçoivent nettement une différence de longueur de la voyelle et qu'ils parviennent à la rendre graphiquement.

Pour terminer nous présentons les mots qui sont communs aux deux documents. La comparaison de leur graphie ne fait que corroborer nos constatations (isolement des mots moins net chez le témoin 2, distinction des sons [ǐ] et [i:] et confusion des sons [ǐ] et [y̌] chez tous les deux, et séparation plus fréquente du radical verbal des affixes chez le premier témoin).

Témoin 1	Témoin 2
l idea	liddaey, liddieu
o jur di	dohe joordi
ra rangē	raaranjee
pas ki	paaski

6.5. Conclusion du chapitre.

La graphie qu'emploient certains Wallons du Wisconsin est très intéressante à étudier, à condition toutefois de disposer de tous les moyens nécessaires : des documents dont on est parfaitement sûr (si possible des documents de première main et dactylographiés pour éviter les erreurs de lecture) et dont le scripteur fournit une version orale.

C'est ce dont nous aurions disposé si nous avions eu le temps nécessaire pour le réaliser.

C'est pourquoi nous avons dû nous contenter des seules versions écrites (dont une manuscrite et l'autre éditée). Néanmoins quelques faits importants ont pu être mis à jour.

Nous commencerons par rappeler que la graphie corrobore la confusion des sons [ǐ] et [y̌] déjà évoquée au chapitre II (pp. 26 sqq).

Nous avons également constaté que les phénomènes de liaison dans la langue parlée sont relativement mal perçus par les scripteurs : ils rattachent la consonne de liaison au mot qui suit (c'est souvent d'un verbe qu'il s'agit, car pour les substantifs nous avons remarqué, chez le témoin 1, que la liaison n'était pas rendue graphiquement : cfr. p.123).

Les deux scripteurs perçoivent la séparation des formes verbales en affixes et radical, mais à des degrés divers (cfr. p. 128).

En ce qui concerne la syntaxe de la langue écrite (6.3., pp. 123 sqq), comme on pouvait normalement s'y attendre, elle diffère sensiblement de celle de la langue parlée, en ce sens qu'elle est beaucoup plus structurée.

CONCLUSIONS.

Le but premier de ce mémoire était de déceler d'éventuelles évolutions de la langue wallonne au contact d'une langue étrangère au groupe roman, en l'occurrence la langue américaine.

Nous pouvons affirmer que, globalement, l'influence américaine est négligeable. La morphologie et la syntaxe ne sont aucunement atteintes par des traits américains. Au point de vue phonétique, l'apparition des finales [ər] de certains mots résulte de l'influence américaine. Il apparaît que seul le lexique est quelque peu plus atteint par des emprunts à l'américain. Mais nous avons précisé qu'il s'agissait d'emprunts rendus nécessaires par l'apparition de réalités nouvelles.

L'absence d'influences américaines significatives ne veut pas dire que la langue wallonne n'a pas évolué. En effet, nous avons noté une évolution importante au niveau de la phonétique : la confusion des sons [ǐ] et [y̌] . Cette évolution pourrait apporter un bouleversement dans le système phonologique de la langue, si toutefois il se trouve encore des locuteurs pour parler le wallon au Wisconsin dans les prochaines décennies.

L'étude morphologique du wallon parlé au Wisconsin nous a permis de tirer la conclusion qu'on retrouve les mêmes variétés dialectales des deux côtés de l'Atlantique. Mais à l'inverse, certaines formes se sont unifiées au Wisconsin, alors qu'elles ont gardé leurs variantes en Belgique. Cela est vraisemblablement dû à des facteurs socio-linguistiques.

Tout ceci nous permet de conclure que la langue parlée actuellement au Wisconsin par les descendants des émigrants du siècle passé est assurément wallonne.

ANNEXE III.

Transcription en orthographe Feller des bandes magnétiques enregistrées au Wisconsin lors du voyage de juillet 1981.

A. Bande I, face I. Durée approximative : 38 minutes.
Harry CHAUDOIR.

En francès, en francès, c'èst dès pruneaus.

Plame ... c'è-st-on ... o aye ... véci one plame in-anglès, c'èst dès prunes ; dès pruneaus en francès,c'èst l' min.me.

(...)

Siya c'èst come ça.

(...)

Siya, wé, vèyoz, one plame, ça c'è-st-en anglès hin ... proûne vèyoz, c'è-st-one prune, c'è-st-one prune. Mès adon vèyoz, come lès sètchis, ça c'èst fét avou dès sètchis, véci dray plame (dry plum).

(...)

Aye. Dès pruneaus,en francès adon ...

(...)

Non.na. Gn'a cor onk qu'a stî spotchî èl vouye là, l'ôte djoû, aye ... 'n-a l' tchén ... dj'a stî oû l' tchén ... Mès dj'a rî l'ôte djoû, dj'a rî. Dj'a stî oû l' tchén véci. Dj'a stî oukwè d' l'éclêri ... Tot d'on côp dji vê qu'i r'vint èt dji vê one bièsse qui court èvouye, wou one grande kèwe so hin ... èt, mès divant qu'il arivéye dé mi ... (incompréhensible) ... one bièsse pouwant, on pouwant ... Li tchén, i m' rawéteûve. Tot d'on côp i'nn'aleûve fougnî è tére ... èt s' plondjî d'dins. Nom di djo, qu' dj'a rî adon ...

Dji m' va raconter 'ne fauve ... avou, wou lès chameaus là. M'n-ome qu'èstînent en voyadje ... il avénent stî didins l' dèsert. Il èstînent po truvièrser. Ça fét il avénent engadjî on chameau. Ça fét s' camarâde dé li dit : "faurè qu'on l' féye bwâre divant di truvièrser jusqu'àl prumî oéssis' hin". Is l'ont bouté po bwâre, i n'a nî v'lu bwâre. "A di-st-i l' camarâde, nous irans jusqu'à l'oéssis' là . "I bwèrè di-st-i . "Ça fét di-st-i..." ' sont-ç-t-èvouye. Il ariv'nut àl premî oéssis' po bwâre.

I v'leûve ni co bwâre. "Nom di djo di-st-i s' camarâde, l'ôte ... faurè qu'i bwaye di-st-i". "On n'ariv'rè nén di-st-i à l'ôte". "Siya di-st-i ... mès à l'ôte place di-st-i, faurè qu'i bwaye ... oblidjî di-st-i". Ça fét, alez, ' ont-ç-t-èvouye. Il ariv'nut là, purd'nut l'aparèye, èvont dé l'éwe èt l'chameau v'leûve nén bwâre. "Mès ç' côp-ci di-st-i ' faut qu'i bwaye,autrumint i n'ariv'rè jamés à l'ôte, à l'ôte di-st-i ç' côp-ci". Èt i lwi ... "Comint ç' qu'on va fé po l' fé bwâre di-st-i l' camarâde ?" "Sé bén qwè di-st-i, ti li tchouk'rès l' tièsse è l'éwe di-st-i, èt mi dj'irè là pa-drî di-st-i, pa-d'zos s' kèwe, dji satch'rè èt dji satch'rè èm' bouche". "Faurè, faurè qu' ça vègne là di-st-i". Ça fét, nom di djo, i s' boute à la tête hin èt tot d'on côp ... "É di-st-i m'n-ome, lève si tièsse one miète é di-st-i, dj'a rén qu' dès broûs di ç' costé-ci".

(...)

Èt ça fét ... mès dj'a roûvî ça vèyoz ...

Dji li d'mande quî-ç-qui c'èsteûve. On Dewit di-st-i, on Dewit di-st-i. O di-st-i ... c'è-st-onk avou one grande, on nwâr bouc di-st-i. Dj'a r'sondjî à ça. Ça fét ... dj'èsteûve aldé Dewit véci. Ça fét, sèm'di adon, sèm'di dèl samin.ne, sèm'di dji va au molin po moûre dèl farine po lès vatches hin. Il èsteûve àl frumadj'riye. Dji veu qu'i truvièrse li vouye èt vint k' por mi. "Ti nom di djo ç' côp-ci ..." Divant qu' li, qu' vègne trop près : "É dji li di, é Dewit di-dje comint satche qui ti n' m'as ni payî l'ôte djoû quand dj'a intré èd t' coû di- dje" ? "Nom di dju, t'as brâmint couru in èksprèsse à Algoma payî ... "Tchoûdar, dji vou bén ièsse dâné, dji t' va meurer ti nom di ..."

Toudi, toudi, toudi come ça.

Toudi, toudi, toudi ...

Èt on-z-è va àl ... à scole lô vô mwinrner lès-èfants. Il èsteûve là. Et il a falu sôrti, savoz bén, quand ... mwinrner lès-èfants à scole, dins ... savoz bén, dins l' mwès d'octôbe ... quand ç' qui c'èst ? Li trinte ... Èt l' comére véci ... c'èst l'ome da Alowîne (1), i féy'nut totes sôrtes di ... dès chôses

---

(1) Alowîne = Halloween : fête généralement enfantine qui se déroule la veille de la Toussaint.

dès tièsses ... avou dès cawoûtes là, i féyenut dès tièsses avou, savoz bén ...mès todi i féyenut dès fârces èt totes sôrtes ... mès è place di fé ça i n'a yeû dès-èfants d' touwés èn-alé prom'wèrnant. I n'y a ni fwârt lon. Ça fét après ça, à Brussèl véci, à li scole ... il èvînent on p'tit cinema po intèr lès-èfants, tot ça. Ça fét, on-z-è va là on djoû al nét, èt on-z-èsteûve pa-drî nos-ôtes. Mès on côp qu'on-z-intère dins li scole, i lokînent l'uche. Li i m' dit : "sés-se bén qwè di-st-i, i faut qu' dj'è vaye, i faut qu' dji sôrte à l'uch ... pijî on côp di-st-i ..." "Qui dj' sôrte à l'uch ? Dji vou bén ièsse dâné di-dje. Ti vas d'meurer à l'uch di-dje." "Non.na Tchoûdar ... choûte bén di-st-i, ti vas douviè l'uch ." "Non.na di-dje." "Ti vas veûye, ti vas d'meurer là, à l'uch di-dje." Ça fét ... i vint. I bouche à l'uch . Dji d'meure rwa, dji d'meure rwa. Et i boucheûve, boucheûve. "Douve l'uch ! " Dji t' l'a dit, t'ènn' aleus d'meurer là di-dje, d'meure là ... Èt nos èsteûves toudi come ça, toudi, toudi. Po fé embêter l'onk à l'ôte. Non adon ç'a stî li qu'a atrapé l' dérène, djouwé l' dérène fârce ... Il a stî opèré por one câssure èt dji n' sé qwè ç' qu'il a yeû, èt il a moru. Il a stî opèré à Green Bay. Et ça dji di toudi, ç'a stî li qu'a djouwé l' dérène. Ôtrumint c'èst fwârt boune ome. Mès savoz bén gn'a dès djins qui n'a qu'on pout discuter, fére totes sôrtes di tchinisses ... èt gn'a pèrson.ne qui fét mwè, mès c'èst nî tot l' monde qu'on pout fé dès arèdjes, savoz bén, dès-aféres come ça. Mès come oû li, èt come Jules èl chabotî, c'èst l' min.me afére là. Gn'a co saquantes, mès gn'a pus bia côp, savoz bén, qu'on pout fé dès-aféres come ça. Mès asteûre ... non.

(...)

Véci ... où ç' qui t'èvas. On p'leûve ènn' aler n'impôrte èwou, tot l' monde causeûve walon. Asteûre i ... y a brâmint dès-èfants asteûre i n' sareut pus causer hin, asteûre qu'on cause l'anglès. A mwins qu'on-aye amon li Djo Dèstréye ... ôtrumint dé m' papa. Papa, li i cause ... ça c'èst walon tout l' timps, tout l' timps. Quand i m' tèlèfone, i n' cause jamés l'anglès.

(...)

Ewou ça ? O aye ... à ... lô vô à Algoma. C'èst ni Wautelet, c'èst, c'èst ... li mame c'èst l' soû da Elène véci. (...)
O aye ... il ont stî à ... Il ont v'nu au monde ... Il ont stî èlèvé avou l' marène, leû vî, avou l' grand-mére hin. Ça fét il ont toudi causé walon véci, mès lès-èfants n'ont jamés stî ... Come leû papa, li gamin di m' frére, èt bén, il a l' min.me adje ... 'l a bén deûs-ans pus djon.ne qui Flupe là. I n'èl cause nén, ' comprint tot mès i n'èl cause nén mès i comprint tot. Vos p'rîz dire n'impôrte qwè en walon, i l' va comprinde, mès i n'èl cause nén. Èt por mi, èt por mi, dj'ème mia causer l' walon qui n'impôrte qwè d'ôte. Pace qui vos p'loz v'nu, vos p'loz causer n'impôrte liquéque langadje qui vos v'loz mès l' walon, gn'a one saqwè là d'dins qui fét qui, quand on cause, quand on m' dit one sitwère en walon là, c'èsteut l' min.me vos saroz là.
(...)
O aye, gn'a one saqwè là d'dins wé.
(...)
Léyonârd ? Dji n' sé nén. Dji kârkéye qui ... (...) O ayi (...)
Cint lîves ... ciquante kilos. Mès dj'a d'jà rî avou li ossi. C'èst cor onk savoz qu' dj'a co m' plèji avou ... Quand on-z-aleut al tchèsse au tchèvreû ... Didjo ... On-z-èstît ... c'èsteut nî al tchèsse au tchèvreû ... mès là, gn'a trwès, quatr' ans, on-z-èsteûve sul lac. On pècheûve ... avou dès filèts è l'éwe ... èt l' pèche ... Dj'a jamés vèyu on-ome tchére come ça d' ma viye. Quand il a tché, il a glissé si rate, àl pèsanteûr qu'il a hin, dj' l'a vèyu nèt' pa-d'zos come ça, on ploûtch ! "Vin nén casser l' glace hin di-dje." Nom di djo, dj'a vèyu ... Dji m'a dit : "Nom di djo, i s'a fét mau ..." Mès, mès mon-onk èsteûve come ça, l' papa da Mildrèd là, da Djo Dèstréye là. On-z-èsteûve toudi èchone hin ... pace qui l' papa da Mildrèd èsteûve come ça ossi. Li papa da Léyonârd ... i n'èsteûve nén gros come li savoz. Il èsteûve, 'j' diro come vos là Eric. Et ... gn'aveut kitfiye aviè ça d' glace su l'éwe. 'n'alînes one miète pus lon po 'nn' aler wétî po 'nn' aler bouter dès rès ... Ça fét i chûveûve pa-drî li Youbèrt, l' papa da Léyonârd ...

"É, di-st-i à papa èt à mon-onk Djan, watchînes d' passer nî sul nîve di-st-i, pace qu'i n'y a nî bia côp d' glace. Nom di djo, i s' roûvîye. I passe sul nîve ... rouf, è l'éwe jusqu'à là ... Djon ... "Qw'èst-ç-qui t' fés là èt t' min.me di-st-i." "Èt bén, dji ... satche mi or di-st-i ! " Mès il èsteûve plé-jant ossi l' papa, fwârt pléjant, fwârt boune ome.
(...)
Dji n' sé nén. Dji n' sé nén. Quand i gn'a, quand mi mame èlle a causé avou là ... ç'a stî èyîr al nét, avant èyîr al nét ... èle m'a dit qui si feume èst fwârt nèrveûse. Ça fét qui ... dji n' sé nén. Ça fét qu' dji kârkéye qu'i va d'meurer à s' maujone. Dj'a vèyu ça à l' ... Il èsteûve vènu po nos édi al pique-nique in'tèrnachonal à Green Bay là.Elle èsteûve nèrveûse,èlle èsteûve mèchante. Èle l'a dit lèye, èle l'a dit lèye-min.me : "Ni v'noz ni causer pace qui dji dirè d'z-aféres di-st-èle qui dji ..." Fwârt bén. Ça fét ...

:: Li cigarète va r'monter di quénze à vént cènt' èl paquèt ... Èt tos lès liqueurs, lès bîres, tos-aféres va r'monter èt tot là.

:: I roteûve avou s' tièsse su s' costé là. Ti sés bén ç' quî-ç-qui dj' vou dire. I 'nn'aleûve lé one comére come ça : " Èst-ç-qui vosse lapin mougne co dès carotes ? "

:: Bén dins l' timps c'èst come i fiégnent tin.
Monsieur H. CHAUDOIR.
:: Aye, totes sôrtes d'aféres qu'on n'èl sarot dire in-anglès nos-ôtes, come : "Dji t'en.mèrde ! " Hin, comint ç' qui t' vas dire ça in-anglès ? Ti n' sarès dire ... Come Jules Lampereur qu'i fînent embêter si tant : "Dji vos en.mèrde di-st-i ... dj'è r'va di-st-i ..." C'èst po ça, vos p'loz ... en causant l' walon ... on dijeûve ça là anawére ... dès fauves, n'impôrte qwè, vos n'èl saroz dire dins in-ôte langadje come vos p'loz dire èl ... al walon.
(...)
L' Lucyin m'aveûve alvouyî on côp one disque, one plaque là, vos savez bén ... dèl curé ... c'èsteûve dès paraboles dè ...

dj'a roûvî ... savoz bén ... Ça djè lès choûte timps-in-timps pace qui ça, ça c'èst l' pus bia qu' dj'a jamés intindu, wou l' Zachéye qu'èsteûve monté àl copète dè l'aube èt qui l' Bon Dieû a passé pa-d'zos là... A bén, quand vos l' choûtez, c'èst come, c'èst come ça arèt arivé, come on-z-èst là pa-d'vant li, mès in-anglès vos p'loz dire, mès c'èst ni l' min.me ... (...) ètinde causer come i cause ...
Dji m' va vos d'mander one saqwè ... Dji n' sé nén ... Dins l' timps quand lès vîyès djins ont v'nu véci, 'l'ont v'nu wou, dins lès ... chôse ... a ... dès-aurôses ... dès-aurôses. Mès quand lès vîyès djins ont v'nu di d' lô vô ... siya, quand lès vîyès djins ont v'nu di d' lô vô ... papa ènn'a co là. Dj'ènn'a è m' djârdin ossi là ... c'èst dès ... i fînent dèl djote avou ça. C'è-st-one èspèce di spinache. C'è-st-one èspèce di spinache. Véci in-anglès, il ont dès-aurôses mès c'èst dès ... c'è-st-one hièbe ça. Dins l' timps i fînent dèl djote avou ça. I mèlînent ça avou lès canadas, savoz bén, come dès spinaches là ...
Monsieur JOSSART.
:: Mi ? Nos, nos-avans ci qu'i lom'nut li "Qué Tchoûdar". On-z-a yu on cabarèt po ... Asteûre on l'a r'bouté èt on vourot bén c'mincî à viker à ... (...) Mès dj'a co brâmint d' l'ouvradje cite anéye-ci adon ... L'anéye qui vint ça irè mia. (...) Dès-oûrses ... aye, dj'a peû d' zèles, dj'a peû d' zèles. (...) Siya ... nî so lon d'èwou ç' qui c'èst qu'on-z-èst. I 'nn'a là. Gn'a là. I 'nn'ont prin l' samwin.ne passéye èt i 'nn'ont amwinrné pus lon dins l' nôrd, dins l' payis pace qui nos 'nn'avans d' trop. C'èst l' vré ... (...) C'è-st-on pus gros, one bale, one bale à peû près come ça là ... 'n'auroz nî dès pwin.nes avou ça hin. 'n'ont nî dès rûses avou ç' ti-ci, oû dès chèvreûs. (...) Mès vos-ôtes vos chèvreûs sont didins l'Ardène hin ? (...) C'èst fwârt po lès gros ... Dji crwè, dji crwè qu' ça vérè come ça véci èt tot. (...) Véci ça cosse aviè trwès cints frans po-z-oyu on pèrmis po 'nn'aler aus chèvreûs ... dès bièsses come dès canârds, dès canârds, èt lès fésans c'è-st-èchone ça. Savoz bén ci qu' c'èst d' fésans hin ? Adon lès chèvreûs, c'èst tot seû. Faut one licence po chaque. (...) Oye. Dji n' l'a nén câssé ?

Monsieur K. BELLIN.

:: Mès dji rovîye li nom wès-se. Avièr-ci, on nom, on côp qu' t'èl conès hin ... mès quand c'èst dès novias noms, c'èst auji di ... adon au pus vî èst-ç-qui t' divins pus bièsse èst-ç-qui t' divins ...

:: Djôssârt, Djôssârt Louwis. Ya. (...) O ya. Dj'a causé dèdjà avou dès bèljes vèyoz qui dj'avo dès rûjes dè comprinde. Ya. Adon dji cause wou dè d' ci, dji lès comprin pèrcé bén, fwârt bén. Vos, dji vos comprin co assez bén. Pace qui dji n'intin pus si bén qui quand dj'èsto pus djon.ne vèyoz. Ça fét, faut qui dj' choûte èt qui dj' vos watche, méns ... dès noûwès musiques, co one saqwè, ou bén al rédio qui va, ou adon dji n'intindrè nén, dji n'intindrè nén l' mitan di ci qui s' passe, qwè hin. M'n-ome véci ... i djouwe dèl musique ossi. Il a d'jà stî saquant côps lô vô là. On va timps-in-timps on côp à s' maujone, à Rôsère , savoz bén. (...) O ! Èst-ç-qui ... ? Dji conte qu'i l' cause bén ossi hin. (...) Quand 'z chonez qu'z-avoz intindu assez d' mi, 'n'a qu'à zikter ça or di mès mwins savoz. (...) Mès c'èst vosse vére là bas ?

Monsieur RADART.

:: Mi ? On-z-èstot one ... li tére qui ... li place qui m' feume a v'nu au monde ... Mi dj'a v'nu au monde aviè on mile, on d'méye mile su ç' vouye-ci, véci au nôrd, dj'a v'nu au monde, èt lèye, on d'méye mile au sud di ç' vouye-ci. Èt m' nom c'èst Radart wé, i gn'a lô vô. I gn'a brâmint lô vô qui m' dij'nut qu'il ont vèyu ç' nom-là ... Radart. (...) On Bèlje ossi véci ? (...) Boudjou. Comint ça va ? Et vosse nom véci ? (...) Ya. Ya. (...)

:: C'èst pléji dès voyadjes,mès ça c'mince à coster todi d' pus hin, todi d' pus po voyadjî hin. Autrumint dji voyadje voltî ossi sés-se. Dji voyadje voltî ossi. (...) Avoz on crèyon èt on bokè d' papî ? Dji scrîrè m' nom d'ssus. (...) Ça fét, vos n'èl rovîroz nén ? (...) Qwè d'joz ? (...) Mès, èt n'èl rovîroz nén ? (...) Djôssârt.

Monsieur K. BELLIN.

:: Quéne sôrte di musique ? Mès c'èst dès musiques di ... di qwè ? di boémyins hin avôr-ci. (1) (...)

(1) boémyins = 'bohémiens', c'est-à-dire des Tchécoslovaques.

Ayi, mès c'èst dès viyès musiques da zèles, nén da nos-ôtes hin pace qui ... i gn'a nén ... dès walon.nes ... i n' djouw'nut nén dès polkas hin. (...) Po ç't-orkèsse-là ayi. Èles l'zîne don'nut dès manyuscriptes di musique, dès viyès musiques, adon mi dji r'boute por on-orkèsse modèrne, èt on djouwe ... (...)
I gn'a on-acordèyon, on grosse basse, tamboûr, deûs troum'pètes èt l' piyano èt adon dès cines qui tchant'nut. Mi dji tchante. Ayîr, ayîr dji n'a nén djouwé, rén qu' tchanté. (...) Piyano. Gn'a dès côps quand l' djouweû d' troum'pète èst malade, ou bén i faut qu'i travâye, i n' sarot djouwer, adon dji djouwe dins s' place adon. Mès dj'ème mia l' djouwer l' piyano. Po vrémint l' dire hin Lucyin, dj'ème mia djouwer l'ôrgue, c'èst m'n-instru-mint ça. Mès ça n' va nén si bén dins-on-orkèsse quand on djouwe dès viyès musiques, silmint dès polkas, alôrs ça, ça n' va nén. Vos v'loz one saqwè po bwâre ? (...)
"Michigan, Illinois, Iowa, ... Minnesota " ça èst d'jà lon hin. Qwè ? Trwès, quate cints miles. (...) A non. Po lès mèsses, wé ç' qu'on-z-a fét. On-z-a pris dès viyes polkas dé lès boémyins, mès rén qu' li musique. On-z-a pris dès mots dè lès vîyes antènes d'une èglise èt on-z-a fét r'mèter lès mots po lès notes dè lès polkas. Ça fét quand on, quand on priye li "Jésus Salut Marie", alez c'è-st-à l'aîr dil polka. Ça va sés-se dins one èglise pace qui ça sone fôrt hin, èt c'èst adon ... on lome ça one polka-mèsse. Ti n'as jamés intindu hin ? Quand t' vérès à m' maujone, dj'a on disque, dji djouw'rè. C'èst fwârt difèrint. L' prûmî coup qu' dj'a intindu ça ... c'èst "sacre religious" hin mès ça va. I faut one difèrince al Bon Dju hin. Ça fét ... (...)
Ça fét qu' vos-avoz atrapé dès pèchons ? ... on gros ...

B. Bande I, face II. Durée approximative : 36 minutes.

Madame CHAUDOIR.

Dj'a peû dèl machine. (...) I gn'a dès cias qui dij'nut dès romètes, mès nos-ôtes, c'èst dès pwès d' Rome ossi. (...) O aye, dès mange-tout. (...) Mès i gn'a d' deûs sôrtes, i gn'a dès vètes là ossi, o aye. Cèt-ci c'èst po inkéner wé. On lès cût adon avou do sik èt do vinék, èt dè suk èt d' l'éwe. (...) C'èst "beans" (bîn'z') o aye. (...)
Avoz vèyu Filipe qui Dévid a-z-arachî sè sâyô qu'èstot lô vô ? Si silo alons qui dj' vou dire. (...) Dévid c'èst l' frére da Harry, mès cia qu'on cause, c'èst l' gârçon da Dévid. C'èst li cousén à Filipe aye. (...) Et Djôsèf èt si compagnîye là, Léyonârd èt tot ça, èstînent suposés d'aler al pèche au matin, mès adon li batia qui-n-èstînent, Djôsèf m'a raconté ça, li batia qu'is-èstînent po-n-aler èvouye, 'ont u dès rûjes avou, ça fét 'n'ont nén stî. (...) Siya, siya, 'n'a du ènn'awè one masse pace qui ... (...) On n' v'leûve nî z-î aler. Siya, faut v'nu di-st-i, on-arè brâmint d' trop ... (...)
C'èst ... 'bolnut ça ... 'dij'nut dès "boil trap" qu'i dij'nut. (...) C'èst dès trwîtes dandjireûs. (...) O ya. (...) Mès véci gn'a d'jà dès grosses sé. (...) Mès véci adon ... èt ç' qu'i féyenut, c'èst 'dij'nut dès "boil trap" vèyoz. (...) O aye. (...) Ça fét ... èt véci c'èst dès troûtes dandjireûs, dès "trout", trwîtes ... trwîtes èt "trout" c'èst-ç' li min.me ça ? (...)
O wè, i comprint brâmint l' walon ossi. (...) Non, 'n'èl crwè nén. One miète ... 'n' faut nî causer trop rate dandjireûs hin. (...) Et nos-ôtes nos-èstînes deûs côps à Algoma, on côp ayîr èt on côp audjourdu. Mi vî pârin, pârin a cassé s' plite (1) ... sès dints là. Il a moru. Ça fét qu'il a stî ocupé, sav' bén, po l'intèrmint èt tot ça hin... Ça fét 'n'a nî stî è s't-ofice divant ayîr come ça. (...) Ciquante-chîj-ans. Et il a tchèyu mwârt ... 'l a tchèyu mwârt è s' coû ... (...)

(1) plite = plate : 'dentier, prothèse dentaire'

Vosse papa è-st-èvouye travayî dwé audjourdu non ? Ayîr èst-ç-qu'i 'nn' a nî n'aler ... ? (...) Il èstînent sul voyadje aye. Pace qui An'gèla véci, mi bèle fèye, èlle a dit qu'èlle a vèyu diskinde à ... taurdjîz ... li "box" vèyoz. Adon èlle a vèyu saquant cârs qu'ont 'nn' aler di-st-èle ... 'n'a nén bia côp qu'ont d'meuré là, ça fét ... Nos savos bén qu'il èstînent suposés d'ènn' aler, mès on-a roûvî quand... 'z-avoz stî veûye comint fé dè vin adon ? (...) Non ? Sacré nom ... (...) A Algoma là... Comint là ? ... èmon ... Mès i n'ont nén stî di-st-i Filipe. (...)

Mès dji supose qu'i gn'a d' totes lès sôrtes vèyoz. I gn'a dès cias qui féyenut qu' dès pomes là, dè vin là ... qu' féyenut dès pomes là ... lès vins, 'féyenut avou dès cèréjes. Cit-là èst bon. Mès dès pomes, mi dj' n'î tin nén. (...) Nos-ôtes i dij'nut sètche. (...) Aye. (...) Filipe il a stî skoupeday'vé (1) à ... dins l' Canada. Adon il aveut fét one cârte po nos-èvouyî vèyoz ... 'l a yeû one fârce do ... 'l a falu riv'nu s' cârte. Il èstînent ... l' poste ofice (2) èsteut en strike (3) ... Ça fét on-z-a bén rî.

C'èst où ç' qu'il a stî skoupeday'vî vèyoz véci dins ... (...) O bén oyi ... J'é manqué d' lès veûye ossi come ça. Il a rovî hin Filipe ? (...) Dj'a manqué d' lès veûye véci ... mès vos l'z-oz rovî ... (...) Oyi 'vérè co ... Oyi hin ?

Monsieur CHAUDOIR

:: Harry i 'nn' a d'jà touwé li ... Dj'a stî travayî al factri aus batias mi vèyoz ... dè timps dèl guére là ... Et c'èst là qu' dj'a atrapé ci qu' dj'a ... C'èst nî qu' dj'intin deur savez, mès c'èst come on brût là ... Èt quand vos causez ça ... ça chôséye mès ... (...)

---

(1) skoupeday'vé = 'skin diving' : faire de la plongée sous-marine.

(2) poste ofice = 'post-office' : bureau de poste.

(3) ièsse en strike = 'to be on strike' : être en grève.

Autrumint lès gamins vont al tchèsse tos l'z-ans zèls véci ... 'l ont on chantier (1) là dins l' nôrd hin. (...)
Dès chèvreûs. Dès-oûrses ? (...) Pace qui i sont arivés come mi, dji n' sareu moûgnî dèl tchau d'oûrse ... n'è done nén vouye ...
(...) Siya, ça èst bon mès por mi ça chone come on tchèt ...
Autrumint gn'a d' cias qu' mougn'nut voûltî dès-oûrses ...
Li sègne qu'il a touwé là, qu'il a touwé là, il a fét imbaumer s' ... li tièsse ça. I l'a à s' maujone véci. (...) I gn'a pâr-ci èt tot savez dès-oûrses. (...) Oyi, oyi ... pace qui i 'nn' ont co atrapé one véci, gn'a nî fwârt lontimps là, dins dès trapes ... i lès trapéyenut. Adon i lès r'mwin.nut dins l' nôrd pace qu'i n'ém'nut nén ... n'ém'nut nén dè l'yue dès-oûrses avôr-ci. Po lès pârks savoz bén, èles distrûj'nut brâmint. Ça fét qu'i vont lès pârker dins l' Grande Béye vélà, il ont one place dé li stéte là hin. I vont, i mèt'nut tos leûs câpris didins, i vont camper d'dins vèyoz. Èt one oûrje lèye, èt bén èle culbute tot, èle arache tot, jusqu'à dins vosse câr s'vez polnut aler. Vos l'rîz l'uche di vosse câr au laudje, èles vont aler là d'dins, èles vont cochètî tos vos cossins ... (...)
O aye. Cinsî èt pècheû. Di l'ivièr on pèchîve. Èt bén, c'èst tot l' timps qu'on-z-a stî t'nu soz, mès d'vant on d'mèreûve où ç' qui Djo Dèstréye ... c'èst nosse vîye place ça. Mès là on pèchîve ivièr et èsté savoz don là. Mès après qu'on-z-a yu ach'té l' cinse adon ... dins l' campagne on n'a pus l' timps hin. Autrumint on-z-a co tos nos filéves èt totes nos trapes savoz, èt lès rès. O dj'a todi émé dè pèchî. (...)
C'èst dès fotos wé ça, c'èst nî di d' l'anéye passéye savoz. Ça fét au mwins passé ciquante ans. (...)
Oye véci c'èst dès vîyès djins d' Chigago. Véci c'èst l' papa èt l' mame da Ezil véci ça. C'èst lèye véci wé. Elle a brâmint candjî hin. C'èst lèye là ... c'èst on difèrince ... Cit-ci, cit-ci, c'ès-se ni Harry ça ? Tot ça vos n'èl conéroz nén ...
Ça c'èst l' vîye marène ça. Lèye a v'nu au monde en Bèljique. A Meux. (...) Aye ... c'è-st-one fèye ...
Ça véci, c'èst Ezil véci ... èt ça c'èst s' mame, èt ça c'èst

---

(1) chantier = 'cabane en bois servant à la pêche ou à la chasse'

s' soû. Ça véci c'èst tote li famile di ... comint va-dje dire don ? ... di Dèkâr ça véci. Et cès deûs-là, èl conèchoz bén adon ? (...) Ça véci c'èst Harry èt Dévid don. Ça c'èst Rèné èt on fi Chigago. Ça c'èst dès ... chôse ça ... dèl famile da ... Ça c'èst m' frére avou l' prumî ... Frèn'cis' ça, ... coureûve on stôre au molin wé ... coureûve on stôre. Il èst mètu pa l' cabarèt où ç' qui Djak è-st-asteûre là ... où ç' qu'i d'meure al cabarèt lé véci. C'èst l' prumî tracteûr qu'on-z-a yu ça.
Là véci c'èst dès ... ç'a stî al timps dèl guére ... da Moktéye. C'è-st-on Moktéye qu'a stî dins l'arméye ... al pruméne guére ... Ça cès vapeûrs-là c'èst ... c èst l' papa da Ezil véci. C'è-st-on frumadjî li, c'è-st-on frumadjî li, fieûve dè frumadje ... C'è-st-on djouwète li ... ça c'èst s' dérin ... ça c'èst onk dès primîs cârs. Ça, c'èst m' frére, li pus vî d' mès fréres wé. Véci c'è-st-à ... c'è-st-à ... aus bèljes, aus prumîs bèljes là, al tchapèle li djoû di quénze d'awousse ...
Ça véci c'èst ... ça véci c'èst tos lès ... comint va-dje dire don ? ... aye, c'èst mon-onk Alèc èt vosse papa. C'èst lès fréres èt lès soûs da mârine véci. Ça c'èst Harry wé ... n'èst pus insi asteûre hin ? (...) Non.
Ça c'èst Ezil véci èt onk di sès camarâdes ... ça c'èst co lèye véci ... Èt ça c'èst dès Rènârd ... dès coûrdoniers ...
Ça véci c'èst co al tchapèle aus bèljes ça. Ça c'èst s' papa ça véci, Inglebèrt. Ça c'èst Ezil èt one di sès camarâdes.
Ça c'èst Dévid ça véci, li frére da ... Ça c'èst dès Inglebèrt.
Ça c'èst Diana qu'èst one dès crapaudes véci, cèle qu'èst mâryée à Grîne Bé. Ça c'èst co lès soûs da ...
Ça c'èst Ezil véci èt l' feume da Frèn'cis', di m' frére. Èles travayînent totes lès deûs dins li stôre au molin à Brussèl ça.
Ça c'èst co Frèn'cis' véci vèyoz.
Ça c'èst Djunier (Junior) ça, Frèn'cis' ... Harry vou-dje dire. Nos-ôtes nos d'jans Djunier hin. Ça c'èst co Ezil véci ça èt Mariye. C'è-st-one Burnonvile lèye, Burnonvile lèye, c'è-st-one Burnonvile. Ça c'èst mi èt on Dèlfosse, Bèn' Dèlfosse vèyoz, èvou nosse câr ... on vî câr di d'dins l' timps savoz ça.

Ça c'èst co Ezil véci èt l' feume da Dèlfosse. Èt co véci, c'èst mi èt Bèn', Bèn' Dèlfosse ... n'èstans nén co mâriés là adon.
Ça, ça véci c'èst Harry èt Dévid èt Rémîye. Ça c'èst Ezil véci èt Bèn', nos quate oye.
Ça véci c'èst l' tracter co. Dji va vos mostrer quand on ...
Ça c'èst Mildrèd au lac où ç' qui v'z-alez aler audjourdu là.
C'èst lèye ça, li feume da Djo Dèstréye ...
Ça c'èst quand l' molin a brulé. Vos-avoz l' molin à bwès èt l' molin au farine nos-ôtes ... à Brussèl hin.
Ça c'èst l' machine véci ... coureûve au vapeûr lèye hin ...
(...) C'èst Dévid ça èt véci c'èst on Djokè. Ça c'èst Ezil véci èt one fèye Fontin.ne dwé ... dès wèsines véci.
Véci on-z-è-st-al watche à mète sul lac dès trapes po lès pèchons vèyoz. Nos-ôtes véci on lome ça dès "trap-nèt'".
Ça c'èst quand n'avans stî dèné on côp lô vô è bwès ça, al rwadje al mougnî. Ça véci c'èst dès chôses ... dès wèsins. Ça c'èst l' feume di m' frére èt li moman da Mildrèd là ça. Èt ça c'èst Mildrèd. Et ça c'èst co l' mème soû èt ... èt Mildrèd èt Ezil véci. C'èst passé ciquante ans passés ça. Ça véci c'èst Rémie ... 'z-avoz vèyu là.
(...) Mon-onk Frink Evrard dimereûve 'vou nos-ôtes èt il a stî dins l' nôrd èt 'l'a touwé on chèvreû vèyoz èt il èstot riv'nu avou èt il a mètu l' gamin véci èvou l' carabine là.
Là l' maujone dès vîs-Evrard èwou ç' qu'on-z-è-st-asteûre là ça.
Véci quand on l'avot v'nu dè Vî Payis. C'èst nî leû prumére savoz ça. Leû prumére, il ont rén qu' fét, dji djeu d'abord leû cujine véci, on trô po zèls broker d'dins po l'ivièr. Quand i-n-ont yu one miète dès bwès côpés èt qu'l-ont yu dèl place adon 'l ont monté cite-cil ... tote en ronds bwès vèyoz.
Ça c'èst co l' famile dès Inglebèrt véci. Ça c'èst co Mildrèd.
Ça c'èst l' papa da Ezil véci quand i fieûve dè frumadje èt s' towé. Èt ça c'èst vélà, c'èst ... c'èst l' feume véci èt s' soû, èt Ima mi soû. Ça véci c'èst l' soû da Ezil ça,èt là il avînent stî fét on chau, on chau véci à Brussèl. C'èst co zèls ça, c'èst co zèls ça. Ça véci c'èst l' papa da Ezil 'vou si tch'fau. Ça c'èst Ezil ça èt one dès wèsines.

Èt ça c'èst l' soû da Ezil èt s' man-onk. Ça c'è-st-on cousin da Ezil, di "Plutome". Ça véci c'èst mi èt l' papa da Ezil véci èt ça c'èst Dévid, èt ça c'èst Harry véci. C'èst co li là. Ça c'èst l' nîve one anéye quand ... qu'on-z-a yu dèl nîve ... n'a qu'à wétî, i gn'avot d'abord jusqu'aus fignièsses là ... sôrtireûve dèl nîve là, d' l'ivièr. Co véci èt tot, sont co al coupète dèl nîve su dès (?) ... Mès ç't-anéye là, i gn'a yeû sés-se dèl nîve, woa ... Ça c'èst co zèls, zèls deûs vèyoz, Dévid èt Harry. Ça c'èst l' vîye mârène. Èt ça c'èst Harry wé. C'èst co li ça. C'èst tos lès-étranjers. C'è-st-on Dèlwiche ça. Ça c'è-st-on mon-onk, on mon-onk da Mildrèd là. 'l è-st-au "sanatoriom" là ... savoz bén ç' qui dj' vou dire ... on "sanatoriom" hin ? ... où ç' qu'i mèt'nut lès malades là... Èt ç'èst m' frére wé ça. Èt ça c'èst mi véci ... ont stî veûye ... à Winibégo ... Ça c'èst Ezil véci. Wé là Mildrèd véci èt Dévid èt Harry vèyoz. Il ont fét on trô dins l' ban d' nîve là, po-z-aler dins l' trô aus machines là vèyoz. 'l ont fét on trô po broker d'dins èt ça awou l' tchén là. Ça c'èst Ezil. Ça c'èst d'z-aféres di pîre. Ça c'èst mi èt Ezil véci co. Ça a stî tiré savoz au bord dè lac ça. Ça c'èst Frank Louwis'. Ça c'èst mi èt l' soû da Ezil véci. Ça c'èst Ezil èt m' soû èt m' cousine. Ça c'èst lèye véci ça. Èt ça c'èst mon-onk Alèc Dèkâr. Èt ça c'èst nosse vî câr. On riv'neûve di Winibégo quand on-z-a stî vélà. C'èst co zèls. Ça c'èst l' feume Motkén. Ça c'èst mi ça, dè timps qu'on d'mèréve où ç' qui y a l' cabarèt ça lô vô. C'èst co Mildrèd wé ça dins l' câr da Jani, on "coupe" adon. Ça c'èst l' frumadj'rîye èt l' maujone qui Ezil dimèréve didins, àl frumadj'rîye d'djà, èt i d'mèrînent è ç' maujone-ci. Ça c'èst nosse ... cor onk di viye dès cârs. Ça c'èst l' djoû d' nosse banquèt, quand on-z-a mârié ça ... Combén là ? ... :: ciquante-sète ... :: ciquante-sète ans. Ça c'èst l' dimègne d'après ça. Là ça c'èst papa là. On-z-è-st-al rwatche à lèver lès rès avou lès tch'faus là vèyoz. Mès ça c'èstot aviè chîs, sète miles sul lac. Èt vos-avoz one cabine dissus li "chkè" èt one adon po lèver. (...) Li tch'fau ? :: I d'mande si vos-avoz co vosse tchivau. :: Non dj'ènn'a pus pont. Wé véci on-z-èst l' rawatche à lèver lès pèchons vèyoz. On vèt lès pèchons dins

lès filéts là. Èt vélà èt tot. Mi èt m' frére véci. Ça vélà c'èst m' soû qui watche. Quand on-z-aleûve pèchî parèt, vèyoz, papa purdéve li (?) di li tch'fau li. Come on-z-arivéve, li mètéve li tch'fau èt wétîve à li tch'fau. Nos-ôtes, on fiéve dès fils dins nosse cabinèt véci èt on c'mincîve à lèver lès rès nos-ôtes vèyoz. Li wétîve à li tch'fau.

Ça c'èst l' gros Lèyonârd. Èl conèssoz bén ?

Wé là, là on portrét quand on-z-a v'nu véci.' n'ont pont yu d' batimint où ç' qu'on-z-èst qui l' viye maujone qui dj' vos-a mostré anawére là. On-z-a dismandjî l' viye maujone po cite-cil. Et on-z-avot fét tot li stuve qui vos vèyoz là èt l' twèt asto d' ci po l' lèdimwin matin don. Là come 'l èstot. Il a passé on vint. C'èst come on vré çayeclone là. Il a arachî tot (?) dès pomîs véci ... tot ça a stî rôyî. Pace qui i gn'a yu on ... ç'a stî ... c'èst dèl samwin.ne ? Combén ç' qu'il a ? :: Londi. :: Il ont lèvé (?) Èt n'èstînent dins lès quarante dandjireûs. Tos lès wèsins ont v'nu hin. C'èsteut co one saqwè qui vos n' sarîz pus dire li djoû d'audjourdu savez.

Là Mildrèd véci. C'è-st-au lac là. Ça c'èst Harry, ça c'èst Dévid. Sont tirés pa-d'vant l' cabarèt èwou ç' qui Djak è-st-asteûre là. Véci on batéve al machine là. Di ç' timps-là nos n'avans co pont l'(?) Et véci-t-on kèrdjîve dè foûr. Nos n'avans co pont di prèsse di ç' timps-là. A véci c'èst pârén, mârène èt lès deûs crapaudes vèyoz èt Dévid, li Djunier, Harry alons. C'èsteut ... bateût al machine, "threshing machine" alons. Èt véci, s'voz bén qu'i fînent don ? Èt bén discosî dès pwès. 'z-avînent stî coude dès pwès èt 'z-èstînent al rwatche à lès dismandjî ... dès-z-cosses là. Véci on-z-avot ach'té on pwin.neur po coûper l' grin èt l' loyî là, di dîs pîds. On pinséve qu'on-z-avot d'jà fét on gros afére hin. Après qu'on l'a yeû d'aviè ... dji dirè ente cénq, chîj-ans, lès (?) ont v'nu adon. Ça fét on n-z-ènn'a nén siérvu bia côp.

Véci on tchèrîve lès tchokes qwè adon, po bate là al machine. Ça c'èst co papa véci, l' papa da Ezil èt s' mame, èt l' feume, èt mon-onk Alèc èt s' feume ... Alèc Dèkâr. Ça c'èst l' viye mârène Dèkâr èt Harry ça. Vo lès là co tos lès deûs.

Ça véci c'èst co Mildrèd èt Harry èt Dévid véci. I d'meure véci li. I d'meure èl maujone.
Èt ça véci c'èst one di mès cousènes qu'èst mâriéye avou l' man-onk da Mildrèd là, on Dèlwiche li, Frèd Dèlwiche.
Véci c'èst ... c'è-st-on Granièsse ça.
Ça véci c'èst Dévid dins l' cabarèt da Djôsèf, dins l' bâr da Djôsèf au lac.
Vèyoz ça co, c'èst Mildrèd èt Harry èt Dévid. Vollà co quand i s'a mâriyé. Et ça véci c'èst papa èt maman vèyoz.
Èt ça c'èst Mildrèd, pace qui Mildrèd a stî èlèvéye avou nos-ôtes lèye.
Èt ça c'èst Grace ça, c'èst l' feume ... c'è-st-one ... mi soû ça. Èt ça c'èst l' feume da Frèn'cis' qui v'z-avoz vèyu anawére ça. C'è-st-one fèye Burnonvile lèye. Ça èst tiré à (?) dins l' nôrd dèl Grande Béye.

BIBLIOGRAPHIE.

Atlas Linguistique de Wallonie (voir L. REMACLE)

Les Cahiers Wallons, n°3, mars 1975

M. COPAY, L'émigration belge au Wisconsin, une mise en garde de 1857, in Vers l'Avenir du 07/09/1981, p.3

Les Wallons en Amérique. La fondation de Brussels et le grand incendie de 1871, in Vers l'Avenir du 11/08/1963, p. 3

Les Wallons en Amérique. Des documents évoquent la grande émigration belge au Wisconsin, in Vers l'Avenir du 08/03/1963, p. 3

Après la visite de deux américains d'ascendance belge, une correspondance du siècle passé évoque les premiers Baudhuin du Wisconsin, in Vers l'Avenir du 08/02/1963, p. 3

De passage à Namur deux américains, descendants d'un émigrant de Meux, apportent les amitiés des wallons du Wisconsin, in Vers l'Avenir du 30/01/1963, p. 3

Au cours d'un voyage en Amérique, un namurois fait connaissance avec les "Belges" du Wisconsin, in Vers l'Avenir du 11/12/1956, p. 3

P. COPPE et L. PIRSOUL, Dictionnaire Bio-bibliographique des littérateurs d'expression wallonne 1622 à 1950, Imprimerie J. Duculot, Gembloux, s.d.

J. COPPENS, Dictionnaire aclot : wallon-français ; parler populaire de Nivelles, (notes étymologiques de M. H. FERRIERE, dessins de M. P. COLLET), Fédération wallonne du Brabant, Quinot, Nivelles, 1950

Grammaire aclote : parler populaire de Nivelles, Fédération wallonne du Brabant, Quinot, Nivelles, 1959

A. DE SMET, Agriculteurs belges aux Etats-Unis d'Amérique, in Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique, n° 6, tome I, 1957 - 1958

Antécédents et aspects peu connus de l'émigration belge dans le nord-est du Wisconsin, in Wavriensia, tome II, n° 2, Wavre, 1953, pp. 17 - 39

La Communauté belge du nord-est du Wisconsin. Ses origines, son évolution jusque vers 1900, in Wavriensia, 1957, pp. 65 - 128. Paru comme brochure à part : Wavre, Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de la Région, 1957.

L'Emigration belge aux Etats-Unis pendant le 19° siècle jusqu'à la guerre civile, in Annales du Congrès d'Anvers (1947) de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, Anvers, 1950, pp. 188 - 208.

François C. Petiniot et l'émigration wallonne dans le nord-est du Wisconsin de 1853 à 1856, in Wavriensia, tome I, n° 5, Wavre, pp. 80 - 82

Martin (Xavier-Joseph), in Biographie Nationale, tome 32, fasc. 2, Bruxelles, Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1964, col. 502-506

Voyageurs belges aux Etats-Unis du XVII° S à 1900, Patrimoine de la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1959

M. GREVISSE, Le Bon Usage (Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui), Duculot, Gembloux - Paris, 1980 (11° édition revue)

D.H. HEINRICH et L.C. Mc AULEY, Belgian-American Research Materials. A Selected Bibliography, University of Wisconsin-Green Bay, Library-Special Collections, Green Bay, novembre 1976.

G. et R. LE BIDOIS, Syntaxe du français moderne, 2 vol., Picard, Paris, 1935-1938
2° édition avec des notes complémentaires en 1967.

F. LEMPEREUR, Les Wallons d'Amérique du Nord, Collection Wallonie, art et histoire, n° 31, Duculot, Gembloux, 1976.

L. LEONARD, Lexique namurois. Dictionnaire idéologique, Bibliothèque de philologie et littérature wallonnes, 3, Société de Langue et Littérature Wallonnes, Liège, 1969.

A. MARECHAL, Carte dialectale de l'arrondissement de Namur indiquant les limites des principales variations flexionnelles des patois locaux, in Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne (BSW), 40, Vaillant-Carmanne, Liège, 1900, pp. 68-84.

R. PINON, Etude sur l'émigration wallonne aux Etats-Unis et au Canada, in Les Cahiers Wallons, n° 8, septembre 1970.

L. REMACLE, Atlas Linguistique de Wallonie, tome 1, Introduction générale. Aspects phonétiques., Vaillant-Carmanne, Liège, 1953.
tome 2, Aspects morphologiques, ibid., 1953.

Syntaxe du parler wallon de La Gleize, Société d'Edition "Les Belles Lettres", Paris, 1952-1960, 3 vol. in 8°
- tome 1 : Noms et articles. Adjectifs et pronoms, 1952.
- tome 2 : Verbes. Adverbes. Prépositions., 1956
- tome 3 : Coordination et subordination. Phénomènes divers., 1960

M. RENARD, Lès-aventures dè Djan d' Nivèle èl fi dè s' pére, Edition critique du texte original, avec introduction et notes, réalisée par J. GUILLAUME s.j., Namur, Les Cahiers Wallons, 1962.

E. SAPIR, Le Langage, Petite Bibliothèque Payot, Payot, Paris, 1970.

M. S. TLACHAC, The History of the Belgian Settlements in Door, Kewaunee and Brown Counties, Belgian-American Club, Algoma (Wis.) Printing Co., Algoma, 1976.

A. VALDMAN, Introduction to French Phonology and Morphology, Rowley, Mass : Newbury House, 1976.

Le Créole : structure, statut et origine, Klincksieck, Paris, 1978.

J. VAN RYZIN, Many Old Belgian Traditions Prevail in Fourth Generation, in Green Bay Press-Gazette du 04/10/1957, p. 8.

A. VIERSET, Les Poètes Namurois, Imprimerie Commerciale et industrielle, Namur, 1888.
Nouvelle édition augmentée en 1932.

DISCOGRAPHIE.

Les Wallons d'Amérique (Wisconsin), volume 7 de l'Anthologie du folklore wallon, CACEF, Belgique, 1981 (fm 33010).